

**L'EXPIATION CONTINUELLE DES ELUS PAR LE
SACRIFICE DE YEHOSHWAH : LA PERTE DU SALUT
EST-ELLE PLAUSIBLE ? TOME 6,**

*« Et, après avoir été rendu parfait, il est devenu pour tous
ceux qui lui obéissent **l'auteur du salut éternel.** » Hébreux 5:9*

NOTE DE L'AUTEUR

Pour une transmission authentique de la vérité biblique, j'ai pris l'initiative de restituer certains noms dans leurs formes originelles hébraïques. En effet, il est naturel qu'un nom subisse une translittération ou une adaptation phonétique lorsqu'il passe d'une langue à une autre. Toutefois, au fil des traductions et des siècles, plusieurs noms bibliques ont été altérés, parfois jusqu'à perdre leur sens profond.

Cette transformation a souvent dissimulé la richesse étymologique des termes sacrés aux yeux du lecteur non averti.

Prenons, par exemple, le mot français « **Dieu** ». Dans le texte hébraïque, le nom qui désigne le Créateur est le **tétragramme sacré** « **YHWH** » (יהוה), et l'appellation « **Elohîm** » (אֱלֹהִים), qui au singulier donne « **El** » (אֵל) ou « **Eloah** » (אֱלֹהַ). Elohîm est un terme **générique**, appliqué aussi bien au Dieu véritable qu'à des divinités païennes.

L'Éternel s'est révélé à Moïse en ces termes :

« Je suis **YHWH**, votre Elohîm, qui vous ai fait sortir du pays d'Égypte, pour être votre Elohîm. Je suis **YHWH**, votre **Elohîm**. » (Nombres 15:41)

Le mot « **Dieu** », quant à lui, provient du latin **Deus**, lui-même lié à **Zeus**, la principale divinité grecque, et à **Jupiter**, divinité des Romains. Sans condamner ceux qui

utilisent le terme « Dieu », il est néanmoins essentiel d'être informé de ces distinctions linguistiques et culturelles.

Concernant le nom de Jésus

Le nom « **Jésus** » est une translittération grecque et latine du nom hébraïque **Yehoshua** (יהושע), ou dans sa forme abrégée **Yeshua** (ישוע), qui signifie :

- « **YHWH sauve** »,
- « **Elohîm est salut** »,
- « **Le Salut vient de YHWH** ».

Ainsi :

Yeshua = YHWH + Sauve → « **YHWH est celui qui sauve.**
»

Ce sens exprime clairement **la mission rédemptrice** du Messie : « *Tu lui donneras le nom de **Yeshua**, car c'est lui qui **sauvera** son peuple de ses péchés.* » (Matthieu 1:21)

Concernant le mot « Mashiah »

Le mot « **Mashiah** » vient du grec **Mashiahos** (Χριστός), qui signifie « **l'Oint** ». Son équivalent hébraïque original est :

מָשִׁיחַ Mashiah (Mashyah) Traduction : « Le Messie », « Celui qui est oint », « L'Envoyé consacré ».

Note finale

Bien que nous ayons rétabli les formes hébraïques **YHWH**, **Elohîm**, **Yeshua** et **Mashiah**, nous avons également conservé les termes courants « Dieu », « Jésus » et « **Mashiah** », notamment en raison de l'usage de la version Louis Segond 1910 dans ce travail. Notre but n'est pas d'imposer une terminologie, mais d'éclairer le lecteur, afin qu'il comprenne la profondeur, la précision et la puissance contenues dans les noms sacrés.

📖 Références bibliques

Les références bibliques utilisées dans cet ouvrage proviennent de :

- La Bible de Yéhoshoua HaMashiah, version 2025
🌐 Site web : <https://www.bibledeyehoshouahamashiah.org>
- La Bible de Louis Segond, édition 1910

✉ Contacts de l'Auteur

📱 **WhatsApp** : +243 81 236 26 58

🌐 **Site web** : www.ibk.cd

📖 **Facebook & TikTok** : *Prophète Placide Masese B.*

▶ **YouTube** : *Prophète Placide Masese TV*

🐦 **Twitter (X)** : *Prophète Placide Masese B.*

“ Toute Écriture est inspirée d'Elohîm et utile pour la doctrine, pour la conviction, pour la correction, pour l'éducation dans la justice, afin que l'humain d'Elohîm soit complet, accompli pour toute bonne œuvre. (2 Timothée 3:16)

SOMMAIRE

L'EXPIATION CONTINUELLE DES ELUS PAR LE SACRIFICE DE YEHOSSWAH : LA PERTE DU SALUT EST-ELLE PLAUSIBLE ? TOME 6,1

Concernant le nom de Jésus..... 3

Concernant le mot « Mashiah »..... 3

Note finale 4

☐ REFERENCES BIBLIQUES5

DEDICACE17

INTRODUCTION19

CHAPITRE I :27

YEHOSSWAH, SOURCE ET AUTEUR DU SALUT ETERNEL DES ELUS27

1. « C'est par la grâce » 27

2. « que vous êtes sauvés »..... 27

3. « par le moyen de la foi »..... 28

4. « et cela ne vient pas de vous » 28

5. « c'est le don d'Élohim » 28

6. « ce n'est point par les œuvres » 29

7. « afin que personne ne se glorifie » 29

ROMAINS 12:3 : LA MESURE DE FOI DEPARTIE PAR ÉLOHIM 34

1. « APRES AVOIR ETE ELEVE A LA PERFECTION » 41

2. « IL EST DEvenu... L'AUTEUR »..... 42

3. « UN SALUT ETERNEL » 43

a) Sōtēria (σωτηρία) 43

b) Aiōnios (αἰώνιος) 43

4. « POUR TOUS CEUX QUI LUI OBEISSENT »..... 44

1. LE SALUT ETERNEL : UNE ŒUVRE DIFFERENTE DES DELIVRANCES TEMPORAIRES ... 45

2. YEHOSSWAH EST L'AUTEUR DU SALUT PARCE QU'IL EST LE SEUL MEDIEUR 46

3. YEHOSSWAH EST L'AUTEUR DU SALUT PAR SON OBEISSANCE PARFAITE 47

4. YEHOSSWAH EST L'AUTEUR DU SALUT PAR SON SACRIFICE EXPIATOIRE 48

5. LE SALUT ETERNEL DES ELUS EST FONDE SUR L'EFFICACITE PARFAITE DE SON ŒUVRE	49
6. YEHOSHWAH EST L'AUTEUR DU SALUT PARCE QU'IL DONNE LA VIE ETERNELLE.....	50
7. L'AUTEUR DU SALUT ETERNEL POUR LES ELUS.....	51
8. L'AUTEUR DU SALUT ET LA CERTITUDE DE L'ACCOMPLISSEMENT FINAL.....	52
9. L'OBEISSANCE DES CROYANTS COMME FRUIT DU SALUT.....	53
10. HORS DE YEHOSHWAH, IL N'Y A PAS DE SALUT	54
QU'EST-CE QUE LE SALUT EN YEHOSHWAH HA'MASHYAH ?.....	56
LES PRINCIPAUX TERMES GRECS DU SALUT	57
1. <i>Sōtēria (σωτηρία) : le salut comme délivrance et sécurité</i>	<i>57</i>
2. <i>Sōtērion (σωτήριον) : le salut manifesté dans la personne du</i> <i>Sauveur.....</i>	<i>57</i>
3. <i>Lutroō (λυτρόω) : le salut comme rachat.....</i>	<i>58</i>
4. <i>Aphesis (ἄφεσις) : le salut comme pardon et rémission</i>	<i>58</i>
5. <i>Rhuomai (ῥύομαι) : le salut comme arrachement à la puissance</i> <i>du mal.....</i>	<i>59</i>
6. <i>Sōzō (σώζω) : sauver, préserver, guérir</i>	<i>59</i>
7. <i>Diasōzō (διασώζω) : sauver complètement à travers l'épreuve ..</i>	<i>60</i>
DÉFINITION BIBLIQUE DU SALUT	60
LES QUATRE FONDEMENTS DU SALUT.....	60
I. CE QUE NOUS ÉTIIONS AVANT LA CROIX	61
1. <i>Sous la loi du péché et de la mort</i>	<i>61</i>
2. <i>Souillés par les péchés personnels</i>	<i>62</i>
3. <i>Sous la domination des ténèbres</i>	<i>62</i>
4. <i>Égarés comme des brebis sans berger</i>	<i>62</i>
II. CE QUE YÉHOSHWAH A FAIT POUR NOUS À LA CROIX	62
1. <i>Il nous a délivrés du péché</i>	<i>63</i>
2. <i>Il nous a délivrés de nos fautes personnelles</i>	<i>63</i>
3. <i>Il nous a rachetés de notre ancienne manière de vivre.....</i>	<i>63</i>
4. <i>Il nous a délivrés de l'autorité de Satan</i>	<i>63</i>

5. <i>Le but éternel de sa venue</i>	64
LES BÉNÉFICES SPIRITUELS DU SALUT	64
III. CE QUE NOUS SOMMES DEVENUS APRÈS LA CROIX.....	65
1. <i>Une nouvelle nature</i>	65
2. <i>Une nouvelle identité relationnelle</i>	65
3. <i>Une nouvelle identité ecclésiale</i>	66
4. <i>Une nouvelle identité ministérielle</i>	66
5. <i>Une nouvelle identité symbolique</i>	66
IV. CE QUE NOUS SERONS.....	66
1. <i>L'enlèvement et la résurrection glorieuse</i>	66
2. <i>Le tribunal du Mashyah</i>	67
3. <i>Les couronnements</i>	67
4. <i>Le festin des noces de l'Agneau</i>	67
5. <i>Le règne millénaire</i>	67
6. <i>La félicité éternelle</i>	67
CHAPITRE II :	69
L'EFFICACITE PERMANENTE DE L'EXPIATION POUR LE	
SALUT ETERNEL DES ELUS	69
1. « <i>Afin que vous ne péchiez point</i> ».....	83
2. « <i>Et si quelqu'un a péché</i> »	83
3. « <i>Nous avons un avocat auprès du Père</i> »	84
4. « <i>Yéhoshwah Ha'Mashyah le juste</i> »	84
5. « <i>Il est lui-même une victime expiatoire pour nos péchés</i> »	85
6. « <i>Pour nos péchés</i> »	85
7. « <i>Non seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux du monde entier</i> »	86
1. LA NECESSITE DE L'EXPIATION A CAUSE DU PECHE	88
2. L'EXPIATION DANS LE TANAKH : UNE FIGURE PROVISoire	89
3. YEHOSHWAH : L'ACCOMPLISSEMENT PARFAIT DE L'EXPIATION.....	90
4. UNE SEULE OFFRANDE, UNE EFFICACITE ETERNELLE	91
5. LA REDEMPTION ETERNELLE OBTENUE PAR SON SANG.....	92

6. L'INTERCESSION CONTINUELLE DE YEHOSHWAH	92
7. LE SOUVERAIN SACRIFICATEUR CELESTE DES ELUS.....	93
8. LA PURIFICATION CONTINUELLE DES CROYANTS	94
9. L'EXPIATION CONTINUELLE ET LE PARDON DES FAUTES QUOTIDIENNES	95
10. UNE EXPIATION EN FAVEUR DES ELUS	96
11. SAUVER PARFAITEMENT : LA PORTEE TOTALE DE L'ŒUVRE DE YEHOSHWAH.....	97
12. L'EXPIATION CONTINUELLE N'ENCOURAGE PAS LE PECHE	97
13. L'ASSURANCE SPIRITUELLE FONDÉE SUR L'EXPIATION CONTINUELLE	98
14. L'EXPIATION CONTINUELLE JUSQU'À L'ACHEVEMENT DU SALUT.....	99
CHAPITRE III :	101
LA PERTE DU SALUT EST-ELLE BIBLIQUEMENT PLAUSIBLE ?	101
1. LA QUESTION DOIT ÊTRE POSÉE À PARTIR DE LA NATURE DU SALUT	104
2. LA VIE ÉTERNELLE PEUT-ELLE ÊTRE TEMPORAIRE ?	105
3. LES ELUS SONT GARDES PAR LA PUISSANCE D'ÉLOHIM.....	106
4. LA CHAÎNE DU SALUT EN ROMAINS 8.....	107
5. CELUI QUI A COMMENCÉ L'ŒUVRE L'ACHEVERA	108
6. LE SACRIFICE DE YEHOSHWAH SERAIT-IL INSUFFISANT ?	109
7. QU'EN EST-IL ALORS DES PASSAGES D'AVERTISSEMENT ?.....	109
8. DISTINCTION ENTRE PROFESSION DE FOI ET POSSESSION RÉELLE DU SALUT	110
CROYANTS OU SIMPLES PROFESSANTS	111
1. <i>« Ils font profession de connaître Dieu ».....</i>	<i>111</i>
2. <i>« Mais ils le renient par leurs œuvres »</i>	<i>111</i>
3. <i>Le vrai sens du passage.....</i>	<i>112</i>
4. <i>« Étant abominables, rebelles, et incapables d'aucune bonne œuvre ».....</i>	<i>112</i>
LE SORT DES SIMPLES PROFESSANTS.....	119
OU SE SITUE LA DIFFICULTÉ ?.....	121
9. HEBREUX 6:4-6 ET LA QUESTION DE L'APOSTASIE	124

1. LE CONTEXTE DE L'ÉPITRE AUX HEBREUX	124
2. « IL EST IMPOSSIBLE »	125
3. LES CINQ PRIVILEGES MENTIONNES	125
A) « UNE FOIS ECLAIRES »	125
B) « AYANT GOUTE LE DON CELESTE »	125
C) « AYANT EU PART AU SAINT-ESPRIT »	126
D) « AYANT GOUTE LA BONNE PAROLE DE DIEU »	126
E) « LES PUISSANCES DU SIECLE A VENIR »	126
4. « ET QUI SONT TOMBES »	126
5. « ÊTRE RENOUVELES A LA REPENTANCE »	127
6. « PUISQU'ILS CRUCIFIENT POUR LEUR PART LE FILS DE DIEU »	127
7. CE PASSAGE PARLE-T-IL DE VRAIS CROYANTS PERDANT LE SALUT ?	128
8. LE PARALLELE AVEC LA TERRE EN HEBREUX 6:7-8	129
9. CE QUE LE PASSAGE N'ENSEIGNE PAS.....	130
HEBREUX 10:26-29 ET LE PECHE VOLONTAIRE	132
1. LE CONTEXTE IMMEDIAT	132
2. « SI NOUS PECHONS VOLONTAIREMENT »	133
3. « APRES AVOIR REÇU LA CONNAISSANCE DE LA VERITE »	134
4. « IL NE RESTE PLUS DE SACRIFICE POUR LES PECHEES ».....	134
5. « UNE ATTENTE TERRIBLE DU JUGEMENT »	135
6. COMPARAISON AVEC LA LOI DE MOÏSE	135
7. LES TROIS EXPRESSIONS DECISIVES DU VERSET 29	135
A) « FOULE AUX PIEDS LE FILS DE DIEU »	136
B) « TENU POUR PROFANE LE SANG DE L'ALLIANCE »	136

c) « OUTRAGE L'ESPRIT DE LA GRACE »	136
8. « PAR LEQUEL IL AVAIT ETE SANCTIFIE »	136
CE PASSAGE PARLE-T-IL D'UN VRAI CROYANT PERDANT LE SALUT ?....	137
11. JEAN 15 ET LES SARMENTS RETRANCHES	139
1. « JE SUIS LE VRAI CEP »	140
2. « MON PERE EST LE VIGNERON »	140
3. « TOUT SARMENT EN MOI »	141
4. LES DEUX SORTES DE SARMENTS	141
a) <i>Le sarment qui porte du fruit</i>	141
b) <i>Le sarment qui ne porte pas de fruit</i>	142
5. « DEMEUREZ EN MOI »	142
6. « SANS MOI VOUS NE POUVEZ RIEN FAIRE »	143
7. « SI QUELQU'UN NE DEMEURE PAS EN MOI »	143
2 PIERRE 2:20-22 ET LE RETOUR A LA SOUILLURE	144
1. LE CONTEXTE DU CHAPITRE	145
2. « APRES S'ETRE RETIRES DES SOUILLURES DU MONDE »	145
3. « PAR LA CONNAISSANCE DU SEIGNEUR ET SAUVEUR »	146
4. « ILS S'Y ENGAGENT DE NOUVEAU ET SONT VAINCUS »	147
5. « LEUR DERNIERE CONDITION EST PIRE QUE LA PREMIERE »	147
6. « MIEUX VALAIT POUR EUX N'AVOIR PAS CONNU LA VOIE DE LA JUSTICE »	148
7. LES DEUX IMAGES DECISIVES DU VERSET 22	148
A) « LE CHIEN EST RETOURNE A CE QU'IL AVAIT VOMI »	148

B) « LA TRUIE LAVÉE S'EST VAUTRÉE DANS LE BOURBIER »	149
CE PASSAGE PARLE-T-IL D'UN VRAI CROYANT PERDANT LE SALUT ? ...150	
CE QUE LE PASSAGE ENSEIGNE VRAIMENT	150
ET SI QUELQU'UN NE PERSEVERE PAS ?	152
ET SI QUELQU'UN N'EST PAS FIDÈLE ?	158
1. LA COURONNE INCORRUPTIBLE	160
2. LA COURONNE DE JOIE	160
3. LA COURONNE DE JUSTICE	161
4. LA COURONNE DE VIE	162
5. LA COURONNE DE GLOIRE	162
HYMÈNEE, ALEXANDRE ET LES ABANDONS DE LA FOI	166
I. LE MOT « FOI » : ΠΙΣΤΙΣ (PISTIS).....	167
1. LA FOI SALVATRICE PERSONNELLE	167
2. LA FOI COMME CONFIANCE PRATIQUE	168
3. LA FOI COMME CONTENU DOCTRINAL	168
1. ANALYSE DU VERBE : ΝΑΥΑΓΕΩ (NAUAGEO)	169
2. ANALYSE DE L'EXPRESSION : ΠΕΡΙ ΤῆΝ ΠΙΣΤΙΝ (PERI TEN PISTIN)	169
IV. « APOSTASIER DE LA FOI » : ἈΠΟΣΤΗΣΟΝΤΑΙ Τῆς ΠΙΣΤΕΩΣ.....	170
1. ANALYSE DU VERBE : ἈΦΙΣΤΗΜΙ (APHISTEMI)	170
V. « RENIER LA FOI » : Τῆν ΠΙΣΤΙΝ ἤΡΝΗΤΑΙ.....	171
VI. « SE DETOURNER APRES SATAN »	172
VII. « SE SONT ECARTÉS DE LA FOI »	172
VIII. « LA CONNAISSANCE FAUSSEMENT AINSI NOMMÉE »	173
1. γνῶσις (gnōsis)	173
2. ψευδώνυμος (pseudōnymos)	173
IX. HYMÈNEE ET PHILETE : « RENVERSER LA FOI DE QUELQUES-UNS »	174

X. « LA FOI VAINES » : KENH (KENE) ET MATAIA (MATAIA)	174
1. κενός (kenos).....	175
2. μάταιος (mataios).....	175
XI. PORTEE DOCTRINALE GENERALE	175
ET SI QUELQU'UN RENIE LE SEIGNEUR ?	177
« LUI AUSSI NOUS RENIERA »	177
1. <i>Le reniement définitif et sans repentance</i>	178
3. <i>Le reniement du témoignage public</i>	179
RENIER LE MAITRE QUI LES A ACHETES	180
1. <i>Le contexte : de faux docteurs, non de vrais disciples</i>	181
2. <i>Le mot « maître » : δεσπότης (despotēs)</i>	181
3. <i>Le mot « achetés »</i>	182
<i>La ruine soudaine</i>	183
ET SI QUELQU'UN DECHOIT DE SA FERMETE ?	184
1. <i>Le sens de l'avertissement</i>	185
2. <i>Un croyant véritable peut faire une chute</i>	185
3. <i>La chute n'équivaut pas nécessairement à la perdition</i>	186
ET SI UN NOM EST EFFACE DU LIVRE DE VIE ?	187
1. <i>Le contexte de Sardes</i>	188
2. <i>Une promesse ne doit pas être retournée contre les croyants</i> ...	189
3. <i>Deux sens possibles du « livre de vie »</i>	190
4. <i>Le rapport entre les deux sens</i>	192
5. <i>La promesse au vainqueur de Sardes</i>	192
UN ENFANT DE DIEU PEUT-IL PERIR ?	194
1. <i>Le contexte : les viandes sacrifiées aux idoles</i>	194
2. <i>Le sens du mot « périr »</i>	195
3. <i>« Le frère pour lequel Christ est mort »</i>	196
4. <i>Le danger réel : ruiner un frère dans sa marche</i>	196
5. <i>Cela signifie-t-il la perte du salut éternel ?</i>	197
6. <i>Le principe : l'amour prime sur la liberté</i>	198

PAUL... REPROUVE ?	199
1. Le contexte : la course, le combat et la couronne.....	200
2. Le sens du mot « réprouvé »	200
3. Paul parle-t-il ici du salut éternel ?	201
4. Profession et réalité	202
5. Les usages du mot « réprouvé » ailleurs.....	202
CES TEXTES PARLENT-ILS DE LA PERTE DU SALUT ?	202
6. Le lien avec 2 Corinthiens 13:5.....	206
PREUVE OU CONDITION ?	208
PREUVE OU CONDITION ?	209
1. Le « si » biblique n'est pas toujours une condition de mérite	210
2. La grâce sauve, puis la grâce fait persévérer.....	210
3. Le « si » comme test de réalité	211
4. La différence entre la racine et le fruit.....	212
5. Pourquoi l'Écriture parle-t-elle ainsi ?.....	212
6. Quand le « si » exprime vraiment une condition	213
EXHORTATIONS POUR UN ENSEMBLE DE PROFESSANTS	215
1. Une exhortation adressée à un ensemble mixte.....	216
2. Pierre et Judas : la différence décisive	216
3. La profession ne suffit pas	217
4. Le « si » comme preuve, non comme condition méritoire	218
5. Quand le croyant est vu « en Christ »	219
6. Le but pastoral des exhortations	220
SAUVES... MALGRE LA DISCIPLINE ET LES EPREUVES	221
1. Le contexte de 1 Pierre 4.....	222
2. « Le juste est sauvé difficilement »	222
3. La discipline n'annule pas le salut.....	223
4. Le contraste avec l'impie et le pécheur.....	224
5. Le juste sera sauvé.....	224
LA SAINTETE, SANS LAQUELLE NUL NE VERRA LE SEIGNEUR	225
1. Le parallélisme avec « la paix »	226
2. Le sens biblique de la sainteté	227

3. <i>La sainteté pratique comme manifestation de la vie divine</i>	227
4. « <i>Sans laquelle nul ne verra le Seigneur</i> »	228
5. <i>Le lien avec Hébreux 12:15-17 et l'exemple d'Ésaü</i>	229
6. <i>Le double aspect de la sainteté</i>	230
LES AVERTISSEMENTS SONT DES MOYENS DE PRESERVATION	231
LA DIFFERENCE ENTRE CHUTE SPIRITUELLE ET PERTE DU SALUT	232
LA DISCIPLINE PATERNELLE D'ELOHIM	233
LE SALUT REPOSE SUR L'ELECTION ET L'INTERCESSION DE YEHOSSUAH	234
LA PLAUSIBILITE DE LA PERTE DU SALUT ET SES CONSEQUENCES DOCTRINALES	234
LA PERSEVERANCE DES ELUS N'EST PAS UNE SECURITE CHARNELLE.....	235
CONCLUSION	238

DEDICACE

À mon épouse bien-aimée TSHIBOLA KALONDJI Majoie,
soutien fidèle et compagne de route.

À mes enfants chéris :

MASESE BOLAMU Ephraïm, MASESE KALONJI Onyx,

Youssef MASESE BOLAMU, Myriamh TSHIBOLA
KALONDJI,

Anael MASESE BOLAMU, et à ma fille El-ha Samahyahim
MASESE TSHIBOLA, qui êtes pour moi une source
inépuisable de joie et d'inspiration. Et à mes frères et sœurs
de l'Institut Biblique de Kinshasa (IBK).

Ce travail vous est affectueusement dédié

INTRODUCTION

La question du salut demeure l'une des plus profondes et des plus décisives de toute la révélation biblique. Elle touche à la relation entre Elohim et l'humanité déchue, à la gravité du péché, à la nécessité de la rédemption, ainsi qu'à la portée de l'œuvre accomplie par Yéhoshwah HaMashiah. Depuis les premières pages des Écritures jusqu'aux révélations finales, le salut apparaît comme l'expression suprême de la grâce, de la justice, de la miséricorde et de la fidélité d'Elohim envers ceux qu'il a choisis.

Cependant, au sein de la réflexion théologique, une question revient constamment : **le salut accordé par Elohim en Yéhoshwah peut-il être perdu ?** Autrement dit, celui qui a été sauvé, justifié, purifié et réconcilié avec Elohim peut-il finalement tomber au point de perdre définitivement le bénéfice du sacrifice du Mashiah ? Cette interrogation n'est pas secondaire, car elle engage non seulement la compréhension de la nature du salut, mais aussi celle de l'expiation, de l'intercession céleste de Yéhoshwah, de la persévérance des élus et de la fidélité d'Elohim à ses promesses.

Le présent ouvrage, intitulé **L'expiation continue des élus par le sacrifice de Yéhoshwah : la perte du salut est-elle plausible ?**, se propose d'examiner cette question à la lumière de l'ensemble du témoignage biblique.

Il ne s'agit pas simplement d'une discussion doctrinale abstraite, mais d'une étude profondément liée au cœur

même de l'Évangile. En effet, si le sacrifice de Yéhoshwah est parfait, suffisant et éternel, il faut alors se demander comment comprendre les avertissements bibliques relatifs à l'apostasie, aux chutes spirituelles et à la nécessité de persévérer dans la foi.

L'une des vérités fondamentales des Écritures est que le salut n'est pas une œuvre d'origine humaine. Il ne procède ni des mérites de l'homme, ni de sa capacité naturelle à demeurer fidèle, ni de ses œuvres religieuses.

Le salut vient d'Elohim, il est pensé par Elohim, accordé par Elohim, accompli par Elohim et conservé par Elohim. Le croyant n'est pas l'auteur de son salut ; il en est le bénéficiaire. L'initiative entière appartient au Créateur-Sauveur.

C'est pourquoi l'épître aux Hébreux présente Yéhoshwah comme **l'auteur du salut éternel** pour tous ceux qui lui obéissent. Hébreux 5 :8-9, Cette expression est d'une richesse considérable, car elle signifie que Yéhoshwah n'est pas seulement un instrument du salut, mais sa source, son fondement, son médiateur et son garant.

Cette vérité conduit naturellement à la doctrine de l'expiation. Dans le Tanakh, l'expiation occupait une place centrale dans la vie cultuelle d'Israël.

Le sang des sacrifices était offert pour couvrir les fautes du peuple, selon les prescriptions données par Elohim à Moïse. Toutefois, ces sacrifices avaient un caractère

répétitif, provisoire et pédagogique. Ils ne pouvaient pas eux-mêmes enlever définitivement le péché ; ils annonçaient le sacrifice parfait à venir.

Le système lévitique pointait vers une réalité plus grande, plus profonde et plus durable : l'offrande unique et parfaite de Yéhoshwah.

Le Nouveau Testament révèle que cette offrande a trouvé son accomplissement dans la mort de Yéhoshwah sur la croix. Par son sang, il a obtenu une rédemption éternelle. Par son sacrifice, il a satisfait pleinement la justice d'Elohim. Par son obéissance, il a triomphé là où l'humanité déchue avait échoué.

Par sa mort et sa résurrection, il a ouvert un accès définitif au Père pour les élus. Ainsi, le salut ne repose pas sur une série d'actes expiatoires renouvelés sur la terre, mais sur un sacrifice unique, parfait et suffisant, dont l'efficacité demeure éternelle.

Toutefois, parler de l'expiation comme d'une œuvre parfaite et achevée ne signifie pas que l'activité salvatrice de Yéhoshwah soit terminée dans tous ses aspects. Les Écritures enseignent également que Yéhoshwah ressuscité et exalté intercède continuellement en faveur des siens. Il vit pour eux.

Il les représente devant Elohim. Il est leur souverain sacrificateur céleste. Il plaide non pour compléter un

sacrifice imparfait, mais pour appliquer de manière constante les mérites de son sacrifice parfait à ceux qu'il a rachetés.

C'est dans ce sens que l'on peut parler de **l'expiation continue** des élus : non pas comme si Yéhoshwah souffrait encore ou se sacrifiait encore, mais parce que la valeur de son offrande unique demeure perpétuellement efficace devant Elohim en faveur de ceux qui lui appartiennent.

Cette perspective soulève alors une tension apparente. D'un côté, plusieurs textes affirment avec force la sécurité des croyants, la fidélité d'Elohim, la puissance du sacrifice de Yéhoshwah, et l'assurance que nul ne peut ravir les brebis de sa main.

D'un autre côté, d'autres passages contiennent des avertissements sévères contre l'endurcissement, l'abandon de la foi, l'apostasie, et le danger de retomber. Une lecture superficielle pourrait donner l'impression d'une contradiction. Pourtant, l'un des objectifs de cet ouvrage est précisément de montrer que ces deux lignes d'enseignement ne s'opposent pas, mais doivent être comprises dans leur juste articulation.

Les promesses de conservation divine ne doivent pas être utilisées pour encourager la négligence spirituelle, pas plus que les avertissements contre l'apostasie ne doivent être

interprétés comme une négation de la puissance de l'œuvre rédemptrice de Yéhoshwah.

Les avertissements bibliques font partie des moyens par lesquels Elohim garde ses élus dans la foi, tandis que les promesses de sécurité révèlent que leur persévérance ultime repose sur la grâce souveraine d'Elohim et non sur la seule stabilité humaine.

La question de la perte du salut touche donc à plusieurs doctrines fondamentales : l'élection, la justification, la régénération, la sanctification, l'intercession du Mashiah, la persévérance des saints et la fidélité de l'alliance divine.

Si l'on sépare ces doctrines les unes des autres, on risque de tomber soit dans une sécurité charnelle dépourvue de sainteté, soit dans une insécurité permanente qui affaiblit la confiance en l'œuvre parfaite de Yéhoshwah. Il faut donc revenir aux Écritures avec rigueur, humilité et équilibre.

Le premier chapitre de ce tome montrera que **Yéhoshwah est l'auteur du salut éternel pour les élus**. Il s'agira d'établir que le salut trouve en lui son origine, son fondement et sa perfection. Nous examinerons le sens biblique de cette expression, ainsi que les implications doctrinales de l'affirmation selon laquelle le salut est éternel. Si Yéhoshwah en est l'auteur, cela signifie que le salut dépend de sa personne, de son œuvre et de sa fidélité.

Le deuxième chapitre traitera de **l'expiation continue pour le salut éternel des élus**. Nous y étudierons la portée

du sacrifice unique de Yéhoshwah, son ministère sacerdotal céleste, son intercession permanente, et l'application continue des bénéfices de son œuvre aux croyants. Ce chapitre sera essentiel pour comprendre que la continuité du salut n'est pas fondée sur la répétition du sacrifice, mais sur l'efficacité éternelle de celui-ci.

Enfin, le troisième chapitre abordera directement la question : **la perte du salut est-elle plausible ?** Nous analyserons les principaux textes invoqués dans ce débat, qu'il s'agisse de ceux qui semblent soutenir la possibilité d'une perte du salut ou de ceux qui affirment la sécurité définitive des élus.

L'objectif ne sera pas de minimiser les avertissements bibliques, mais de les replacer dans l'économie générale du salut révélé en Yéhoshwah.

En définitive, ce livre entend démontrer que le salut des élus repose sur une œuvre si parfaite, si profonde et si durable qu'elle ne peut être comprise à partir des seules fluctuations de l'expérience humaine.

Le salut doit être envisagé à partir de l'initiative d'Elohim, de l'efficacité du sacrifice de Yéhoshwah et de la permanence de son intercession. Ce n'est qu'à cette lumière que la question de la perte du salut peut être examinée avec sérieux et fidélité.

L'enjeu de cette étude est donc à la fois doctrinal, spirituel et pastoral. Doctrinal, parce qu'il s'agit de défendre la cohérence de la révélation biblique. Spirituel, parce qu'il est question de l'assurance du croyant et de sa marche dans la foi. Pastoral, parce qu'une compréhension juste du salut produit à la fois l'humilité, la vigilance, la confiance et la persévérance.

Puissent donc les pages qui suivent contribuer à mieux faire comprendre la grandeur du sacrifice de Yéhoshwah, la puissance de son intercession, la certitude du salut éternel des élus, et la manière juste d'interpréter les avertissements bibliques relatifs à l'apostasie.

Car plus l'on contemple la perfection de l'œuvre du Mashiah, plus l'on découvre que le salut n'est pas un édifice fragile construit par l'homme, mais une œuvre éternelle fondée sur la fidélité inébranlable d'Elohim.

CHAPITRE I :

YEHOSHWAH, SOURCE ET AUTEUR DU SALUT ETERNEL DES ELUS

Éphésiens 2:8-9

« Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don d'Élohim. Ce n'est point par les œuvres, afin que personne ne se glorifie. »

Ce passage est l'un des textes les plus clairs de toute la Bible sur l'origine du salut. Paul y enseigne que le salut ne vient ni des efforts humains, ni des mérites religieux, ni des œuvres de la loi, mais uniquement de la grâce d'Élohim.

1. « C'est par la grâce »

Le mot grec est χάρις (*charis*), qui signifie faveur gratuite, bonté imméritée, bienveillance souveraine. Cela veut dire que le salut est accordé par pure miséricorde. L'homme ne peut pas l'acheter, ni le mériter, ni le provoquer par sa propre justice.

2. « que vous êtes sauvés »

Le grec dit : ἔστε σεσωσμένοι (*este sesōsmenoi*), littéralement : **vous êtes ayant été sauvés**. C'est une forme forte qui montre :

- une œuvre déjà accomplie,
- dont les effets demeurent dans le présent.

Autrement dit, le salut est présenté ici comme une réalité déjà acquise pour le croyant.

Le verbe vient de **σῶζω** (*sōzō*), qui veut dire sauver, délivrer, préserver, arracher à la perdition.

3. « par le moyen de la foi »

Le mot grec est **πίστις** (*pistis*), qui signifie foi, confiance, adhésion du cœur.

La foi n'est pas ici la cause du salut, mais le **moyen** par lequel l'homme reçoit ce que Dieu donne. La grâce est la source ; la foi est la main qui reçoit.

4. « et cela ne vient pas de vous »

Paul ferme ici toute possibilité de faire du salut une production humaine.

Le salut ne vient ni :

- de la volonté naturelle,
- ni de l'intelligence,
- ni de la moralité,
- ni de la religion,
- ni de l'héritage familial.

5. « c'est le don d'Élohim »

Le mot grec pour don est **δῶρον** (*dōron*), c'est-à-dire un présent offert gratuitement.

Le salut est donc :

- un don,
- une grâce,
- une œuvre divine,
- une initiative céleste.

Il ne s'obtient pas par un échange ; il se reçoit dans l'humilité.

6. « ce n'est point par les œuvres »

Le mot grec ἔργα (*erga*) signifie œuvres, actions, accomplissements.

Paul exclut ici toute idée de salut fondé sur :

- les œuvres de la loi,
- les pratiques religieuses,
- les mérites personnels,
- la justice humaine.

L'homme n'est pas sauvé parce qu'il fait le bien ; il fait le bien parce qu'il a été sauvé.

7. « afin que personne ne se glorifie »

Le salut est structuré de telle manière que toute gloire revienne à Élohim seul. Si le salut venait même partiellement des œuvres humaines, alors l'homme pourrait s'en attribuer une part de mérite. Paul refuse cela totalement.

Le salut humilie l'homme et glorifie Élohim.

Éphésiens 2:8-9 enseigne donc quatre grandes vérités :

Premièrement, le salut a pour origine la grâce d'Élohim.

Deuxièmement, il est reçu par la foi.

Troisièmement, il n'est pas produit par l'homme.

Quatrièmement, il exclut toute glorification humaine.

Le salut est une œuvre entièrement divine dans sa source, gracieusement accordée en Mashyah, reçue par la foi, et absolument indépendante des mérites humains.

Accepter, recevoir et croire en Yéhoshwah Ha'Mashyah ne doivent pas être compris comme de simples actes autonomes de la volonté humaine déchuë, comme si l'homme possédait en lui-même la capacité spirituelle naturelle de venir à Élohim. Dans la perspective biblique, ces verbes trouvent leur véritable sens dans l'action préalable, intérieure et souveraine de YHWH, qui opère lui-même dans l'homme le vouloir et le faire selon son bon plaisir. Ainsi, la foi salvatrice n'est pas la production indépendante du cœur humain, mais le fruit de la grâce agissante de Dieu.

L'Écriture affirme en effet que c'est Élohim qui engendre les siens. Jacques 1:18 déclare : « *Il nous a engendrés selon sa volonté, par la parole de vérité, afin que nous soyons en quelque sorte les prémices de ses créatures.* »

Le grec emploie ici le verbe ἀποκυῶ (apokueō), qui signifie : enfanter, engendrer, donner naissance. L'expression

βουληθεῖς (*boulētheis*), « ayant voulu » ou « selon sa volonté », montre clairement que l'origine de cette génération spirituelle se trouve en Dieu lui-même. La nouvelle naissance ne procède donc pas d'une initiative humaine, mais de la volonté souveraine d'Élohim. L'homme n'est pas l'auteur de sa régénération ; il en est l'objet.

Cette même vérité apparaît avec force en Jean 1:12-13 : *« Mais à tous ceux qui l'ont reçu, à ceux qui croient en son nom, il a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu, lesquels sont nés, non du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu. »*

Le texte grec dit : ὅσοι δὲ ἔλαβον αὐτόν (*hosoi de elabon auton*) « tous ceux qui l'ont reçu » ; τοῖς πιστεύουσιν εἰς τὸ ὄνομα αὐτοῦ (*tois pisteuousin eis to onoma autou*) « à ceux qui croient en son nom ».

Le verbe λαμβάνω (*lambanō*), « recevoir », et le verbe πιστεύω (*pisteuō*), « croire », désignent bien la réponse humaine à la révélation divine. Toutefois, Jean prend immédiatement soin de préciser que cette réception et cette foi sont inséparables d'une naissance d'origine divine : οἱ... ἐκ θεοῦ ἐγεννήθησαν (*hoi... ek theou egennēthēsan*) « lesquels sont nés de Dieu ».

Le verbe γεννάω (*gennaō*), « engendrer », souligne ici encore que devenir enfant de Dieu ne procède ni de la filiation naturelle, ni de la volonté de la chair, ni de la décision autonome de l'homme.

L'expression οὐκ... ἀλλ' ἐκ θεοῦ (« non pas... mais de Dieu ») exclut explicitement toute origine humaine du nouvel état spirituel du croyant. Ce n'est donc pas l'homme qui, par sa seule capacité, se donne la nouvelle naissance ; c'est Dieu qui engendre.

Sous cet angle, la nouvelle naissance peut aussi être comprise comme l'entrée dans la nouvelle création. Le croyant n'est pas simplement un homme ancien qui aurait adopté une meilleure orientation religieuse ; il est un être recréé par la puissance divine. Ce passage de la mort à la vie, de la chair à l'Esprit, de l'ancienne condition adamique à la filiation divine, procède entièrement de l'action souveraine d'Élohim.

Il faut donc affirmer avec précision que recevoir Yéhoshwah, croire en son nom, être engendré par la parole de vérité, devenir une nouvelle création, et devenir enfant d'Élohim, sont des réalités qui, bien qu'elles impliquent la réponse de foi de l'homme, trouvent leur source première et déterminante en Dieu lui-même. C'est YHWH qui appelle, éclaire, attire, vivifie, engendre et crée à nouveau.

Ainsi, la filiation divine ne vient pas de l'homme, mais d'Élohim seul. L'homme reçoit, parce que Dieu donne. L'homme croit, parce que Dieu agit. L'homme devient enfant d'Élohim, non parce qu'il se produit lui-même une naissance spirituelle, mais parce qu'il est engendré d'en

haut par la volonté souveraine et la parole vivifiante de Dieu.

YHWH est l'auteur de notre foi, car la foi véritable ne trouve pas son origine dans l'homme déchu, mais en Elohim lui-même. L'Écriture enseigne que c'est Elohim qui a départi à chacun une mesure de foi, selon sa grâce et sa souveraineté. Ainsi, l'homme ne peut prétendre venir au salut par sa seule volonté, par ses propres capacités, ni par les œuvres de sa justice personnelle. Si le croyant croit, c'est parce qu'Elohim a d'abord opéré en lui ce qui lui est nécessaire pour répondre à son appel.

La foi salvatrice n'est donc pas une production autonome du cœur humain, mais une grâce accordée par Elohim. Elle est le moyen par lequel l'homme saisit le salut, mais elle-même procède de l'initiative divine. En ce sens, toute l'œuvre du salut révèle la primauté absolue d'Elohim : il appelle, il éclaire, il convainc, il attire, il sauve et il affermit. Du commencement jusqu'à l'accomplissement, le salut porte ainsi le sceau de l'action souveraine de YHWH.

C'est pourquoi il est juste d'affirmer qu'Elohim est non seulement l'auteur de notre foi, mais aussi le fondement de notre salut. En effet, si la foi par laquelle nous recevons le salut vient de lui, alors le salut lui-même repose entièrement sur son initiative, sur sa grâce et sur son œuvre. L'homme n'en est ni l'origine ni le mérite ; il en est le bénéficiaire. Toute gloire revient donc à YHWH, qui a

voulu, ordonné et accompli le salut en faveur de ceux qu'il appelle à lui.

Ainsi, dire que YHWH est l'auteur de notre foi revient à reconnaître qu'il est la source première de toute l'économie du salut. La foi, loin d'exalter l'homme, magnifie Elohim, car elle témoigne que tout vient de lui et retourne à lui. C'est en cela qu'Elohim demeure le fondement inébranlable, la cause efficiente et l'auteur suprême de notre salut.

Romains 12:3 : la mesure de foi départie par Elohim

L'apôtre Paul déclare dans Romains 12:3 : « *Par la grâce qui m'a été donnée, je dis à chacun de vous de n'avoir pas de lui-même une trop haute opinion, mais de revêtir des sentiments modestes, selon la mesure de foi que Dieu a départie à chacun.* »

Ce verset s'inscrit dans un passage où Paul exhorte les croyants à vivre selon les exigences pratiques de la vie nouvelle. Après avoir appelé les saints à offrir leurs corps comme un sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu, il s'attaque ici à un danger majeur dans la vie communautaire : l'orgueil spirituel. L'apôtre rappelle que personne ne doit se considérer au-dessus des autres, ni s'attribuer à lui-même une grandeur qui ne procède pas de la grâce divine. La pensée du croyant doit être sobre, équilibrée et humble.

L'expression « **par la grâce qui m'a été donnée** » montre déjà que Paul parle en tant que serviteur établi par Elohim. Même son autorité apostolique n'est pas le fruit d'un mérite personnel, mais d'une grâce reçue. Ainsi, dès le commencement du verset, l'accent est mis sur l'initiative divine. Paul n'agit pas comme un homme qui se serait élevé de lui-même ; il agit comme un homme à qui une grâce a été confiée. Cette précision est importante, car elle prépare le terrain pour comprendre que tout ce qui concerne la vie spirituelle procède d'abord de Dieu.

Paul demande ensuite à chacun de **ne pas avoir de lui-même une trop haute opinion**. Cette exhortation touche directement le cœur humain, qui est naturellement porté à l'exaltation de soi. Dans le domaine spirituel, ce danger peut être encore plus subtil, car l'homme peut facilement transformer les dons reçus en motifs de gloire personnelle. Or, le croyant doit se souvenir qu'il n'est que le bénéficiaire de ce qu'Elohim lui accorde. Il n'est ni la source de ses dons, ni l'auteur de sa foi, ni l'origine de son appel.

C'est dans ce contexte que Paul parle de « **la mesure de foi que Dieu a départie à chacun** ». Cette expression enseigne que la foi, dans sa distribution et dans son exercice, est liée à l'action souveraine d'Elohim. Le verbe **départir** indique une répartition, une attribution faite par Dieu lui-même. Cela signifie que ce que chaque croyant possède pour vivre, servir et fonctionner dans le corps de

Mashiah n'est pas le produit d'une supériorité naturelle, mais le résultat d'un don divin.

Cette **mesure de foi** ne doit pas être comprise comme si tous les croyants recevaient exactement la même manifestation, la même capacité ou le même degré d'exercice. Le contexte de Romains 12 conduit plutôt à voir ici une foi en rapport avec la place de chacun dans l'assemblée et avec la fonction que Dieu lui assigne. Chaque croyant reçoit de Dieu ce qui lui est nécessaire pour accomplir sa part dans l'édification du corps. Ainsi, la foi n'est pas donnée pour nourrir l'orgueil, mais pour servir dans l'humilité.

Ce verset a donc une portée doctrinale importante. Il montre que la vie chrétienne ne repose pas sur l'autosuffisance humaine. Même dans l'exercice de la foi, l'homme dépend d'Elohim. La capacité de croire, de persévérer, de servir et de marcher dans l'appel divin ne peut être séparée de la grâce de Dieu. En ce sens, **Romains 12:3 soutient fortement l'idée que l'initiative du salut et de la vie spirituelle appartient à Elohim.** L'homme ne peut pas se glorifier, puisque même ce qu'il possède dans le domaine de la foi lui a été départi par grâce.

Il faut également souligner que Paul unit ici **l'humilité et la foi**. Plus un croyant comprend que ce qu'il a vient d'Elohim, moins il sera tenté de s'élever. La vraie foi ne produit pas l'orgueil ; elle produit la dépendance, la

reconnaissance et la sobriété. Celui qui sait que Dieu lui a tout donné ne se compare pas charnellement aux autres, mais se tient devant Elohim avec actions de grâces.

Enfin, ce verset révèle une belle harmonie dans l'économie divine : Elohim distribue, Elohim ordonne, Elohim soutient, et le croyant répond dans l'obéissance et l'humilité. La foi n'est donc pas une matière de vanité personnelle, mais une réalité sacrée confiée par Dieu pour sa gloire. Voilà pourquoi Romains 12:3 doit être lu non seulement comme une exhortation morale contre l'orgueil, mais aussi comme une affirmation théologique de la souveraineté d'Elohim dans la vie du croyant.

L'Écriture déclare dans Hébreux 12:2 : *« Ayant les regards sur Yéhoshwah, l'auteur et le consommateur de la foi, qui, en vue de la joie qui lui était réservée, a souffert la croix, méprisé l'ignominie, et s'est assis à la droite du trône d'Elohim. »*

Ce verset se situe dans un contexte d'exhortation à la persévérance. Après avoir présenté, au chapitre 11, les témoins de la foi, l'auteur de l'épître aux Hébreux tourne maintenant les regards du croyant vers la personne suprême de Yéhoshwah.

Les anciens ont marché par la foi, mais Yéhoshwah est présenté comme celui en qui la foi trouve son principe, son modèle parfait et son accomplissement final. Ainsi, le croyant n'est pas appelé à fixer ses yeux sur lui-même, sur ses forces ou sur ses expériences, mais sur Yéhoshwah seul.

L'expression « **l'auteur et le consommateur de la foi** » est d'une portée doctrinale considérable. Le mot **auteur** signifie ici le prince, l'initiateur, le chef, celui qui commence et ouvre le chemin. Quant au mot **consommateur**, il désigne celui qui mène à l'achèvement, à la perfection, à l'accomplissement complet. Cela signifie que la foi chrétienne trouve en Yéhoshwah son commencement et son achèvement. Il n'est pas seulement un exemple de foi parmi d'autres ; il est la source même de la foi et celui qui la conduit jusqu'à son terme parfait.

Cette vérité confirme que la foi n'est pas une œuvre autonome de l'homme. Si Yéhoshwah en est l'auteur, alors la foi procède fondamentalement de lui. Si Yéhoshwah en est le consommateur, alors c'est lui aussi qui la soutient, la fortifie et la mène à sa pleine maturité. Le croyant ne commence pas dans la foi par ses propres moyens, et il ne persévère pas non plus par sa propre capacité. Du commencement jusqu'à la fin, la foi dépend de l'action de Yéhoshwah.

Le texte ajoute que Yéhoshwah, « *en vue de la joie qui lui était réservée, a souffert la croix, méprisé l'ignominie* ». L'auteur montre ainsi que Yéhoshwah a lui-même parcouru le chemin de l'obéissance parfaite jusqu'au bout. Il a enduré la souffrance, supporté la honte et triomphé par son œuvre rédemptrice. Cela fait de lui le modèle parfait de la persévérance, mais plus encore, le fondement objectif de

notre foi. En effet, notre foi ne repose pas sur une idée abstraite ni sur un sentiment religieux, mais sur l'œuvre historique, réelle et achevée de Yéhoshwah crucifié, ressuscité et glorifié.

Le fait qu'il se soit **assis à la droite du trône d'Elohim** révèle que son œuvre est pleinement accomplie et agréée par le Père. Son exaltation céleste garantit la sécurité et l'efficacité de la foi des croyants. Celui qui a commencé l'œuvre est aussi celui qui règne pour l'achever. Ainsi, la foi du croyant n'est jamais indépendante de la personne vivante de Yéhoshwah ; elle est continuellement soutenue par son ministère glorieux et par sa position d'autorité à la droite d'Elohim.

Dans une perspective doctrinale, ce verset établit donc que Yéhoshwah occupe une place centrale et absolue dans la foi chrétienne. Il n'est pas seulement l'objet de la foi ; il en est aussi l'auteur et le consommateur. Cela signifie que toute la dynamique de la vie chrétienne dépend de lui. Sans lui, il n'y a ni commencement, ni persévérance, ni perfection de la foi. Le salut, reçu par la foi, demeure ainsi entièrement enraciné dans la personne et dans l'œuvre de Yéhoshwah.

Ce passage complète admirablement l'enseignement de Romains 12:3. Dans Romains, Elohim départit à chacun une mesure de foi ; dans Hébreux, Yéhoshwah est révélé comme l'auteur et le consommateur de cette foi. Les deux

textes convergent pour montrer que la foi n'a pas sa source dans l'homme, mais en Elohim. L'homme croit parce qu'il lui est donné de croire, et cette foi trouve son origine, son contenu, sa direction et son accomplissement en Yéhoshwah.

Ainsi, regarder à Yéhoshwah n'est pas un simple conseil de piété ; c'est une nécessité doctrinale et spirituelle. Le croyant doit détourner ses regards de lui-même, de ses faiblesses, de ses combats et même de ses progrès, pour les fixer sur celui qui est à la fois la source et l'achèvement de sa foi. Plus il regarde à Yéhoshwah, plus il demeure affermi, car la foi se nourrit de sa personne, de son œuvre et de sa gloire.

La doctrine du salut occupe une place centrale dans la révélation biblique. Toute l'Écriture montre que l'humanité déchue ne peut se sauver elle-même et que le salut procède entièrement d'Elohim.

Depuis la chute d'Adam jusqu'à l'accomplissement de la rédemption en Yéhoshwah HaMashiah, le message biblique demeure constant : l'homme est perdu par le péché, mais Elohim intervient dans sa grâce pour sauver ceux qu'il appelle.

Dans cette perspective, il est capital de comprendre que Yéhoshwah n'est pas seulement un messager du salut, ni seulement un instrument du salut, mais **l'auteur même du salut éternel pour les élus.**

Cette affirmation repose principalement sur Hébreux 5:9 :

« Et, après avoir été élevé à la perfection, il est devenu pour tous ceux qui lui obéissent l'auteur d'un salut éternel. »

Ce verset est l'un des textes les plus importants pour comprendre la grandeur de l'œuvre de Yéhoshwah Ha'Mashyah. Il affirme trois vérités majeures :

- Yéhoshwah a été **élevé à la perfection**,
- il est devenu **l'auteur du salut éternel**,
- et ce salut est pour **tous ceux qui lui obéissent**.

1. « Après avoir été élevé à la perfection »

Le grec emploie ici le verbe **τελειόω** (*teleiōō*), qui signifie : rendre parfait, accomplir, mener à son achèvement, porter à la pleine réalisation.

Le texte ne veut pas dire que Yéhoshwah était auparavant imparfait moralement, comme s'il lui manquait la sainteté. La Bible affirme au contraire qu'il est sans péché :

- il n'a point commis de péché,
- il n'a point connu le péché,
- il n'y a point de péché en lui.

Ainsi, l'expression « **élevé à la perfection** » signifie qu'il a été **pleinement accompli dans sa mission de médiateur et de souverain sacrificateur**. Par ses souffrances, son obéissance, sa mort et sa résurrection, il a atteint

l'achèvement complet de l'œuvre que le Père lui avait confiée.

Autrement dit, il a été rendu parfait dans l'exercice de sa fonction rédemptrice. Il est allé jusqu'au bout de l'obéissance, jusqu'au bout du sacrifice, jusqu'au bout de la mission salvatrice.

2. « Il est devenu... l'auteur »

Le mot grec traduit par « **auteur** » est αἴτιος (*aitios*). Ce terme signifie :

- cause,
- source,
- origine,
- responsable,
- celui par qui une chose existe réellement.

Ainsi, Yéhoshwah est présenté ici comme :

- la **source** du salut,
- la **cause efficace** du salut,
- le **fondement vivant** du salut,
- celui par qui le salut devient réel pour les élus.

Il n'est pas simplement un messager qui annonce le salut. Il n'est pas seulement un exemple moral. Il est celui qui **produit, acquiert, et garantit** le salut.

3. « Un salut éternel »

Le grec dit : **σωτηρίας αἰωνίου** (*sōtērias aiōniou*).

a) Sōtēria (σωτηρία)

Signifie :

- salut,
- délivrance,
- conservation,
- sécurité,
- libération définitive accordée par Dieu.

b) Aiōnios (αἰώνιος)

Signifie :

- éternel,
- qui appartient à l'éternité,
- qui ne prend pas fin,
- qui relève de l'ordre divin et définitif.

Le texte n'emploie pas simplement le mot « salut », mais **salut éternel**. Cela veut dire que le salut dont Yéhoshwah est l'auteur n'est pas :

- temporaire,
- partiel,
- provisoire,
- incertain.

Il s'agit d'un salut :

- parfait dans son origine,
- complet dans son efficacité,
- durable dans ses effets,
- éternel dans sa portée.

Ce salut ne consiste pas seulement à être aidé pour un moment ; il consiste à être délivré définitivement du péché, de la condamnation, de la mort spirituelle et de la perdition.

4. « Pour tous ceux qui lui obéissent »

Cette expression est très importante. Elle ne veut pas dire que l'obéissance humaine mérite le salut, comme si l'homme gagnait le salut par ses œuvres.

Le verbe grec est ὑπακούω (*hypakouō*), qui signifie :

- écouter avec soumission,
- obéir,
- se soumettre à une autorité,
- répondre par une obéissance de foi.

Dans le contexte biblique, **obéir à Yéhoshwah**, c'est :

- croire en lui,
- recevoir sa parole,
- se soumettre à son autorité,
- marcher dans la foi qui produit l'obéissance.

Il ne s'agit donc pas d'une obéissance légaliste ou méritoire, mais de l'obéissance qui découle d'une foi vivante. Le vrai croyant obéit parce qu'il a reçu le salut, et non pour l'acheter.

Ainsi, ce verset désigne ceux qui répondent au Mashyah par une foi soumise, réelle et persévérante.

Ce verset résume à lui seul une vérité fondamentale : le salut trouve en Yéhoshwah sa source, son fondement, son efficacité et son accomplissement. Il ne s'agit pas d'un salut temporaire, provisoire ou incertain, mais d'un **salut éternel**, c'est-à-dire un salut qui procède d'une œuvre parfaite et qui demeure valable devant Elohim pour toujours.

1. Le salut éternel : une œuvre différente des délivrances temporaires

La Bible parle parfois de délivrances temporelles : délivrance d'un danger, d'une guerre, d'une maladie, d'une oppression. Mais le salut dont parle Hébreux 5:9 est d'un ordre supérieur : il s'agit du **salut éternel**. Cette expression indique que l'œuvre de Yéhoshwah n'est pas limitée à une aide passagère dans l'histoire humaine. Elle touche à la condition éternelle de l'homme devant Elohim.

Le salut éternel comprend :

- le pardon des péchés ;
- la réconciliation avec Elohim ;

- la justification ;
- la sanctification ;
- l'adoption ;
- la glorification future.

Il ne s'agit donc pas seulement d'un soulagement momentané, mais d'un changement radical et définitif de position spirituelle. Celui qui reçoit ce salut passe de la condamnation à la vie, de l'éloignement à la communion, de la mort spirituelle à la participation à la vie divine.

Jean 5:24

« En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui écoute ma parole, et qui croit à celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle et ne vient point en jugement, mais il est passé de la mort à la vie. »

Ce passage montre que le salut apporté par Yéhoshwah a une portée définitive. Il introduit le croyant dans une condition nouvelle qui est déjà marquée par la vie éternelle.

2. Yéhoshwah est l'auteur du salut parce qu'il est le seul médiateur

L'Écriture enseigne que le salut ne peut venir que par un médiateur capable de réconcilier Elohim et l'homme. Or, à cause du péché, aucun homme ordinaire ne peut remplir cette fonction. Il fallait un médiateur parfait, saint, sans péché, capable de représenter les hommes devant Elohim et d'accomplir une œuvre expiatoire suffisante.

1 Timothée 2:5

« Car il y a un seul Dieu, et aussi un seul médiateur entre Dieu et les hommes, Yéhoshwah HaMashiah homme. »

Yéhoshwah est donc l'auteur du salut éternel parce qu'il est le **seul médiateur légitime et efficace**. Il est le pont entre Elohim et les hommes. Il vient d'en haut, il connaît parfaitement le Père, et il prend véritablement la condition humaine afin d'accomplir la rédemption. En lui, Elohim agit pour sauver ; par lui, les hommes ont accès à Elohim.

Son rôle de médiateur n'est pas simplement théorique. Il est fondé sur son incarnation, son obéissance, sa mort et sa résurrection. Il ne réconcilie pas par un simple enseignement moral, mais par le don de lui-même.

3. Yéhoshwah est l'auteur du salut par son obéissance parfaite

Hébreux 5 met en relation le salut éternel avec l'obéissance de Yéhoshwah. Le texte affirme qu'il a appris l'obéissance par les choses qu'il a souffertes, non pas parce qu'il était désobéissant auparavant, mais parce qu'il a vécu dans sa condition humaine l'obéissance parfaite jusque dans la souffrance et jusque dans la mort.

Hébreux 5:8-9

« Il a appris, bien qu'il fût Fils, l'obéissance par les choses qu'il a souffertes, et, après avoir été élevé à la perfection, il est

devenu pour tous ceux qui lui obéissent l'auteur d'un salut éternel. »

Le premier Adam avait introduit le péché dans le monde par sa désobéissance. Yéhoshwah, en revanche, accomplit la volonté d'Elohim dans une obéissance totale. Là où Adam a échoué, Yéhoshwah a triomphé.

Romains 5:19

« Car, comme par la désobéissance d'un seul homme beaucoup ont été rendus pécheurs, de même par l'obéissance d'un seul beaucoup seront rendus justes. »

Ainsi, le salut éternel repose sur l'obéissance parfaite de Yéhoshwah. Il est l'auteur du salut parce qu'il a satisfait pleinement aux exigences de la justice divine. Il n'a pas seulement enseigné le chemin du salut ; il a personnellement accompli les conditions nécessaires à ce salut.

4. Yéhoshwah est l'auteur du salut par son sacrifice expiatoire

Le salut éternel n'est pas un simple décret abstrait. Il a été obtenu à un prix : le sacrifice de Yéhoshwah. Le péché exigeait une expiation, car Elohim est juste. Il ne pouvait pas simplement ignorer la faute humaine. Il fallait qu'une satisfaction soit rendue à la justice divine.

Le système sacrificiel du Tanakh préparait cette vérité. Les animaux offerts sur l'autel ne pouvaient pas réellement

enlever le péché, mais ils annonçaient le sacrifice parfait à venir.

Hébreux 10:4

« Car il est impossible que le sang des taureaux et des boucs ôte les péchés. »

Ces sacrifices étaient des figures. Le véritable salut éternel exigeait une offrande parfaite. Cette offrande, c'est Yéhoshwah lui-même.

Hébreux 9:12

« Et il est entré une fois pour toutes dans le lieu très saint, non avec le sang des boucs et des veaux, mais avec son propre sang, ayant obtenu une rédemption éternelle. »

Ce verset est capital. Il montre que le salut éternel n'est pas simplement annoncé par Yéhoshwah, mais acquis par son propre sang. Il est l'auteur du salut parce qu'il en a payé le prix. Son sacrifice possède une valeur infinie, non seulement parce qu'il est sans péché, mais aussi parce qu'il est l'offrande parfaite agréée par Elohim.

5. Le salut éternel des élus est fondé sur l'efficacité parfaite de son œuvre

Si Yéhoshwah est l'auteur du salut éternel, cela signifie que son œuvre n'est ni incomplète ni imparfaite. Elle ne laisse pas les croyants dans une situation d'incertitude. Au contraire, son œuvre assure pleinement ce qu'elle promet.

Hébreux 10:14

« Car, par une seule offrande, il a amené à la perfection pour toujours ceux qui sont sanctifiés. »

Le texte ne dit pas qu'il a rendu le salut seulement possible ; il affirme qu'il a amené à la perfection pour toujours ceux qui sont sanctifiés. Cette expression montre l'efficacité décisive de son œuvre. Le salut des élus ne repose donc pas sur une tentative inachevée, mais sur une rédemption réellement accomplie.

Cette vérité doit être comprise correctement. Cela ne signifie pas que les croyants sont déjà glorifiés dans leur expérience présente, ni qu'ils ne luttent plus contre le péché. Cela signifie que devant Elohim, l'œuvre sacrificielle de Yéhoshwah a posé un fondement parfait et définitif pour leur salut complet.

6. Yéhoshwah est l'auteur du salut parce qu'il donne la vie éternelle

Le salut éternel n'est pas seulement une délivrance négative de la condamnation ; il est aussi la communication positive de la vie éternelle. Or, cette vie se trouve en Yéhoshwah.

Jean 10:27-28

« Mes brebis entendent ma voix ; je les connais, et elles me suivent. Je leur donne la vie éternelle ; et elles ne périront jamais. »

Cette déclaration est déterminante. Yéhoshwah ne dit pas seulement qu'il montre la vie éternelle, mais qu'il la **donne**. Cela confirme qu'il en est l'auteur. Celui qui donne la vie éternelle est nécessairement celui en qui cette vie réside de manière souveraine.

1 Jean 5:11-12

« Et voici ce témoignage, c'est que Dieu nous a donné la vie éternelle, et que cette vie est dans son Fils. Celui qui a le Fils a la vie ; celui qui n'a pas le Fils de Dieu n'a pas la vie. »

Le salut éternel est donc inséparable de la personne de Yéhoshwah. Recevoir Yéhoshwah, c'est recevoir la vie. Être uni à lui, c'est participer à cette vie éternelle. Il est l'auteur du salut parce qu'il est le dépositaire et le dispensateur de cette vie.

7. L'auteur du salut éternel pour les élus

La Bible enseigne que le salut s'inscrit dans le dessein éternel d'Elohim. Ceux qui sont sauvés ne le sont pas par hasard ni simplement par une initiative humaine indépendante de la volonté divine. Ils sont les objets de la grâce souveraine d'Elohim.

Éphésiens 1:4-5

« En lui Dieu nous a élus avant la fondation du monde, pour que nous soyons saints et irrépréhensibles devant lui, nous ayant prédestinés dans son amour à être ses enfants d'adoption par Yéhoshwah HaMashiah. »

Ce texte montre que le salut des élus s'enracine dans le dessein éternel d'Elohim et s'accomplit par Yéhoshwah. Ainsi, l'œuvre de Yéhoshwah n'est pas une œuvre indéterminée, suspendue au hasard, mais une œuvre voulue par Elohim pour sauver effectivement son peuple.

Matthieu 1:21

« Tu lui donneras le nom de Yéhoshwah ; c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés. »

Le texte ne dit pas seulement qu'il rendra le salut possible, mais qu'il sauvera son peuple. Cela souligne l'efficacité réelle de son œuvre en faveur des élus.

8. L'auteur du salut et la certitude de l'accomplissement final

Le fait que Yéhoshwah soit l'auteur du salut éternel implique aussi qu'il en garantit l'achèvement. Celui qui commence l'œuvre du salut la mène à son terme. Le salut n'est pas une réalité fragmentée dans laquelle Elohim commencerait et l'homme terminerait. Ce que Yéhoshwah initie, il l'achève.

Hébreux 12:2

« Ayant les regards sur Yéhoshwah, le chef et le consommateur de la foi. »

Il est à la fois l'initiateur et l'achèvement. Cette double fonction éclaire profondément la notion d'auteur du salut.

Yéhoshwah n'est pas seulement au commencement ; il est aussi à la fin. Il conduit les siens jusqu'à la gloire.

Romains 8:30

« Et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés ; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés ; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés. »

Dans cette chaîne du salut, l'action d'Elohim apparaît comme une œuvre cohérente, continue et certaine. Celui qui justifie glorifie aussi. Ainsi, si Yéhoshwah est l'auteur du salut éternel, ce salut ne peut être pensé comme une œuvre instable, laissée à l'incertitude des forces humaines.

9. L'obéissance des croyants comme fruit du salut

Hébreux 5:9 précise que Yéhoshwah est l'auteur du salut éternel *« pour tous ceux qui lui obéissent »*. Il faut bien comprendre cette expression. Elle ne signifie pas que l'obéissance humaine mérite le salut. Elle signifie plutôt que les bénéficiaires du salut sont ceux qui répondent à Yéhoshwah par une foi obéissante.

Dans la Bible, la foi véritable n'est jamais une simple adhésion intellectuelle. Elle produit l'obéissance. Celui qui croit réellement à Yéhoshwah se soumet à lui, le suit et demeure attaché à sa parole.

Jean 14:15

« Si vous m'aimez, gardez mes commandements. »

Cette obéissance n'est pas la cause méritoire du salut, mais la manifestation concrète de l'union avec celui qui sauve. Les élus ne sont pas sauvés parce qu'ils obéissent parfaitement ; ils obéissent parce qu'ils ont été saisis par la grâce du salut.

10. Hors de Yéhoshwah, il n'y a pas de salut

Si Yéhoshwah est l'auteur du salut éternel, alors il n'existe pas d'autre source de salut. Cette exclusivité est affirmée avec force dans tout le Nouveau Testament.

Actes 4:12

« Il n'y a de salut en aucun autre ; car il n'y a sous le ciel aucun autre nom qui ait été donné parmi les hommes, par lequel nous devons être sauvés. »

Cette déclaration exclut toute autre voie. Le salut n'est pas dans les systèmes religieux, dans les traditions humaines, dans la moralité naturelle, ni dans l'effort personnel. Il est en Yéhoshwah seul. Voilà pourquoi il est l'auteur du salut éternel : parce qu'en dehors de lui, il n'existe aucun salut véritable.

Yéhoshwah est l'auteur du salut éternel pour les élus parce qu'il en est la source, le médiateur, l'accomplissement et le garant. Son salut est éternel, parce qu'il repose sur une œuvre parfaite, un sacrifice unique, une obéissance totale et une vie ressuscitée qui ne peut plus être soumise à la mort. Il ne propose pas simplement un chemin de salut ; il

est lui-même le Sauveur qui obtient, applique et assure ce salut pour ceux qui lui appartiennent.

Par son obéissance, il a réparé la désobéissance d'Adam. Par son sang, il a obtenu une rédemption éternelle. Par sa résurrection, il a triomphé de la mort. Par sa vie présente, il demeure le médiateur vivant de ceux qu'il a rachetés. Ainsi, le salut des élus ne repose pas sur leur propre capacité, mais sur la personne glorieuse et l'œuvre parfaite de Yéhoshwah.

Reconnaître Yéhoshwah comme l'auteur du salut éternel conduit donc à plusieurs certitudes : le salut vient d'Elohim, il est accompli par Yéhoshwah, il est appliqué efficacement aux élus, et il porte en lui-même la garantie de son accomplissement final. C'est pourquoi toute la gloire du salut revient à Elohim seul, manifesté dans l'œuvre rédemptrice de Yéhoshwah HaMashiah.

Beaucoup de croyants vivent sans la pleine assurance de leur salut, parce qu'ils sont troublés par certains prédicateurs qui enseignent la possibilité de perdre le salut. Il est donc indispensable, avant d'aborder cette controverse, de définir d'abord ce qu'est le salut selon la révélation biblique. En effet, seule une compréhension juste du salut à la lumière des Écritures permet de répondre avec clarté à la question de sa certitude et de sa permanence.

Qu'est-ce que le salut en Yéhoshwah ha'mashyah ?

Le mot **salut**, dans son usage courant, désigne le fait d'être sauvé de la mort, d'un danger, ou d'échapper à une situation pénible. Cette définition, bien qu'utile dans le langage ordinaire, demeure insuffisante pour exprimer la profondeur de la réalité biblique.

Dans les Saintes Écritures, et plus particulièrement dans le Nouveau Testament rédigé en grec, le salut ne se réduit pas à une simple délivrance passagère ; il désigne l'œuvre souveraine, parfaite et éternelle d'Élohim en faveur de l'homme perdu.

Le salut en Yéhoshwah Ha'Mashyah est la grande intervention divine par laquelle Élohim arrache l'homme au péché, à la condamnation, à la puissance des ténèbres, à la mort spirituelle et à la perdition éternelle, pour le réconcilier avec lui-même, lui communiquer la vie divine, et le conduire jusqu'à la gloire.

Il ne s'agit donc pas d'une amélioration morale ni d'une simple réforme religieuse, mais d'une œuvre de rédemption totale, opérée par la grâce d'Élohim et reçue par la foi.

Le Nouveau Testament emploie plusieurs termes grecs pour décrire les différentes facettes de cette réalité. Chacun met en lumière un aspect particulier de la grandeur du salut en Mashyah.

LES PRINCIPAUX TERMES GRECS DU SALUT

1. Sōtēria (σωτηρία) : le salut comme délivrance et sécurité

Le mot **σωτηρία** (*sōtēria*) signifie salut, délivrance, conservation, sécurité, préservation. Il exprime l'idée d'un état de sûreté accordé par l'intervention d'Élohim. Ce terme désigne souvent le salut dans son sens le plus complet : délivrance du péché, de la colère à venir, de la perdition et de l'ennemi.

Lorsqu'il est écrit, par exemple, qu'il n'y a de salut en aucun autre que Yéhoshwah, il s'agit d'une **σωτηρία** absolue, c'est-à-dire d'un salut parfait et définitif. Ce mot souligne que le salut place l'homme dans une sécurité spirituelle totale devant Élohim.

2. Sōtērion (σωτήριον) : le salut manifesté dans la personne du Sauveur

Le terme **σωτήριον** (*sōtērion*) signifie ce qui sauve, ce qui apporte le salut, ou ce en quoi le salut se manifeste. En Luc 2:30, Siméon dit : « Mes yeux ont vu ton salut. » Le salut n'est donc pas ici une idée abstraite, mais une réalité visible en la personne de Yéhoshwah.

Ce terme met l'accent sur le fait que le salut est **incarné**. Il ne s'agit pas seulement d'un décret céleste ou d'un principe doctrinal : le salut a pris chair dans le Fils envoyé.

Yéhoshwah n'apporte pas seulement le salut ; il en est la manifestation vivante.

3. Lutroō (λυτρόω) : le salut comme rachat

Le verbe **λυτρόω** (*lutroō*) signifie racheter, libérer moyennant rançon, délivrer au prix d'un paiement. Il évoque la libération d'un esclave ou d'un captif par le versement d'un prix.

Ce terme montre que le salut n'est pas une délivrance arbitraire. Il a un coût. Ce coût est celui du sang précieux de Yéhoshwah Ha'Mashyah. Nous n'avons pas été rachetés par des choses périssables, mais par le prix infini du sacrifice du Fils. Le salut est donc une **rédemption** réelle, fondée sur un paiement expiatoire et parfait.

4. Aphesis (ἄφεσις) : le salut comme pardon et rémission

Le mot **ἄφεσις** (*aphesis*) signifie rémission, pardon, relâchement, libération. Il désigne l'effacement de la culpabilité et la remise des fautes.

Par ce terme, l'Écriture montre que le salut inclut le pardon plénier des péchés. La faute n'est pas simplement minimisée ; elle est remise. La dette n'est pas seulement allégée ; elle est annulée. Le salut en Mashyah comprend donc la rémission totale de la culpabilité devant Élohim.

5. Rhuomai (ῥυομαι) : le salut comme arrachement à la puissance du mal

Le verbe **ῥυομαι** (*rhuomai*) signifie tirer hors de, arracher, délivrer puissamment. Il met en évidence l'intervention énergique de Dieu qui retire les siens de l'emprise du mal, du danger ou de la puissance ennemie.

Ce terme révèle que le salut n'est pas uniquement pardon ; il est aussi délivrance effective du pouvoir des ténèbres, de Satan, du mal et de la destruction. Élohim ne fait pas que déclarer juste ; il arrache réellement son peuple à l'autorité ennemie.

6. Sōzō (σῶζω) : sauver, préserver, guérir

Le verbe **σῶζω** (*sōzō*) signifie sauver, garder sain et sauf, délivrer, préserver de la ruine, et parfois guérir. Il est le terme le plus fréquent pour exprimer l'acte de sauver.

Ce mot a une portée très large : il peut désigner un secours physique, une guérison, une délivrance d'un danger, mais surtout le salut spirituel. Il montre ainsi que le salut en Yéhoshwah touche l'homme tout entier : sa condition devant Dieu, son état intérieur, sa relation au péché, et son avenir éternel.

7. Diasōzō (διασώζω) : sauver complètement à travers l'épreuve

Le verbe διασώζω (*diasōzō*), composé de **dia** (« à travers ») et de **sōzō** (« sauver »), signifie sauver à travers, préserver complètement, faire parvenir sain et sauf.

Il exprime l'idée d'un salut qui conduit l'homme à travers le danger, l'épreuve ou le jugement, pour le faire parvenir intact au but. Ce terme met donc en lumière la dimension préservatrice et achevée du salut.

DÉFINITION BIBLIQUE DU SALUT

À la lumière de ces termes, le salut biblique peut être défini comme suit :

Le salut est l'œuvre souveraine d'Élohim par laquelle il délivre totalement l'homme du péché adamique, de ses péchés personnels, de la culpabilité, de la condamnation, des vaines manières de vivre héritées de son passé, de l'autorité de Satan et des ténèbres, pour le réconcilier avec lui-même, lui communiquer la vie éternelle, et l'introduire dans la nouvelle création, par Yéhoshwah Ha'Mashyah.

Le salut est donc une rédemption complète, une réconciliation profonde, une libération spirituelle, un pardon total et une restauration définitive.

LES QUATRE FONDEMENTS DU SALUT

L'Évangile du salut, révélé par la grâce et reçu par la foi, est le cœur du message biblique. Il met en lumière quatre

grandes réalités qui forment l'architecture entière de la rédemption :

1. **Ce que nous étions avant la croix**
2. **Ce que Yéhoshwah a fait pour nous à la croix**
3. **Ce que nous sommes devenus après la croix**
4. **Ce que nous serons dans l'accomplissement final du salut**

Ces quatre axes permettent de contempler le salut dans toute son étendue : de la chute de l'homme jusqu'à sa glorification éternelle.

I. CE QUE NOUS ÉTIIONS AVANT LA CROIX

Avant l'œuvre rédemptrice de Yéhoshwah, l'homme se trouvait dans un état de séparation complète d'avec Élohim. L'Écriture le décrit comme perdu, mort dans ses fautes, esclave du péché, soumis à la domination des ténèbres, et incapable de se sauver lui-même.

L'apôtre Pierre, en 1 Pierre 2:21-25, rappelle que les croyants étaient autrefois « *comme des brebis errantes* ». Cette image exprime l'égarement, la vulnérabilité, l'absence de direction et l'éloignement du vrai Berger.

1. Sous la loi du péché et de la mort

Le péché adamique avait corrompu la nature humaine. L'homme était soumis à une loi de mort et d'aliénation. Il ne s'agissait pas seulement d'un problème de

comportements visibles, mais d'un état intérieur de rupture avec la vie divine.

2. Souillés par les péchés personnels

Les œuvres d'iniquité, les passions désordonnées, les actes de rébellion, les impuretés, les mensonges et les idolâtries n'étaient que les fruits d'une nature déchue. L'homme ne vivait pas selon la justice d'Élohim, mais selon la chair.

3. Sous la domination des ténèbres

L'homme naturel vivait sous l'autorité du prince de ce monde. Il était exposé à l'influence spirituelle du mal, prisonnier de l'erreur, des puissances hostiles, et incapables d'entrer par lui-même dans la lumière de Dieu.

4. Égarés comme des brebis sans berger

L'humanité éloignée d'Élohim n'a ni véritable orientation, ni vraie justice, ni paix profonde. Avant la croix, les élus eux-mêmes étaient, selon leur condition naturelle, dans cet état d'errance et d'aliénation.

Telle était notre condition avant l'intervention de la grâce : perdus, coupables, captifs, morts spirituellement, et sans espérance en nous-mêmes.

II. CE QUE YÉHOSHAH A FAIT POUR NOUS À LA CROIX

La croix est le centre du dessein rédempteur d'Élohim. C'est là que le péché a été jugé, que la culpabilité a été

expiée, que l'ennemi a été vaincu, et que la voie du salut éternel a été ouverte.

1 Corinthiens 1:30 déclare que Yéhoshwah est devenu pour nous sagesse, justice, sanctification et rédemption. Cela signifie que tout ce qui est nécessaire au salut se trouve en lui.

1. Il nous a délivrés du péché

Le péché a été condamné dans la chair du Fils. Par sa mort, Yéhoshwah a brisé l'autorité du péché sur les élus et ouvert la voie à une vie nouvelle selon l'Esprit.

2. Il nous a délivrés de nos fautes personnelles

Le sang du Mashyah a effacé les transgressions concrètes du croyant. Le salut inclut non seulement la condamnation du péché en principe, mais aussi le pardon des fautes réellement commises.

3. Il nous a rachetés de notre ancienne manière de vivre

Le sacrifice de Yéhoshwah nous arrache à la vanité héritée de notre passé, à toute culture de péché, à toute logique spirituelle corrompue, et nous introduit dans une lignée nouvelle issue d'Élohim.

4. Il nous a délivrés de l'autorité de Satan

À la croix, Yéhoshwah a triomphé des puissances hostiles. Il a dépouillé les principautés et les puissances, les

exposant publiquement en spectacle. Les élus ne sont plus sous la domination du diable, mais sous l'autorité victorieuse du Fils.

5. Le but éternel de sa venue

Le but de la venue de Yéhoshwah était le salut de son peuple. Il est venu non seulement pour annoncer le pardon, mais pour sauver réellement, réconcilier, restaurer, purifier et conduire son peuple jusqu'à la gloire.

LES BÉNÉFICES SPIRITUELS DU SALUT

L'œuvre rédemptrice de Yéhoshwah produit de nombreux bénéfices spirituels. Parmi eux, on peut relever :

1. La rédemption
2. Le rachat
3. La rançon
4. Le pardon
5. L'imputation
6. La substitution
7. La justification
8. La propitiation
9. La purification
10. L'adoption
11. Le baptême
12. La sanctification
13. La sagesse
14. La sécurité
15. La repentance

- 16. La conversion
- 17. La nouvelle naissance
- 18. La glorification
- 19. La paix
- 20. La réconciliation
- 21. La vivification

Ainsi, par la croix, la condamnation devient justification, la souillure devient purification, l'esclavage devient liberté, et la mort devient vie.

III. CE QUE NOUS SOMMES DEVENUS APRÈS LA CROIX

L'œuvre de la croix n'efface pas seulement le passé ; elle crée une réalité nouvelle. 2 Corinthiens 5:17 déclare : « *Si quelqu'un est en Mashyah, il est une nouvelle créature.* »

1. Une nouvelle nature

Le croyant reçoit une vie nouvelle. Il ne s'agit pas d'une amélioration progressive de l'homme ancien, mais d'une création spirituelle nouvelle produite par l'Esprit de Dieu.

2. Une nouvelle identité relationnelle

Après la croix, les élus sont enfants de Dieu, frères du Mashyah, amis de l'Époux, et appelés à vivre dans une relation d'intimité avec le Père.

3. Une nouvelle identité ecclésiale

Ils sont une nation sainte, un peuple acquis, l'Église de Dieu, la maison d'Élohim, des pierres vivantes, le temple du Saint-Esprit, les concitoyens des saints.

4. Une nouvelle identité ministérielle

Ils sont appelés à servir comme ambassadeurs du Mashyah, prêtres, témoins, ouvriers de Dieu, intendants de ses mystères, serviteurs du Royaume.

5. Une nouvelle identité symbolique

Ils sont lumière du monde, sel de la terre, brebis du bon Berger, lettres vivantes, citoyens des cieux, voyageurs et étrangers sur la terre.

Ainsi, après la croix, les croyants ne sont plus simplement des pécheurs pardonnés ; ils sont des êtres recréés en Mashyah, appelés à refléter sa gloire, sa sainteté et sa vie.

IV. CE QUE NOUS SERONS

Le salut ne s'arrête pas à la conversion ni même à la sanctification présente. Il tend vers son accomplissement glorieux. Yéhoshwah a promis : « *Je reviendrai, et je vous prendrai avec moi, afin que là où je suis, vous y soyez aussi.* »

1. L'enlèvement et la résurrection glorieuse

Les croyants seront transformés et introduits dans la gloire. Les morts en Mashyah ressusciteront, et les vivants seront changés.

2. Le tribunal du Mashyah

Les élus comparaîtront devant le tribunal du Mashyah, non pour être condamnés, mais pour recevoir l'évaluation de leur service et leurs récompenses.

3. Les couronnements

Les fidèles recevront des couronnes qui symbolisent l'approbation divine : couronne de justice, de vie, de gloire, incorruptible, et d'autres encore selon le témoignage de l'Écriture.

4. Le festin des noces de l'Agneau

L'union entre Mashyah et son Épouse sera célébrée dans une joie parfaite. Ce sera l'accomplissement glorieux de l'alliance d'amour entre le Sauveur et les rachetés.

5. Le règne millénaire

Les saints régneront avec le Mashyah. Ils participeront à son gouvernement de justice et de paix sur la terre.

6. La félicité éternelle

Enfin viendra l'état éternel : nouveaux cieux et nouvelle terre, présence immédiate d'Élohim, disparition définitive de la mort, des larmes, du péché et de la souffrance. Les élus vivront pour toujours dans la lumière et la communion du Dieu vivant.

Le salut en Yéhoshwah Ha'Mashyah est une œuvre totale, parfaite et glorieuse. Il a été préparé dans l'éternité,

accompli à la croix, appliqué dans la nouvelle naissance, expérimenté dans la sanctification, et sera pleinement manifesté dans la glorification.

Il commence par la grâce, est reçu par la foi, repose sur l'œuvre rédemptrice du Fils, est appliqué par le Saint-Esprit, et conduit les élus jusqu'à la gloire éternelle.

Ainsi, le salut n'est pas un simple secours religieux ni une notion vague de délivrance. Il est la grande œuvre d'Élohim par laquelle il arrache son peuple au péché et à la mort, le recrée en Mashyah, et l'introduit dans la plénitude de la vie éternelle.

CHAPITRE II :

L'EFFICACITE PERMANENTE DE L'EXPIATION POUR LE SALUT ETERNEL DES ELUS

L'Écriture déclare dans Hébreux 10:17 : « *Et je ne me souviendrai plus de leurs péchés ni de leurs iniquités.* »

Cette parole est d'une profondeur doctrinale remarquable, car elle exprime avec force la réalité du pardon divin dans la nouvelle alliance. Elle ne doit pas être lue comme une simple formule de consolation, mais comme une déclaration solennelle de la grâce d'Elohim fondée sur l'efficacité parfaite du sacrifice de Yéhoshwah. À travers cette affirmation, Elohim révèle qu'en vertu de l'œuvre rédemptrice de Mashiah, les péchés des siens ne sont plus retenus contre eux pour leur condamnation.

Pour bien comprendre ce verset, il faut le replacer dans le contexte général de l'épître aux Hébreux, et plus précisément du chapitre 10. L'auteur y met en contraste les sacrifices de l'ancienne alliance avec le sacrifice unique de Mashiah. Sous le système lévitique, les sacrifices étaient offerts continuellement, année après année, sans jamais pouvoir procurer une purification définitive de la conscience.

Ils avaient une valeur typologique, pédagogique et provisoire, mais ils ne pouvaient pas ôter le péché de manière parfaite. Ils rappelaient au contraire, d'une année à l'autre, la persistance du problème du péché.

En revanche, l'offrande de Yéhoshwah se distingue radicalement de tous les sacrifices antérieurs. Elle n'est ni répétée, ni insuffisante, ni symboliquement limitée. Elle est unique, parfaite, complète et éternellement efficace. C'est pourquoi l'auteur peut affirmer que par une seule offrande, il a amené à la perfection pour toujours ceux qui sont sanctifiés.

Dans cette perspective, **Hébreux 10:17** apparaît comme la conséquence directe de l'œuvre achevée de Mashiah : puisque le sacrifice parfait a été offert et agréé, Elohim déclare qu'il ne se souviendra plus des péchés ni des iniquités de son peuple.

L'expression « **je ne me souviendrai plus** » ne signifie pas qu'Elohim serait sujet à l'oubli comme l'homme. Elohim ne perd pas la mémoire et ne cesse pas d'être omniscient. Le langage employé ici doit être compris dans un sens relationnel, juridique et covenantiel. Il signifie qu'Elohim ne rappellera plus ces péchés pour les imputer en jugement à ceux qui bénéficient de la nouvelle alliance. Il ne les retiendra plus comme base de condamnation, parce qu'ils ont déjà été portés, expiés et jugés dans le sacrifice de Yéhoshwah.

Cette vérité est capitale. Elle montre que le pardon divin n'est pas une simple indulgence sentimentale, ni une suspension temporaire de la peine. Le pardon biblique est fondé sur la justice satisfaite. Elohim ne ferme pas les yeux

sur le péché ; il le juge réellement en Mashiah. Ainsi, s'il ne se souvient plus des péchés du croyant, ce n'est pas parce que le péché aurait été minimisé, mais parce qu'il a été pleinement traité à la croix. Le pardon divin n'annule pas la justice ; il l'accomplit dans l'œuvre substitutive du Sauveur.

Il faut aussi noter que le texte mentionne à la fois **les péchés** et **les iniquités**.

Le mot **ἁματιῶν** (*hamartiōn*), génitif pluriel de **ἁμαρτία** (*hamartia*), signifie **péchés**. Dans le langage biblique, il désigne les fautes, les manquements, les écarts par rapport à la volonté d'Elohim. L'idée fondamentale de **hamartia** est celle de manquer la cible, de dévier du standard divin.

Le mot **ἀνομιῶν** (*anomiōn*), génitif pluriel de **ἀνομία** (*anomia*), traduit par **iniquités**, évoque davantage l'idée de **violation de la loi**, de **rébellion**, d'**état de dérèglement moral** ou d'hostilité à l'ordre divin. Là où **hamartia** met l'accent sur le péché comme faute ou manquement, **anomia** insiste sur le caractère d'illégalité spirituelle, de transgression contre la norme sainte d'Elohim.

Cette double expression souligne l'étendue du pardon divin. Les péchés désignent les actes mauvais commis contre la volonté d'Elohim, tandis que les iniquités insistent davantage sur la perversité, la déviation morale et la culpabilité profonde de l'homme.

En déclarant qu'il ne se souviendra plus ni des uns ni des autres, Elohim affirme *la plénitude de la rémission accordée dans la nouvelle alliance*. Rien de ce qui a été expié par le sang de Mashiah ne demeure en réserve pour une condamnation future.

Cette déclaration apporte au croyant une profonde assurance spirituelle. Celui qui est purifié par le sacrifice de Yéhoshwah n'a plus à vivre sous la terreur permanente d'un retour judiciaire de ses fautes passées. Le pardon accordé en Mashiah est réel, entier et stable. Cela ne conduit pas à la légèreté morale, mais à la reconnaissance, à la consécration et à une marche sainte. Plus le croyant comprend que ses péchés ne lui sont plus imputés, plus il est poussé à aimer, servir et honorer celui qui l'a ainsi racheté.

D'un point de vue doctrinal, **Hébreux 10:17** confirme la supériorité absolue de la nouvelle alliance sur l'ancienne. Sous l'ancienne économie, le péché restait constamment rappelé au moyen des sacrifices répétés. Sous la nouvelle alliance, la rémission obtenue par Mashiah est telle qu'Elohim déclare ne plus se souvenir des péchés de ceux qui lui appartiennent. Cela signifie que l'accès à Elohim repose désormais sur une œuvre parfaite et achevée, et non sur un système sacrificiel continuellement renouvelé.

Ce verset doit également être lu en harmonie avec **Jérémie 31:31-34**, dont il reprend la promesse. L'auteur de

l'épître montre ainsi que la nouvelle alliance annoncée par les prophètes a trouvé son accomplissement en Yéhoshwah. Le pardon promis n'est donc pas une idée nouvelle introduite tardivement, mais l'accomplissement du dessein rédempteur d'Elohim déjà révélé dans les Écritures. L'oubli des péchés, au sens biblique, fait partie des bénédictions majeures de cette alliance nouvelle et meilleure.

En définitive, **Hébreux 10:17** proclame une vérité glorieuse : là où le sacrifice de Mashiah a été appliqué, le péché n'est plus retenu pour la condamnation. Elohim ne rappelle plus les fautes pardonnées comme base d'accusation, parce que la justice a été satisfaite et que la rémission a été pleinement acquise. Cette parole magnifie à la fois la sainteté d'Elohim, l'efficacité du sang de Yéhoshwah et la sécurité bénie du croyant dans la grâce.

Beaucoup de croyants pensent que les élus peuvent perdre le salut à cause du péché, ou parce qu'ils ne marchent pas toujours comme il faut dans la sanctification. Il est donc nécessaire de préciser d'abord, à la lumière des Écritures, ce que la Bible entend par **péché** et par **péchés**, puis de montrer comment l'œuvre de Yéhoshwah Ha'Mashyah a traité ces deux réalités.

Dans le langage biblique, **le péché** au singulier désigne souvent la **nature adamique**, c'est-à-dire le principe intérieur de corruption hérité d'Adam. Il s'agit de cette

puissance du mal qui habite l'homme déchu et le porte à la rébellion contre Élohim. En revanche, **les péchés** au pluriel désignent les **actes concrets** produits par cette nature corrompue : mensonges, idolâtrie, impureté, injustice, convoitise, vols, haine, et toutes les œuvres de la chair. Cette distinction est importante, car l'œuvre de la croix répond précisément à ces deux dimensions du problème humain.

D'une part, Yéhoshwah a traité **le péché** comme principe, comme règne, comme puissance issue d'Adam. Romains 5:12-21 montre que par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort ; mais il montre aussi que par un seul, Yéhoshwah Ha'Mashyah, la grâce, la justice et la vie ont surabondé.

L'apôtre oppose ainsi Adam et Mashyah, le premier comme tête de la race déchue, le second comme tête d'une humanité nouvelle. Le péché, qui régnait par Adam, a été vaincu dans son autorité par l'œuvre rédemptrice du Fils. C'est pourquoi le croyant n'est plus sous le règne du péché, mais sous la grâce.

D'autre part, Yéhoshwah a aussi traité **les péchés** au pluriel, c'est-à-dire les fautes personnelles, concrètes, multiples, dont l'homme est coupable devant Dieu. 1 Corinthiens 6:9-11 déclare que ceux qui vivaient autrefois dans l'impureté, l'idolâtrie, l'injustice ou d'autres œuvres semblables ont été **lavés, sanctifiés et justifiés** au nom du

Seigneur Yéhoshwah et par l'Esprit de notre Élohim. De même, Colossiens 2:13-14 enseigne qu'Élohim nous a pardonné toutes nos fautes, en effaçant l'acte dont les ordonnances nous condamnaient. Ainsi, la croix traite non seulement le péché comme nature, mais aussi les péchés comme culpabilité personnelle.

Il faut donc affirmer avec force que l'œuvre rédemptrice de Yéhoshwah répond à la totalité du problème humain. Elle ne touche pas seulement quelques actes extérieurs ; elle atteint la racine adamique du mal et la multitude des fautes qui en découlent. Par sa mort, Yéhoshwah a condamné le péché dans la chair et a porté les péchés de son peuple. Il a ainsi accompli une œuvre parfaite, suffisante et définitive pour les élus.

C'est ici qu'intervient la doctrine de la **sanctification**, qu'il faut bien distinguer sous ses deux aspects. Le premier aspect est la **sanctification de position**, ou sanctification définitive. Elle est directement liée à la mort de Yéhoshwah. Hébreux 10:10 déclare : *« C'est en vertu de cette volonté que nous sommes sanctifiés, par l'offrande du corps de Yéhoshwah Ha'Mashyah, une fois pour toutes. »*

Ce verset enseigne que les croyants ont été mis à part pour Dieu par l'unique sacrifice du Mashyah. Le verbe « *sanctifier* » signifie ici consacrer, séparer, mettre à part pour Élohim. Cette sanctification ne dépend pas des fluctuations de la marche chrétienne ; elle repose entièrement sur

l'offrande parfaite de Christ. Elle est acquise **une fois pour toutes**. Elle concerne la position du croyant devant Dieu, et elle touche précisément la question du péché et des péchés dans leur rapport judiciaire avec la sainteté divine.

Mais la Bible parle aussi d'un second aspect : la **sanctification progressive**. Celle-ci ne concerne pas d'abord la position du croyant devant Dieu, mais sa marche pratique, concrète, quotidienne. Elle est l'œuvre continue du Saint-Esprit dans la vie des élus. 1 Pierre 1:1-2 parle des élus comme étant choisis selon la prescience de Dieu le Père, **par la sanctification de l'Esprit**, pour l'obéissance et l'aspersion du sang de Yéhoshwah Ha'Mashyah. Dans ce contexte, la sanctification renvoie à l'action du Saint-Esprit qui sépare intérieurement, forme, purifie, transforme et conduit les croyants dans une vie conforme à l'appel céleste.

Ainsi, il faut maintenir ensemble ces deux vérités : les élus ont été **sanctifiés une fois pour toutes** par le sacrifice de Yéhoshwah, et ils sont en même temps **sanctifiés progressivement** par l'action du Saint-Esprit dans leur expérience quotidienne. La première sanctification est définitive dans son fondement ; la seconde est progressive dans son déploiement.

Cette distinction est capitale pour répondre à ceux qui pensent que le croyant perdrait son salut chaque fois qu'il tombe dans une faute, ou lorsqu'il ne marche pas avec

toute la sainteté souhaitable. Une telle idée confond la sanctification de position avec la sanctification pratique. Si le salut dépendait de la perfection immédiate de notre marche, personne ne pourrait subsister. Mais le salut repose sur l'œuvre parfaite de Yéhoshwah, non sur l'achèvement déjà total de notre sanctification expérimentale.

Cela ne signifie nullement que les manquements du croyant soient sans gravité. Lorsqu'un élu ne marche pas comme il convient à un saint, il attriste le Saint-Esprit, il perd la joie de la communion, il s'expose à la discipline paternelle d'Élohim, et il a besoin de repentance, de restauration et de croissance spirituelle. Cependant, ses insuffisances dans la sanctification progressive n'annulent pas la sanctification définitive acquise par la mort de Yéhoshwah. Elles appellent la correction de Dieu, non la destruction de l'œuvre de la croix.

Il faut donc rejeter deux erreurs opposées. La première consiste à dire que chaque faute ou chaque faiblesse dans la sanctification pratique ferait perdre le salut. Cette idée rabaisse la perfection du sacrifice de Christ et fait dépendre le salut final des variations de l'expérience humaine. La seconde consiste à prétendre que, puisque le salut est assuré, la sanctification pratique serait secondaire ou facultative. Cette erreur contredit tout le témoignage biblique, car celui qui a été réellement sauvé par grâce est

aussi appelé à marcher dans la sainteté, et le Saint-Esprit travaille réellement en lui pour le conformer au Mashyah.

La vérité biblique est plus profonde et plus équilibrée : Yéhoshwah a réglé à la croix la question du péché et des péchés ; les élus ont été sanctifiés une fois pour toutes par son sacrifice ; et ils sont ensuite conduits, purifiés, disciplinés et transformés progressivement par l'Esprit de Dieu. Le salut repose donc sur l'œuvre parfaite de Yéhoshwah, tandis que la sanctification pratique manifeste dans le temps les fruits de cette œuvre.

La Bible distingue le péché comme nature adamique et les péchés comme actes personnels. L'œuvre rédemptrice de Yéhoshwah Ha'Mashyah a traité ces deux dimensions du mal humain : elle a condamné le péché dans la chair et a effacé les péchés des élus. En conséquence, les croyants ont été sanctifiés une fois pour toutes quant à leur position devant Élohim, par l'offrande du corps de Yéhoshwah, et ils sont sanctifiés progressivement dans leur marche par l'action du Saint-Esprit. Ainsi, les insuffisances du croyant dans la sanctification pratique n'annulent pas le salut acquis par la croix, même si elles rendent nécessaire la discipline paternelle, la repentance et la croissance dans la sainteté.

Malgré leurs combats, leurs faiblesses et leurs chutes éventuelles, les élus demeurent des hommes et des femmes qui ont été **lavés, sanctifiés et justifiés** par l'œuvre parfaite

de Yéhoshwah Ha'Mashyah. L'Écriture affirme clairement cette réalité en 1 Corinthiens 6:11 : « *Vous avez été lavés, vous avez été sanctifiés, vous avez été justifiés au nom du Seigneur Yéhoshwah et par l'Esprit de notre Élohim.* »

Ces verbes montrent que le salut des élus repose d'abord sur une œuvre déjà accomplie par Élohim en Mashyah.

Cependant, il faut aussi comprendre que le salut biblique possède une portée à la fois **holistique** et **procédurale**. Il est holistique, parce qu'il concerne l'être humain tout entier : esprit, âme et corps.

Il est procédural, parce qu'il se déploie selon les différentes étapes du dessein rédempteur de Dieu. Autrement dit, celui que YHWH Élohim a sauvé, **il continue de le sauver, et il l'achèvera dans le salut final.**

Cette vérité peut être exprimée ainsi :

- **notre esprit a déjà été sauvé**, dans le sens où nous avons été régénérés, justifiés et rendus participants de la vie divine ;
- **notre âme est en train d'être sauvée**, dans le sens où nous avançons dans la sanctification, la transformation intérieure, la discipline paternelle et la persévérance dans la foi ;
- **notre corps sera sauvé**, dans le sens où il sera un jour ressuscité, transformé et glorifié au retour de Yéhoshwah.

Cette perspective correspond à la vision globale du salut dans le Nouveau Testament. Le croyant a déjà le salut comme réalité acquise en Mashyah, il en expérimente encore l'application progressive dans sa marche terrestre, et il en attend l'accomplissement final dans la gloire. Ainsi, le salut n'est ni un événement réduit au passé, ni une simple espérance future ; il est à la fois une œuvre accomplie, une œuvre en déploiement, et une œuvre qui sera pleinement manifestée dans l'éternité.

Tant que l'Église demeure sur la terre, les élus ne sont pas encore parvenus à la perfection pratique absolue. Ils vivent encore dans un monde marqué par la faiblesse, la lutte, la tentation et le combat spirituel. Un élu peut donc tomber dans un péché, commettre une faute, avoir besoin de repentance et de restauration. Mais il ne **pratique pas le péché** comme principe de vie, comme habitude volontaire, comme orientation fondamentale de son existence. C'est là une distinction essentielle.

L'apôtre Jean enseigne clairement : « *Quiconque pratique le péché est du diable* » (1 Jean 3:8). Dans ce contexte, il ne parle pas de la chute occasionnelle d'un croyant authentique, mais d'une pratique continue, d'un mode de vie caractérisé par le péché. Le verbe grec employé dans ce passage exprime l'idée d'une action habituelle, continue, comme principe d'existence. Ainsi, Jean ne nie pas que le

croyant puisse tomber ; il nie qu'il puisse vivre dans le péché comme dans son domaine normal et naturel.

C'est précisément dans cette tension entre la sainteté de la vocation chrétienne et la faiblesse présente des croyants que s'inscrit l'enseignement de l'apôtre Jean sur l'**expiation continue**lle. En 1 Jean 2:1-2, il écrit : « *Mes petits enfants, je vous écris ces choses afin que vous ne péchiez point. Et si quelqu'un a péché, nous avons un avocat auprès du Père, Yéhoshwah Ha'Mashyah le juste. Il est lui-même la propitiation pour nos péchés.* »

Ce passage montre plusieurs vérités à la fois :

- le but de la grâce est que le croyant ne pèche pas ;
- mais si le croyant tombe, il n'est pas abandonné ;
- il a auprès du Père un avocat, Yéhoshwah le juste ;
- et cette intercession repose sur l'efficacité permanente de son sacrifice expiatoire.

C'est dans ce sens qu'on peut parler de l'**expiation continue**lle des élus. Il ne s'agit pas d'un nouveau sacrifice répété, comme si la croix devait être refaite. L'offrande de Yéhoshwah a été faite **une fois pour toutes**. Mais la valeur de cette offrande demeure perpétuellement efficace devant Élohim pour les siens.

Le Mashyah glorifié intercède continuellement pour ceux qu'il a rachetés, et la vertu de son sang continue de

purifier, restaurer et maintenir les croyants dans leur relation avec le Père.

Ainsi, tant que l'Église est encore dans ce monde, les élus vivent dans une tension sainte : ils ont été définitivement sanctifiés par la croix, mais ils sont encore progressivement sanctifiés dans leur marche. Ils ne vivent plus dans le péché comme auparavant, mais ils peuvent encore tomber dans des fautes. Lorsqu'ils tombent, ils ne retombent pas dans la condamnation, car l'intercession de Yéhoshwah et la valeur permanente de son sacrifice assurent leur restauration et leur maintien dans la grâce.

Les élus ont été lavés, sanctifiés et justifiés par l'œuvre parfaite de Yéhoshwah Ha'Mashyah. Toutefois, le salut biblique doit être compris comme une réalité holistique et procédurale : il a déjà été appliqué à l'esprit dans la régénération, il continue à transformer l'âme dans la sanctification, et il sera pleinement manifesté dans le corps lors de la glorification.

Tant que l'Église demeure sur la terre, un élu peut commettre une faute, mais il ne pratique pas le péché comme principe de vie. C'est dans cette perspective que l'apôtre Jean enseigne l'expiation continuelle des élus : non comme une répétition du sacrifice de la croix, mais comme l'efficacité permanente de l'œuvre de Yéhoshwah et de son intercession auprès du Père en faveur des siens.

1 Jean 2:1-2

« Mes petits enfants, je vous écris ces choses, afin que vous ne péchiez point. Et si quelqu'un a péché, nous avons un avocat auprès du Père, Yéhoshwah Ha'Mashyah le juste. Il est lui-même une victime expiatoire pour nos péchés, non seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux du monde entier. »

Ce passage est capital pour comprendre la relation entre le croyant, le péché, l'intercession de Yéhoshwah et la portée de son œuvre expiatoire.

1. « Afin que vous ne péchiez point »

Jean commence par l'objectif moral de son enseignement : le croyant n'est pas sauvé pour vivre dans le péché. La grâce n'est pas une permission de tomber dans le désordre. Elle conduit à la sainteté.

Le salut n'encourage donc pas la légèreté spirituelle. Le croyant est appelé à marcher dans la lumière, dans l'obéissance et dans la communion avec Élohim.

2. « Et si quelqu'un a péché »

Jean ne dit pas : « quand quelqu'un veut pécher », ni « si quelqu'un vit dans le péché », mais : « **si quelqu'un a péché** ». Il reconnaît qu'un croyant peut tomber dans une faute. Cela ne signifie pas que le péché devient normal, mais que la faiblesse du croyant existe encore dans sa marche terrestre.

Le texte montre donc deux vérités en même temps :

- le croyant ne doit pas pécher ;
- mais s'il tombe, il n'est pas abandonné sans secours.

3. « Nous avons un avocat auprès du Père »

Le mot grec pour **avocat** est **παράκλητος** (*paraklētos*).

Il signifie :

- défenseur,
- intercesseur,
- consolateur,
- celui qui se tient aux côtés d'un autre pour le secourir.

Ici, Yéhoshwah est présenté comme celui qui intervient en faveur du croyant auprès du Père. Cela est très important : Jean ne dit pas que nous avons un avocat auprès d'un juge hostile, mais **auprès du Père**. La relation reste donc une relation de filiation. Le croyant qui a péché n'est pas rejeté hors de la famille de Dieu ; il a un défenseur dans la maison du Père.

4. « Yéhoshwah Ha'Mashyah le juste »

Jean insiste sur la justice parfaite du Mashyah. Lui seul peut être avocat des croyants, parce qu'il est **le juste**.

Le grec dit : **Ἰησοῦν Χριστὸν δίκαιον** (*Iēsoun Christon dikaion*),

c'est-à-dire : **Jésus-Christ juste**.

Sa justice personnelle est le fondement de son intercession. Il n'intercède pas comme un pécheur parmi d'autres, mais comme le Juste parfait, saint, sans péché, agréé de Dieu.

5. « Il est lui-même une victime expiatoire pour nos péchés »

Le mot grec est **ἱλασμός** (*hilasmos*).

Il signifie :

- propitiation,
- sacrifice expiatoire,
- moyen par lequel la colère est apaisée et la faute ôtée.

Jean ne dit pas seulement que Yéhoshwah a accompli une expiation dans le passé, mais qu'**il est** lui-même la propitiation. Son œuvre demeure le fondement permanent de la relation du croyant avec Dieu.

Cela veut dire que lorsque le croyant pèche, son pardon ne repose pas sur un nouveau sacrifice, mais sur la valeur toujours actuelle du sacrifice déjà accompli par Yéhoshwah.

6. « Pour nos péchés »

Ici, Jean parle d'abord des croyants : **nos péchés**. L'œuvre expiatoire de Yéhoshwah est réellement appliquée à ceux qui lui appartiennent. Elle est la base du pardon, de

la purification et du maintien de leur communion avec Dieu.

7. « Non seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux du monde entier »

Cette expression ne signifie pas automatiquement que tous les hommes sont déjà sauvés. Elle signifie que l'œuvre expiatoire de Yéhoshwah possède une portée suffisante et universelle dans sa valeur. Il n'est pas le Sauveur d'un groupe ethnique seulement, ni d'un peuple limité, mais celui dont l'œuvre est présentée au monde entier.

Autrement dit :

- l'application du salut est particulière aux croyants ;
- mais la portée de l'offrande est suffisamment vaste pour être annoncée à tous.

Jean met donc en lumière la dimension universelle de la proclamation du salut, sans nier la nécessité de la foi pour en recevoir les bénéfices.

Ce passage donne au croyant une grande consolation. Lorsqu'il tombe, il ne doit ni banaliser sa faute, ni désespérer. Il doit reconnaître son péché, se repentir, et se reposer sur Yéhoshwah, son avocat auprès du Père.

Cela montre aussi que le salut du croyant est soutenu par une œuvre présente du Mashyah glorifié. Il ne nous a pas

seulement sauvés à la croix ; il continue à prendre soin des siens dans la présence du Père.

L'expiation occupe une place fondamentale dans toute la révélation biblique. Elle touche à la question du péché, de la justice d'Elohim, du pardon, de la purification et de la réconciliation. Sans expiation, il n'y a ni pardon véritable, ni accès à Elohim, ni salut éternel.

Depuis le Tanakh jusqu'au Nouveau Testament, l'Écriture montre que le péché crée une rupture réelle entre Elohim et l'homme, et que cette rupture ne peut être surmontée que par une intervention divine fondée sur un sacrifice agréé par Elohim.

Dans le cadre de cette étude, l'expression « **expiation continue** » doit être bien comprise. Elle ne signifie pas que Yéhoshwah se sacrifie continuellement, comme si son offrande à la croix avait été insuffisante ou inachevée.

Au contraire, la Bible enseigne clairement que son sacrifice a été offert **une fois pour toutes**. Cependant, l'efficacité de cette offrande unique demeure perpétuellement valable devant Elohim. En outre, Yéhoshwah ressuscité continue son ministère céleste comme souverain sacrificateur et intercesseur pour les élus. C'est dans ce sens qu'on peut parler d'une expiation continue : non par répétition du sacrifice, mais par **application permanente et efficacité ininterrompue** de son œuvre rédemptrice en faveur de ceux qui lui appartiennent.

Ce chapitre a pour objectif de montrer que le salut éternel des élus repose non seulement sur la réalité historique de la croix, mais aussi sur la permanence de ses effets devant Elohim. L'expiation accomplie dans le temps possède une efficacité éternelle, céleste et continue pour le peuple racheté.

1. La nécessité de l'expiation à cause du péché

Pour comprendre l'expiation continue, il faut d'abord revenir au problème fondamental : **le péché**. Le péché n'est pas une simple faiblesse humaine ou une imperfection légère. Il est une rébellion contre Elohim, une transgression de sa volonté, une souillure morale et une culpabilité réelle devant sa justice.

Romains 3:23

« Car tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu. »

Le péché produit plusieurs conséquences graves :

- la séparation d'avec Elohim ;
- la culpabilité devant sa justice ;
- la corruption intérieure ;
- la condamnation ;
- la mort spirituelle et future.

Ésaïe 59:2

« Mais ce sont vos crimes qui mettent une séparation entre vous et votre Dieu ; ce sont vos péchés qui vous cachent sa face et l'empêchent de vous écouter. »

Ainsi, si l'homme doit être sauvé, il faut que le péché soit traité de manière juste. Elohim ne peut nier sa propre sainteté. Le salut exige donc une expiation véritable.

2. L'expiation dans le Tanakh : une figure provisoire

Dans le Tanakh, Elohim avait institué un système sacrificiel par lequel Israël pouvait recevoir un pardon cérémoniel et culturel. Le sang des animaux occupait une place centrale dans ce système.

Lévitique 17:11

« Car la vie de la chair est dans le sang. Je vous l'ai donné sur l'autel, afin qu'il serve d'expiation pour vos âmes ; car c'est par la vie que le sang fait l'expiation. »

Le sang versé exprimait l'idée de substitution : une vie offerte à la place d'une autre. Cependant, ces sacrifices avaient plusieurs limites :

- ils étaient répétés sans cesse ;
- ils concernaient le culte lévitique ;
- ils ne transformaient pas profondément la conscience ;
- ils annonçaient une réalité plus grande à venir.

Hébreux 10:1

« La loi, qui possède une ombre des biens à venir, et non l'exacte représentation des choses, ne peut jamais, par les mêmes sacrifices qu'on offre perpétuellement chaque année, amener les assistants à la perfection. »

Les sacrifices de l'ancienne alliance étaient donc typologiques. Ils n'étaient pas l'accomplissement final, mais l'ombre du sacrifice parfait de Yéhoshwah.

3. Yéhoshwah : l'accomplissement parfait de l'expiation

Le Nouveau Testament révèle que toutes les figures sacrificielles trouvent leur accomplissement en Yéhoshwah. Il est l'Agneau véritable, le sacrifice parfait, l'offrande sans défaut, le souverain sacrificateur céleste et le médiateur d'une alliance meilleure.

Jean 1:29

« Voici l'Agneau de Dieu, qui ôte le péché du monde. »

Contrairement aux animaux offerts dans le système lévitique, Yéhoshwah s'offre lui-même volontairement. Son sacrifice est unique, suffisant et parfait.

Hébreux 9:26

« Mais maintenant, à la fin des siècles, il a paru une seule fois pour abolir le péché par son sacrifice. »

Ce verset exclut clairement l'idée d'une répétition sacrificielle. L'expiation décisive a eu lieu à la croix. Yéhoshwah n'a pas besoin de souffrir à nouveau, ni de

verser encore son sang. Son offrande a pleinement satisfait la justice d'Elohim.

4. Une seule offrande, une efficacité éternelle

L'un des enseignements majeurs de l'épître aux Hébreux est que le sacrifice de Yéhoshwah est **unique**, mais que son efficacité est **éternelle**.

Hébreux 10:12

« Lui, après avoir offert un seul sacrifice pour les péchés, s'est assis pour toujours à la droite de Dieu. »

Le fait qu'il se soit assis indique l'achèvement de l'œuvre sacrificielle. Dans le système lévitique, les sacrificateurs se tenaient debout, car leur ministère n'était jamais achevé.

En revanche, Yéhoshwah s'assied, parce que son sacrifice a accompli ce que les anciens sacrifices ne pouvaient faire.

Hébreux 10:14

« Car, par une seule offrande, il a amené à la perfection pour toujours ceux qui sont sanctifiés. »

Cette phrase est essentielle. Elle montre que l'effet du sacrifice dépasse le moment historique de la croix. Une seule offrande produit une portée permanente : elle conduit à la perfection pour toujours ceux qui sont concernés par cette œuvre.

C'est précisément ici que se comprend l'idée d'expiation continue : non dans la répétition de l'acte sacrificiel, mais dans la permanence de son efficacité.

5. La rédemption éternelle obtenue par son sang

L'auteur de l'épître aux Hébreux insiste également sur le fait que Yéhoshwah a obtenu une **rédemption éternelle**.

Hébreux 9:12

« Il est entré une fois pour toutes dans le lieu très saint, non avec le sang des boucs et des veaux, mais avec son propre sang, ayant obtenu une rédemption éternelle. »

Le terme « éternelle » montre que l'œuvre de Yéhoshwah n'est pas passagère. Elle ne dépend pas des fluctuations humaines, ni d'un renouvellement constant du sacrifice. Elle repose sur la valeur permanente de son sang.

Cela signifie que l'expiation accomplie à la croix continue d'être valable devant Elohim. Le croyant ne revient pas sans cesse à un nouveau sacrifice ; il demeure dans les effets d'un sacrifice unique dont la vertu ne s'épuise jamais.

6. L'intercession continuelle de Yéhoshwah

L'expiation continuelle ne signifie donc pas que Yéhoshwah meurt continuellement, mais qu'il **intercède continuellement** sur la base de son sacrifice déjà accompli.

Hébreux 7:25

« C'est aussi pour cela qu'il peut sauver parfaitement ceux qui s'approchent de Dieu par lui, étant toujours vivant pour intercéder en leur faveur. »

Ce texte unit deux idées fondamentales :

- Yéhoshwah sauve parfaitement ;
- il est toujours vivant pour intercéder.

Son intercession n'ajoute pas un complément à une œuvre imparfaite. Elle applique constamment les mérites d'une œuvre parfaite. Il se tient comme le représentant vivant des élus dans la présence d'Elohim.

Romains 8:34

« Mashiah est mort ; bien plus, il est ressuscité, il est à la droite de Dieu, et il intercède pour nous. »

L'intercession céleste de Yéhoshwah garantit la continuité du salut des élus. Parce qu'il vit, les bénéfices de son sacrifice restent actifs pour eux.

7. Le souverain sacrificateur céleste des élus

Pour mieux comprendre cette vérité, il faut considérer le ministère sacerdotal de Yéhoshwah. Dans le Tanakh, le souverain sacrificateur entrait dans le lieu très saint avec du sang pour faire l'expiation du peuple. Mais cela devait être répété chaque année.

Yéhoshwah, lui, est entré dans le sanctuaire céleste lui-même, non avec un sang étranger, mais avec la valeur de sa propre offrande.

Hébreux 9:24

« Car Mashiah n'est pas entré dans un sanctuaire fait de main d'homme, en imitation du véritable, mais il est entré dans le ciel

même, afin de comparaître maintenant pour nous devant la face de Dieu. »

Le « maintenant pour nous » est d'une grande importance. Il montre que le ministère de Yéhoshwah n'appartient pas seulement au passé. Son sacrifice a été offert dans l'histoire, mais son ministère sacerdotal se poursuit dans le ciel en faveur des élus.

Ainsi, l'expiation continuelle signifie que les élus ont en permanence devant Elohim un représentant vivant, juste, parfait et victorieux.

8. La purification continuelle des croyants

L'expiation continuelle se manifeste aussi dans la manière dont les croyants demeurent purifiés devant Elohim par le sang de Yéhoshwah.

1 Jean 1:7

« Mais si nous marchons dans la lumière, comme il est lui-même dans la lumière, nous sommes mutuellement en communion, et le sang de Yéhoshwah son Fils nous purifie de tout péché. »

Le verbe employé ici exprime une action continue. Cela ne signifie pas que le sang est versé à nouveau, mais que la puissance purificatrice du sacrifice demeure active pour ceux qui marchent dans la lumière.

Le croyant continue à lutter contre les faiblesses, les manquements et les fautes dans sa marche présente.

Pourtant, son accès à Elohim ne repose pas sur sa perfection personnelle immédiate, mais sur la valeur constante du sang de Yéhoshwah.

Cette vérité est d'un grand réconfort pastoral. Elle montre que le salut des élus n'est pas détruit à chaque faute, comme si le sacrifice devait recommencer. Le croyant est maintenu dans la grâce par la vertu continue de l'œuvre expiatoire de Yéhoshwah.

9. L'expiation continue et le pardon des fautes quotidiennes

La vie chrétienne n'est pas une perfection absolue déjà réalisée dans l'expérience quotidienne. Les croyants, bien qu'ayant été régénérés, continuent de vivre dans un combat contre le péché. C'est pourquoi l'Écriture parle de confession et de pardon.

1 Jean 1:9

« Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous les pardonner, et pour nous purifier de toute iniquité. »

Ce pardon continu ne repose pas sur un nouveau sacrifice, mais sur le sacrifice unique déjà offert. Elohim est fidèle et juste pour pardonner, non parce qu'il ignore le péché, mais parce que la base juridique du pardon demeure présente dans l'œuvre de Yéhoshwah.

Ainsi, l'expiation continue garantit que les élus ne vivent pas sous une relation brisée à chaque chute. Ils sont

rappelés à la repentance, à la confession et à la communion, mais toujours sur le fondement du sang déjà versé.

10. Une expiation en faveur des élus

L'œuvre de Yéhoshwah possède une efficacité réelle, appliquée, certaine pour ceux que le Père lui a donnés.

Jean 17:9

« C'est pour eux que je prie. Je ne prie pas pour le monde, mais pour ceux que tu m'as donnés, parce qu'ils sont à toi. »

Ce verset n'enferme pas la grâce dans une logique humaine, mais il montre que l'intercession sacerdotale de Yéhoshwah a un objet précis : ceux que le Père lui a donnés. Son ministère céleste n'est pas abstrait. Il intercède effectivement pour les siens.

Jean 10:14-15

« Je suis le bon berger. Je connais mes brebis, et elles me connaissent, comme le Père me connaît et comme je connais le Père ; et je donne ma vie pour mes brebis. »

L'expiation a donc une dimension personnelle, précise et efficace. Yéhoshwah ne se contente pas de rendre le salut théoriquement disponible ; il obtient réellement et applique efficacement le salut de ceux qui lui appartiennent.

11. Sauver parfaitement : la portée totale de l'œuvre de Yéhoshwah

Hébreux 7:25 affirme que Yéhoshwah peut **sauver parfaitement** ceux qui s'approchent d'Elohim par lui. Cette expression est capitale.

Sauver parfaitement signifie :

- sauver complètement ;
- sauver définitivement ;
- sauver jusqu'au bout ;
- sauver avec une efficacité totale.

Le salut des élus ne se limite donc pas à un commencement fragile. Il s'étend de la justification jusqu'à la glorification. L'expiation continuelle garantit la continuité de cette œuvre.

Philippiens 1:6

« Je suis persuadé que celui qui a commencé en vous cette bonne œuvre la rendra parfaite pour le jour de Yéhoshwah HaMashiah. »

Celui qui commence le salut l'achève. L'intercession permanente de Yéhoshwah et la vertu éternelle de son sacrifice assure cette continuité.

12. L'expiation continuelle n'encourage pas le péché

Il est essentiel de préciser que la doctrine de l'expiation continuelle ne doit jamais être transformée en permission

de pécher. Le fait que le sang de Yéhoshwah purifie continuellement ne signifie pas que le croyant puisse vivre dans l'indifférence spirituelle.

Romains 6:1-2

« Demeurerions-nous dans le péché, afin que la grâce abonde ? Loin de là ! Nous qui sommes morts au péché, comment vivrions-nous encore dans le péché ? »

La grâce véritable produit au contraire la reconnaissance, la repentance, la vigilance et la sanctification. L'expiation continue ne détruit pas l'exigence d'une vie sainte ; elle en devient le fondement. Parce que les élus sont continuellement maintenus dans la grâce par Yéhoshwah, ils sont appelés à marcher dans la lumière, dans l'obéissance et dans la crainte d'Elohim.

13. L'assurance spirituelle fondée sur l'expiation continue

L'une des conséquences majeures de cette doctrine est l'assurance. Si le croyant regarde à lui-même, à ses variations, à ses chutes et à ses insuffisances, il sera sans cesse troublé. Mais s'il regarde à Yéhoshwah, à son sacrifice parfait et à son intercession permanente, il trouve un fondement solide.

Hébreux 4:14-16

« Ainsi, puisque nous avons un grand souverain sacrificateur qui a traversé les cieux, Yéhoshwah, le Fils de Dieu, demeurons

fermes dans la foi que nous professons... Approchons-nous donc avec assurance du trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde et de trouver grâce, pour être secourus dans nos besoins. »

L'assurance du croyant n'est pas charnelle. Elle n'est pas fondée sur l'orgueil, mais sur la fidélité du souverain sacrificateur céleste. Les élus peuvent s'approcher avec assurance, non parce qu'ils sont parfaits en eux-mêmes, mais parce qu'ils ont une expiation permanente en Yéhoshwah.

14. L'expiation continuelle jusqu'à l'achèvement du salut

Le salut des élus ne sera pleinement manifesté qu'au retour glorieux de Yéhoshwah, lorsque la résurrection et la glorification seront accomplies. Jusqu'à ce jour, les croyants vivent dans l'espérance, soutenus par le ministère céleste du Mashiah.

Hébreux 9:28

« De même Mashiah, qui s'est offert une seule fois pour porter les péchés de plusieurs, apparaîtra sans péché une seconde fois à ceux qui l'attendent pour leur salut. »

Le lien entre la première venue et la seconde est profond. Celui qui a porté les péchés par son sacrifice reviendra pour achever pleinement le salut de ceux qui l'attendent. L'expiation continuelle relie donc la croix passée à la gloire

future. Elle maintient les élus dans la grâce jusqu'au jour de la consommation finale.

L'expiation continuelle pour le salut éternel des élus doit être comprise comme la **permanence de l'efficacité du sacrifice unique de Yéhoshwah**, jointe à son **intercession constante** en tant que souverain sacrificateur céleste. Il ne se sacrifie pas de nouveau, car son offrande a été parfaite, complète et suffisante une fois pour toutes. Mais les mérites de cette offrande demeurent éternellement actifs devant Elohim en faveur des siens.

Par son sang, Yéhoshwah a obtenu une rédemption éternelle. Par sa présence dans le ciel, il comparaît maintenant pour nous devant la face d'Elohim. Par son intercession, il sauve parfaitement ceux qui s'approchent d'Elohim par lui. Par la vertu continue de son sacrifice, le croyant demeure purifié, pardonné et maintenu dans la communion divine.

Ainsi, l'expiation continuelle n'est pas une répétition de la croix, mais la prolongation efficace de sa valeur dans le ministère céleste de Yéhoshwah. Elle constitue le fondement de l'assurance, de la persévérance et de l'espérance des élus. Parce que le sacrifice est parfait et que le souverain sacrificateur vit éternellement, le salut des élus repose sur une base inébranlable.

CHAPITRE III :

LA PERTE DU SALUT EST-ELLE BIBLIQUEMENT PLAUSIBLE ?

La question de la **perte du salut** demeure l'un des sujets les plus sensibles et les plus débattus dans la théologie chrétienne. Elle touche au cœur même de la doctrine du salut, car elle soulève une interrogation fondamentale : **l'œuvre rédemptrice accomplie par Elohim en Mashiah peut-elle être annulée, perdue ou rendue inefficace chez celui qui en a véritablement bénéficié ?**

Dans le langage biblique, parler de la perte du salut ne signifie pas simplement perdre un privilège religieux ou abandonner une position ecclésiastique. Une telle expression implique, si elle est prise dans toute sa portée doctrinale, la perte de l'ensemble des réalités salvifiques contenues dans le salut lui-même.

Or, le salut biblique comprend la rédemption, le pardon, la rançon, l'imputation, l'adoption, la substitution, le rachat, la sécurité, la nouvelle naissance, la repentance, la conversion, la propitiation, la paix, la réconciliation, la justification, la purification, le baptême, la sagesse divine appliquée au croyant, ainsi que la glorification promise. Ces éléments ne sont pas périphériques ; ils constituent l'économie même du salut et manifestent la richesse de l'œuvre achevée de Mashiah.

Dès lors, affirmer la perte du salut reviendrait à soutenir que ces réalités, pourtant issues de l'initiative souveraine d'Elohim et fondées sur l'efficacité parfaite du sacrifice de Yéhoshwah, pourraient être renversées, annulées ou retirées. Une telle position exige donc un examen doctrinal sérieux. En effet, si le salut est véritablement l'œuvre d'Elohim, s'il procède de sa grâce, s'il repose sur la croix, s'il est appliqué par l'Esprit et garanti par les promesses divines, alors la question de sa perte ne peut être traitée ni avec légèreté, ni sur la base d'impressions, ni à partir d'une lecture isolée de certains passages d'avertissement.

Il est vrai que plusieurs textes bibliques sont souvent invoqués pour défendre l'idée de la perte du salut ou celle d'une persévérance humaine comprise comme condition du maintien du salut. Toutefois, ces passages doivent être étudiés avec rigueur, dans leur contexte immédiat, dans leur contexte canonique, et à la lumière de l'ensemble de la révélation biblique sur la nature du salut. Car l'Écriture ne se contredit pas : les textes d'avertissement doivent être interprétés en harmonie avec les textes qui présentent le salut comme une œuvre parfaite, éternelle et fondée sur la fidélité d'Elohim.

Ainsi, le présent chapitre se propose d'examiner cette question avec sérieux, dans un esprit d'humilité doctrinale et de fidélité scripturaire. Il ne s'agira ni d'éluder les passages difficiles, ni de minimiser les avertissements

adressés aux croyants, mais de discerner avec exactitude leur véritable portée. Nous chercherons à montrer que les actes rédempteurs inclus dans le salut sont d'une telle profondeur et d'une telle solidité en Mashiah qu'il devient extrêmement difficile, à la lumière de la Parole d'Elohim, de soutenir que ceux qui sont véritablement **en Mashiah, avec Mashiah, par Mashiah et pour Mashiah** puissent perdre ce salut éternel.

En définitive, la question n'est pas simplement de savoir si un homme peut abandonner une profession de foi extérieure, mais de déterminer si celui qui a réellement été sauvé par l'œuvre parfaite de Yéhoshwah peut perdre ce qu'Elohim a lui-même conçu, accompli, appliqué et garanti. C'est à cette analyse que nous consacrerons les pages qui suivent.

La question de la perte du salut est l'une des plus sensibles de la théologie chrétienne. Elle touche directement à la compréhension de la grâce, de l'élection, de l'expiation, de l'intercession du Mashiah, de la persévérance des croyants et de la fidélité d'Elohim. Si le salut est réellement éternel, fondé sur le sacrifice parfait de Yéhoshwah et soutenu par son intercession continuelle, peut-il néanmoins être perdu ? Un élu authentiquement sauvé peut-il finalement périr ? Ou bien les avertissements bibliques parlent-ils d'autre chose qu'une perte réelle du salut éternel ?

Cette question ne doit pas être traitée de manière légère. D'un côté, *plusieurs passages des Écritures adressent de sérieux avertissements contre l'apostasie, l'endurcissement, la négligence spirituelle et le danger de tomber.*

D'un autre côté, de nombreux textes affirment avec force la sécurité du salut, la fidélité d'Elohim, la puissance du sacrifice de Yéhoshwah et la certitude que ceux que le Père a donnés au Fils seront gardés jusqu'à la fin.

Il faut donc examiner la question avec équilibre, sans affaiblir les avertissements bibliques, mais sans non plus diminuer la perfection de l'œuvre du salut accomplie par Yéhoshwah.

L'objectif de ce chapitre est de montrer que, selon le témoignage global des Écritures, **la perte du salut éternel des élus n'est pas plausible**, même si la Bible prend très au sérieux la réalité des faux disciples, des apostasies visibles et des chutes spirituelles dans l'histoire de la profession de foi.

1. La question doit être posée à partir de la nature du salut

Avant d'examiner les textes d'avertissement, il faut partir de la nature même du salut. Si le salut est pensé seulement comme une adhésion religieuse extérieure, une émotion passagère ou une appartenance communautaire, alors il est évident que quelqu'un peut s'en détourner. Mais si le salut

biblique est une œuvre réelle d'Elohim, comprenant la régénération, la justification, la réconciliation, l'adoption et le don de la vie éternelle, alors la question se pose autrement.

Le salut biblique n'est pas seulement une amélioration morale ou une expérience religieuse. Il est une œuvre divine profonde et efficace.

2 Corinthiens 5:17

« Si quelqu'un est en Mashiah, il est une nouvelle créature. Les choses anciennes sont passées ; voici, toutes choses sont devenues nouvelles. »

Jean 5:24

« Celui qui écoute ma parole, et qui croit à celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle et ne vient point en jugement, mais il est passé de la mort à la vie. »

Ces passages décrivent le salut comme un passage réel d'un état à un autre. Si ce passage est l'œuvre d'Elohim, il doit être interprété à la lumière de la fidélité divine et non à partir de la seule fragilité humaine.

2. La vie éternelle peut-elle être temporaire ?

La première difficulté de la doctrine de la perte du salut concerne l'expression même de **vie éternelle**. Si quelqu'un reçoit réellement la vie éternelle, peut-il ensuite la perdre ? Si elle peut être perdue, en quel sens est-elle éternelle ?

Jean 10:27-28

« Mes brebis entendent ma voix ; je les connais, et elles me suivent. Je leur donne la vie éternelle ; elles ne périront jamais, et personne ne les ravira de ma main. »

Ce texte est l'un des plus forts de toute l'Écriture sur la sécurité des croyants. Yéhoshwah ne dit pas simplement qu'il offre une possibilité de vie éternelle. Il dit qu'il la donne. Et cette donation s'accompagne d'une promesse : **elles ne périront jamais.**

Si une brebis véritable pouvait finalement périr, alors la parole de Yéhoshwah serait annulée. Le texte ne dit pas qu'elles ne périront pas tant qu'elles resteront assez fortes par elles-mêmes ; il fonde leur sécurité sur la puissance du Berger et sur la main du Père.

3. Les élus sont gardés par la puissance d'Elohim

La conservation finale des croyants ne repose pas d'abord sur leur force personnelle, mais sur la puissance d'Elohim.

1 Pierre 1:3-5

« Béni soit Dieu... qui, selon sa grande miséricorde, nous a régénérés... pour un héritage... qui vous est réservé dans les cieux, à vous qui, par la puissance de Dieu, êtes gardés par la foi pour le salut prêt à être révélé dans les derniers temps. »

Ce texte unit plusieurs vérités essentielles :

- les croyants ont été régénérés ;
- un héritage leur est réservé ;
- ils sont gardés ;

- ils sont gardés par la puissance de Dieu ;
- cette garde s'exerce jusqu'au salut final.

La foi elle-même apparaît ici comme le moyen par lequel Elohim garde les siens. Cela montre que la persévérance des élus n'est pas indépendante de la grâce ; elle en est l'effet.

4. La chaîne du salut en Romains 8

L'apôtre Paul présente le salut comme une œuvre cohérente et certaine depuis le dessein éternel jusqu'à la glorification.

Romains 8:29-30

« Car ceux qu'il a connus d'avance, il les a aussi prédestinés... et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés ; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés ; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés. »

Ce passage ne laisse apparaître aucune rupture dans l'œuvre divine. Ceux qui sont réellement appelés et justifiés sont aussi glorifiés. Le texte ne dit pas : certains seront glorifiés et d'autres non. Il présente la glorification comme l'aboutissement certain du salut commencé par Elohim.

Cela est confirmé par la suite du chapitre :

Romains 8:33-34

« Qui accusera les élus de Dieu ? C'est Dieu qui justifie ! Qui les condamnera ? Mashiah est mort ; bien plus, il est ressuscité, il est à la droite de Dieu, et il intercède pour nous. »

Puis :

Romains 8:38-39

« Car j'ai l'assurance que ni la mort ni la vie... ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Mashiah Yéhoshwah. »

Si rien ne peut séparer les élus de l'amour de Dieu en Mashiah, alors la perte définitive du salut des élus ne peut être retenue comme plausible.

5. Celui qui a commencé l'œuvre l'achèvera

La persévérance finale des croyants repose aussi sur la fidélité de celui qui a commencé l'œuvre en eux.

Philippiens 1:6

« Je suis persuadé que celui qui a commencé en vous cette bonne œuvre la rendra parfaite pour le jour de Yéhoshwah HaMashiah. »

Le salut n'est pas une œuvre dont Elohim poserait seulement le commencement pour ensuite la laisser entièrement aux capacités humaines. Celui qui commence achève. Cette certitude ne conduit pas à la négligence, mais à la confiance humble dans la fidélité divine.

6. Le sacrifice de Yéhoshwah serait-il insuffisant ?

La perte du salut pose aussi une question christologique et sacrificielle. Si Yéhoshwah a réellement expié les péchés des élus, si son sacrifice a obtenu pour eux une rédemption éternelle, comment cette œuvre pourrait-elle finalement échouer ?

Hébreux 10:14

« Car, par une seule offrande, il a amené à la perfection pour toujours ceux qui sont sanctifiés. »

Hébreux 7:25

« C'est aussi pour cela qu'il peut sauver parfaitement ceux qui s'approchent de Dieu par lui, étant toujours vivant pour intercéder en leur faveur. »

Ces deux textes sont décisifs. Le premier affirme la perfection durable de l'œuvre sacrificielle ; le second affirme la perfection du salut assuré par l'intercession de Yéhoshwah. Si malgré cela les élus pouvaient finalement être perdus, alors il faudrait conclure soit que son sacrifice n'a pas réellement amené à la perfection, soit que son intercession n'a pas effectivement sauvé parfaitement. Une telle conclusion contredirait directement l'enseignement de l'épître aux Hébreux.

7. Qu'en est-il alors des passages d'avertissement ?

Il reste toutefois nécessaire d'examiner les textes qui semblent soutenir la possibilité d'une perte du salut. Les

plus souvent cités sont Hébreux 6:4-6, Hébreux 10:26-29, 2 Pierre 2:20-22, Jean 15:1-6 et certains autres passages similaires.

Ces textes ne doivent pas être ignorés. Ils montrent que la Bible prend très au sérieux la réalité d'une profession religieuse sans persévérance, l'exposition à la vérité sans régénération profonde, et même l'abandon visible de la foi chrétienne.

Mais la question est la suivante : **parlent-ils nécessairement de la perte du salut éternel d'un élu authentique ?**

C'est ici qu'il faut faire plusieurs distinctions.

8. Distinction entre profession de foi et possession réelle du salut

Toute personne présente dans l'assemblée visible, exposée à la prédication, touchée émotionnellement ou même engagée extérieurement dans la vie religieuse n'est pas nécessairement régénérée.

1 Jean 2:19

« Ils sont sortis du milieu de nous, mais ils n'étaient pas des nôtres ; car s'ils eussent été des nôtres, ils seraient demeurés avec nous. »

Ce texte est très important. Il montre que certains peuvent appartenir à la communauté visible sans avoir réellement

part à la grâce intérieure du salut. Leur départ manifeste qu'ils n'étaient pas véritablement des nôtres.

Ainsi, lorsqu'une personne semble abandonner la foi, il ne faut pas conclure trop rapidement qu'un élu a perdu son salut. Il peut s'agir de la manifestation tardive d'une foi seulement apparente.

Croyants ou simples professants

Tite 1:16

« Ils font profession de connaître Dieu, mais ils le renient par leurs œuvres, étant abominables, rebelles, et incapables d'aucune bonne œuvre. »

Ce verset est l'un des plus clairs pour montrer la différence entre la profession extérieure et la réalité intérieure.

1. « Ils font profession de connaître Dieu »

Le verbe renvoie à l'idée de **déclarer, affirmer, confesser publiquement**. Autrement dit, ces hommes disent qu'ils connaissent Dieu. Ils ont un langage religieux. Ils peuvent parler de Dieu, enseigner même, se présenter comme croyants, ou se rattacher au peuple de Dieu.

Mais Paul montre qu'une telle profession n'est pas, en elle-même, la preuve du salut.

2. « Mais ils le renient par leurs œuvres »

Voilà le point décisif. Leur bouche dit une chose, leur vie en dit une autre. Le verbe **renier** signifie ici rejeter dans les

faits, contredire par la conduite, démentir par le comportement ce que l'on affirme par les paroles. Ainsi, ils prétendent connaître Dieu, mais leur manière de vivre démontre que cette connaissance n'est ni vraie, ni vivante, ni salvatrice.

Il ne s'agit donc pas seulement d'un manque de maturité spirituelle, mais d'une contradiction profonde entre la profession et la pratique.

3. Le vrai sens du passage

Tite 1:16 n'enseigne pas d'abord qu'un vrai croyant aurait perdu le salut. Il enseigne surtout qu'il existe des personnes qui :

- **professent** connaître Dieu,
- mais ne le connaissent pas réellement,
- parce que leurs œuvres démentent leur confession.

Ce verset est donc fondamental pour distinguer :

- le **vrai croyant**, né de nouveau,
- du **simple professant**, chrétien de nom seulement.

4. « Étant abominables, rebelles, et incapables d'aucune bonne œuvre »

Paul emploie ici des termes très forts.

- **abominables** : moralement corrompus devant Dieu,

- **rebelles** : insoumis, refusant l'autorité divine,
- **incapables d'aucune bonne œuvre** : impropres, disqualifiés pour ce qui est réellement bon aux yeux de Dieu.

Cela montre que le problème n'est pas superficiel. Il touche la nature même de leur état spirituel.

Tite 1:16 est un verset clé pour comprendre que :

- on peut porter le nom de chrétien sans être sauvé ;
- on peut parler de Dieu sans le connaître réellement ;
- on peut avoir une profession religieuse sans la nouvelle naissance ;
- ce sont les œuvres qui manifestent souvent la fausseté d'une profession.

Ce texte rejoint donc Matthieu 7:21-23 : des hommes disent « *Seigneur, Seigneur* », mais le Seigneur leur répond : « ***Je ne vous ai jamais connus.*** »

Ce verset appelle à l'examen de soi. Il ne suffit pas de parler de Dieu, de fréquenter une assemblée, de prêcher, ou de se dire croyant. Il faut que la vie manifeste la réalité de la foi.

Cela ne veut pas dire que le vrai croyant est parfait, mais que sa vie ne contredit pas fondamentalement sa profession. Lorsqu'il tombe, il se repent. Le simple professant, lui, peut garder le langage religieux tout en demeurant étranger à Dieu.

Tite 1:16 enseigne qu'il existe une profession religieuse extérieure qui n'est pas accompagnée de la réalité intérieure du salut. Ces hommes déclarent connaître Dieu, mais leur conduite démontre qu'ils le renient en pratique. Le verset ne décrit donc pas d'abord des croyants ayant perdu le salut, mais des professants dont la vie révèle l'absence de régénération véritable.

Avant d'examiner la question de la sécurité éternelle du salut, il est indispensable de distinguer soigneusement entre **le croyant véritable** et **le simple professant**. En effet, de nombreuses confusions doctrinales proviennent du fait que l'on applique à de vrais croyants des textes qui concernent en réalité des hommes n'ayant qu'une relation extérieure avec le christianisme.

Tant que cette distinction n'est pas clairement posée, le sujet demeure obscur et l'on risque d'attribuer à la nouvelle naissance ce qui ne relève que de la profession religieuse.

Dans son sens biblique, le terme « **croyant** » désigne tous ceux qui ont réellement cru Élohim, à quelque époque qu'ils aient vécu. Abraham est présenté comme l'exemple classique du croyant, car il est écrit : « *Abraham crut Dieu, et cela lui fut imputé à justice* » (Galates 3:6 ; voir aussi 3:9). La foi véritable n'est donc pas d'abord une appartenance à une institution religieuse, ni une simple culture spirituelle, ni même une connaissance doctrinale

abstraite. Elle est une réponse vivante à la parole d'Élohim. Croire, dans la Bible, c'est recevoir comme vraie la révélation de Dieu, s'y soumettre, s'y reposer, et confier sa destinée à celui qui parle.

Depuis la venue du Fils de Dieu sur la terre, les croyants sont ceux qui croient le témoignage divin rendu à Yéhoshwah Ha'Mashyah. Ce sont ceux qui croient les paroles de Yéhoshwah (Jean 5:24), qui reçoivent la parole de l'Évangile (Actes 15:7), et qui accueillent le message annonçant le Seigneur comme Sauveur et Maître (Actes 11:20-21 ; 16:30-34).

Ils ne se contentent pas d'admirer l'Évangile, ni de respecter Jésus comme personnage religieux ou moral ; ils se reposent entièrement sur son œuvre de salut, se tournent vers lui, s'attachent à lui, et sont unis à lui par la foi (Actes 5:14 ; 9:35 ; 11:21, 24 ; 18:5, 8 ; voir aussi Romains 10:4).

Ces croyants sont appelés **chrétiens**, parce qu'ils appartiennent à Christ et portent, pour ainsi dire, son nom (Actes 11:26). Mais ici encore, il faut distinguer entre l'usage extérieur du mot et sa réalité intérieure. Être chrétien au sens biblique plein n'est pas simplement porter une étiquette religieuse ; c'est être réellement uni au Mashyah. Les vrais croyants ont reçu, par pure grâce et par le moyen de la foi, la vie divine, la vie éternelle.

L'apôtre Jean l'affirme avec une netteté absolue : « Dieu nous a donné la vie éternelle, et cette vie est dans son Fils : celui qui a le Fils a la vie ; celui qui n'a pas le Fils de Dieu n'a pas la vie » (1 Jean 5:11-12). Ainsi, le croyant n'est pas seulement un homme réconcilié juridiquement ; il est aussi un homme vivifié spirituellement. Il possède en lui, par union avec le Fils, une vie qui ne procède pas du monde déchu ni de la chair, mais de Dieu.

Cette réalité suppose nécessairement la **nouvelle naissance**. Un vrai croyant est quelqu'un qui est **né de nouveau** (Jean 3:3, 7, 14-16). Il ne s'agit pas d'une naissance naturelle, ni d'une filiation ecclésiastique, ni d'une transmission familiale. On ne devient pas enfant de Dieu par héritage biologique, ni par proximité religieuse. Avoir des parents croyants, avoir reçu une éducation chrétienne, fréquenter une assemblée, être instruit dans les choses de Dieu, ou participer à une atmosphère spirituelle ne donne pas la vie nouvelle.

Toutes ces choses peuvent disposer l'intelligence, toucher la conscience, influencer les habitudes, mais elles ne produisent pas en elles-mêmes la régénération.

La nouvelle naissance est une œuvre surnaturelle de Dieu. C'est pourquoi quelqu'un peut croire à l'existence de Dieu, du ciel, de l'enfer, du jugement dernier, et même reconnaître certaines vérités bibliques sans être pour autant sauvé. Jacques rappelle avec force que les démons eux-

mêmes croient qu'il y a un seul Dieu, et qu'ils tremblent (Jacques 2:19).

Leur croyance n'est pas fausse sur le plan intellectuel ; elle est exacte quant à son contenu. Pourtant, elle ne sauve pas. Cela montre que la foi salvatrice n'est pas une simple adhésion doctrinale ; elle implique un changement profond du cœur, une réception vivante du Sauveur, une confiance personnelle en lui, produite par l'action de l'Esprit.

Le croyant, au sens biblique plein, est donc celui qui, dans une repentance sincère, s'est reconnu pécheur devant Élohim, a cessé de se confier en lui-même, et a reçu par la foi Yéhoshwah comme Sauveur, croyant qu'il est mort pour porter ses péchés et qu'Élohim l'a ressuscité d'entre les morts (Luc 24:47 ; Jean 3:16 ; 5:24 ; Actes 2:38 ; 17:30 ; 20:21 ; 1 Jean 1:9).

Une telle foi n'est pas simplement un changement d'opinion ; elle est un passage de la mort à la vie, de la condamnation à la justification, de l'éloignement à la communion.

Cependant, il faut reconnaître qu'il existe aussi beaucoup d'hommes qui se disent chrétiens sans être réellement croyants au sens biblique du terme. Ils peuvent être sincères dans leur propre estimation, engagés dans une pratique religieuse réelle, actifs dans un cadre ecclésial, et même zélés pour certaines causes chrétiennes ; pourtant, leur cœur peut ne pas avoir été régénéré.

L'apôtre Paul en parle lorsqu'il écrit que certains « *professent connaître Dieu, mais le renient par leurs œuvres* » (Tite 1:16). Il existe donc une différence entre **professer** et **posséder**, entre revendiquer une appartenance à Christ et avoir réellement part à sa vie.

Tout homme qui se rattache publiquement à Christ, qui se dit chrétien, qui reconnaît extérieurement l'autorité du Seigneur, ou qui se tient dans la sphère visible du christianisme, peut être appelé, dans ce sens, un **professant** du christianisme. Mais cette profession extérieure n'est pas en elle-même la preuve du salut. Pour être sauvé, cette déclaration doit être accompagnée de la foi du cœur (Romains 10:9-10). Sans cette foi vivante, la profession demeure extérieure, et même si elle est accompagnée d'une certaine activité religieuse, elle ne produit pas la nouvelle naissance.

C'est pourquoi nous utiliserons l'expression « **simple professant** » pour désigner ceux qui se disent chrétiens, mais n'ont que l'apparence de la vie. Cette expression n'est pas employée pour juger légèrement les personnes, mais pour clarifier le sujet doctrinal. Car si l'on ne distingue pas entre profession extérieure et régénération intérieure, on finit nécessairement par brouiller la doctrine du salut.

Il faut cependant ajouter immédiatement que cette distinction, bien qu'indispensable sur le plan doctrinal, n'est pas toujours aisée à établir dans la pratique. Il ne nous

est pas souvent possible de discerner avec certitude l'état spirituel d'un homme, car Dieu seul connaît parfaitement ceux qui sont à lui (2 Timothée 2:19).

L'apparence peut être trompeuse, le zèle religieux peut imiter certaines manifestations de la foi, et parfois même des œuvres remarquables peuvent exister là où la vie divine est absente.

Le sort des simples professants

Après avoir distingué le croyant véritable du simple professant, il faut poser clairement la question suivante : **qu'advient-il de ceux qui portent le nom de chrétien sans avoir réellement la vie de Dieu ?** La réponse des Écritures est grave et solennelle : les simples professants, s'ils demeurent dans cet état, périront. Le problème du professant n'est pas qu'il aurait reçu le salut puis l'aurait perdu ; c'est qu'il n'a jamais possédé réellement ce qu'il confessait extérieurement.

« *Quelqu'un qui déclare être chrétien, ou qui se fait passer pour croyant, peut-il être perdu ?* » À cette question, la réponse est malheureusement oui. Tous ceux qui ne sont que chrétiens de nom, sans régénération, passeront effectivement l'éternité dans la séparation d'avec Dieu.

Le Seigneur lui-même emploie l'expression redoutable des « **ténèbres du dehors** » (Matthieu 8:12 ; 22:13 ; 25:30), pour désigner cette exclusion finale de la présence bénie de Dieu.

La parole du Seigneur en Matthieu 7:21-23 est ici décisive :
« *Ce ne sont pas tous ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur, qui entreront dans le royaume des cieux ; mais celui qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux. Plusieurs me diront en ce jour-là : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en ton nom ? n'avons-nous pas chassé des démons en ton nom ? et n'avons-nous pas fait beaucoup de miracles en ton nom ? Alors je leur déclarerai : Je ne vous ai jamais connus ; retirez-vous de moi, vous qui pratiquez l'iniquité !* »

Ce passage est d'une importance extrême, car il montre avec une clarté saisissante que l'activité religieuse, même spectaculaire, ne constitue pas la preuve du salut. Le Seigneur ne parle pas ici d'athées, de moqueurs ou d'ignorants de la foi. Il parle de personnes qui l'appellent « **Seigneur** », qui agissent en son nom, qui semblent engagées dans le service spirituel, et qui revendiquent même des œuvres impressionnantes. Pourtant, elles sont rejetées.

Il faut bien mesurer la portée de la parole du Seigneur : il ne dit pas « **Je vous ai connus autrefois, puis vous êtes tombés, et maintenant je ne vous connais plus** ». Il dit : « *Je ne vous ai jamais connus.* » Cette déclaration exclut l'idée d'une perte du salut chez ces hommes.

Le problème n'est pas qu'ils auraient été sauvés puis retranchés ; le problème est qu'ils n'ont jamais eu une relation réelle avec lui. Leur christianisme était extérieur,

leur activité réelle peut-être, leur profession évidente, mais ils n'étaient pas connus du Seigneur comme ses brebis.

Cette distinction est essentielle. Car si l'on prend un tel passage comme la preuve que des croyants régénérés peuvent finalement être rejetés, on contredit les propres paroles du Seigneur. Il dit précisément le contraire : **ils n'ont jamais appartenu à lui.**

Cela montre aussi qu'il ne suffit pas de dire : « **Seigneur, Seigneur** » pour être sauvé. La profession verbale n'est pas identique à la foi salvatrice. Faire la volonté du Père, dans ce contexte, ne signifie pas d'abord multiplier les œuvres religieuses visibles, mais recevoir dans la foi celui que le Père a envoyé.

Lorsque certains demandèrent à Yéhoshwah : « **Que ferons-nous pour faire les œuvres de Dieu ?** », il répondit : « **L'œuvre de Dieu, c'est que vous croyiez en celui qu'il a envoyé** » (Jean 6:28-29). Ainsi, la volonté première du Père n'est pas d'abord l'activisme religieux, mais la foi en son Fils.

Où se situe la difficulté ?

Ayant vu la différence fondamentale entre un simple professant et un vrai croyant, nous comprenons maintenant que la vraie question n'est pas : « **Des chrétiens de nom, ou même des chrétiens très actifs, peuvent-ils périr ?** » L'Écriture montre clairement que oui, s'ils n'ont jamais été régénérés. La question véritable est tout autre : «

Des croyants authentiques, nés de nouveau, peuvent-ils perdre leur salut ? »

C'est là que se trouve la difficulté réelle. Car si l'on considère seulement des versets comme Jean 3:36 : « *Celui qui croit au Fils a la vie éternelle* », la réponse semble immédiate. Pourtant, certains ne contestent pas que le croyant ait la vie éternelle ; ce qui les trouble, c'est de savoir si le croyant peut perdre cette foi et, par conséquent, perdre aussi la vie éternelle.

Autrement dit, la question n'est pas simplement : « *Celui qui croit est-il sauvé ?* » mais : « *Celui qui a cru peut-il cesser d'être dans une condition de salut ?* » C'est cette inquiétude qui habite beaucoup d'âmes, et c'est pourquoi il faut examiner la question avec précision et sérieux.

Nous montrerons que si quelqu'un croit réellement, comme l'entend la Bible, il est sauvé et demeure sauvé, quelles que soient les luttes, les faiblesses, les disciplines ou les combats qu'il traversera ensuite. Cela ne signifie pas que sa marche sera parfaite, ni qu'il n'aura plus besoin de repentance, ni qu'il ne connaîtra pas des moments de chute ou de trouble. Mais cela signifie que son salut repose sur une œuvre divine si parfaite, si profonde et si définitive, qu'il ne peut être renversé par les fluctuations de l'expérience humaine.

Pour parvenir à cette conclusion, il faut accepter de soumettre nos sentiments, nos impressions, nos peurs et

nos raisonnements à la seule autorité de la Parole de Dieu. Car la question du salut ne peut pas être réglée par l'émotion religieuse, ni par l'observation incomplète des cas humains, ni par les impressions produites par certaines chutes spectaculaires. Elle doit être tranchée par la révélation divine elle-même.

Une difficulté particulière se rencontre souvent chez les jeunes croyants : « **Comment peut-on avoir l'assurance que l'on est sauvé ?** » Cette question est importante, car elle touche à l'expérience spirituelle et à la paix du cœur. D'une manière générale, l'assurance du salut vient de la confiance simple dans les déclarations de la Parole de Dieu. Le croyant ne s'assure pas par introspection sans fin, ni par comparaison avec d'autres, ni par la perfection de sa propre marche, mais en se reposant sur ce que Dieu dit dans l'Écriture. Ensuite, le Saint-Esprit rend témoignage intérieurement à son esprit qu'il est enfant de Dieu.

Cependant, cette question, bien que très importante, n'est pas exactement celle que nous traitons ici. Le sujet présent concerne surtout le cas de celui qui possède déjà l'assurance du salut, mais qui craint ensuite de la perdre. Autrement dit, nous n'examinons pas d'abord la naissance de l'assurance, mais la question de sa stabilité et de son fondement. Et pour y répondre convenablement, il faut aller plus loin dans l'étude des Écritures.

9. Hébreux 6:4-6 et la question de l'apostasie

« Car il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés, qui ont goûté le don céleste, qui ont eu part au Saint-Esprit, qui ont goûté la bonne parole de Dieu et les puissances du siècle à venir, et qui sont tombés, soient encore renouvelés à la repentance, puisqu'ils crucifient pour leur part le Fils de Dieu et l'exposent à l'ignominie. »

Ce passage est l'un des plus solennels et des plus discutés de tout le Nouveau Testament. Il a souvent été utilisé pour soutenir l'idée que de vrais croyants pourraient perdre définitivement leur salut. Pourtant, une étude attentive du contexte, des termes employés et du raisonnement de l'auteur montre qu'il faut être plus précis.

1. Le contexte de l'épître aux Hébreux

L'épître s'adresse à des Hébreux qui avaient été mis en contact avec la foi chrétienne et qui subissaient de fortes pressions pour retourner au judaïsme. L'auteur leur montre sans cesse la supériorité de Yéhoshwah sur les anges, sur Moïse, sur Aaron, sur les sacrifices de l'ancienne alliance et sur tout le système lévitique.

Le danger particulier n'est donc pas ici celui d'une simple faiblesse morale ou d'une faute ordinaire, mais celui d'un **abandon délibéré de la révélation chrétienne** après avoir été profondément exposé à elle.

2. « Il est impossible »

Le mot grec est **ἀδύνατον** (*adynaton*), qui signifie :

- impossible,
- incapable d'être accompli,
- irréalisable.

L'auteur ne parle donc pas d'une difficulté légère, mais d'une impossibilité réelle. Le ton est extrêmement grave.

3. Les cinq privilèges mentionnés

Le texte décrit des personnes ayant reçu des privilèges spirituels très élevés.

a) « une fois éclairés »

Grec : **φωτισθέντας** (*phōtisthentas*) Cela signifie : illuminés, éclairés, mis en contact avec la lumière.

Ils ont reçu une réelle lumière sur la vérité. Ils ne sont pas ignorants. Ils ont été exposés à la révélation chrétienne.

b) « ayant goûté le don céleste »

Grec : **γευσάμενους** (*geusamenous*)

Le verbe signifie goûter, faire l'expérience de.

Ils ont réellement expérimenté quelque chose de la bonté céleste. Mais le verbe « goûter » ne signifie pas nécessairement assimiler pleinement ou posséder intérieurement de façon définitive.

c) « ayant eu part au Saint-Esprit »

Grec : μετόχους γεννηθέντας πνεύματος ἁγίου
Le mot μέτοχος (*metochos*) signifie participant, associé, ayant part à.

Ils ont eu une réelle participation à la sphère où le Saint-Esprit agit puissamment. Cela ne prouve pas automatiquement qu'ils aient été scellés du Saint-Esprit au sens sotériologique complet ; le mot dit participation, non habitation permanente.

d) « ayant goûté la bonne parole de Dieu »

Ils ont été nourris par la parole, touchés par sa bonté, impressionnés par sa vérité.

e) « les puissances du siècle à venir »

Ils ont été témoins ou bénéficiaires des manifestations puissantes de Dieu liées à la révélation messianique.

Tout cela montre qu'il ne s'agit pas de païens éloignés, mais de personnes très proches des réalités chrétiennes.

4. « Et qui sont tombés »

Le mot grec est παραπεσόντας (*parapesontas*), de παραπίπτω (*parapiptō*), qui signifie :

- tomber à côté,
- déchoir,
- commettre une défection,
- apostasier.

Ici, il ne s'agit pas d'une simple chute morale ponctuelle comme celle de Pierre, ni d'un péché ordinaire du croyant dans sa lutte quotidienne. Le mot, dans ce contexte, désigne une **rupture grave**, un **abandon délibéré**, une **apostasie**.

5. « Être renouvelés à la repentance »

Le texte dit qu'il est impossible de les **renouveler encore à la repentance**.

Cela signifie que ces personnes avaient déjà été amenées, extérieurement au moins, dans la sphère de la repentance liée à la foi chrétienne. Si, après tout cela, elles abandonnent délibérément le Fils, il n'existe pas un second évangile, un second Messie, un second sacrifice capable de les ramener par un autre chemin.

L'idée n'est pas que Dieu manque de puissance, mais que ces personnes, ayant rejeté la forme la plus haute et la plus complète de la révélation, se placent elles-mêmes dans une situation de refus extrême.

6. « Puisqu'ils crucifient pour leur part le Fils de Dieu »

Le texte ne dit pas qu'ils crucifient littéralement Yéhoshwah de nouveau, mais qu'en abandonnant la foi après une telle exposition, ils se rangent du côté de ceux qui l'ont rejeté.

Revenir au judaïsme après avoir reconnu la vérité de Mashyah, pour les premiers destinataires, revenait à dire en pratique : **le crucifié n'est pas le Sauveur définitif.**

Ils ratifiaient ainsi, moralement et spirituellement, le rejet du Fils de Dieu.

7. Ce passage parle-t-il de vrais croyants perdant le salut ?

C'est la grande question.

Le passage décrit des personnes très avancées dans l'exposition aux réalités chrétiennes. Mais il faut remarquer ceci : le texte **ne dit pas explicitement** qu'elles ont été :

- justifiées,
- régénérées,
- scellées du Saint-Esprit,
- unies à Mashyah,
- ou déclarées enfants de Dieu.

Il parle d'illumination, de goût, de participation, d'exposition aux puissances divines. Ce sont des privilèges immenses, mais le texte n'emploie pas ici les mots les plus directs de la nouvelle naissance ou de la justification.

De plus, quelques versets plus loin, l'auteur dit :

Hébreux 6:9 « *Quoique nous parlions ainsi, bien-aimés, nous attendons, pour ce qui vous concerne, des choses meilleures et favorables au salut.* »

Cette phrase est très importante. Elle montre que l'auteur distingue le cas alarmant qu'il vient de décrire de ce qui accompagne réellement le salut.

Autrement dit, il parle d'une situation extrêmement grave au sein de la sphère chrétienne visible, mais il n'identifie pas nécessairement cette situation à la perte effective du salut d'un vrai régénéré.

8. Le parallèle avec la terre en Hébreux 6:7-8

Les versets suivants éclairent le passage :

- une terre qui reçoit la pluie et produit un bon fruit reçoit la bénédiction ;
- une terre qui reçoit la même pluie mais produit des épines est réprouvée.

L'image montre que des privilèges identiques peuvent être reçus extérieurement, mais que le résultat manifeste la nature réelle.

La pluie est la même.

La différence apparaît dans le fruit.

Cela rejoint la distinction entre :

- le vrai croyant,
- et le simple professant profondément exposé à la grâce sans être réellement transformé.

9. Ce que le passage n'enseigne pas

Hébreux 6:4-6 n'enseigne pas que :

- chaque péché grave d'un croyant le met hors du salut ;
- un croyant tombé ne peut jamais être restauré ;
- Pierre, ou un chrétien discipliné seraient dans ce cas ;
- la moindre rechute détruit la grâce.

Le passage ne parle pas de la lutte normale du croyant contre le péché, mais d'une apostasie délibérée après une exposition profonde aux réalités chrétiennes.

Le passage enseigne surtout la gravité extrême de l'apostasie.

Il montre qu'on peut être :

- très proche des réalités chrétiennes,
- profondément exposé à la puissance de Dieu,
- impressionné par la vérité,
- inséré dans la sphère de l'Esprit,
- et pourtant finalement rejeter le Fils.

Dans un tel cas, il n'y a pas d'autre moyen de salut à proposer, parce qu'il n'y a qu'un seul Fils, qu'un seul sacrifice et qu'un seul salut.

Hébreux 6:4-6 décrit non une simple chute morale d'un croyant authentique, mais une apostasie grave et délibérée

de personnes ayant été profondément exposées aux réalités chrétiennes. Le texte souligne l'impossibilité de renouveler à la repentance ceux qui, après avoir connu si intimement la lumière de l'Évangile, rejettent le Fils de Dieu et se rangent moralement du côté de sa crucifixion. Il ne faut donc pas lire ce passage comme une description automatique de la perte du salut d'un élu régénéré, mais comme un avertissement solennel contre l'abandon définitif de la révélation chrétienne.

Premièrement, le texte ne dit pas explicitement que ces personnes ont été justifiées, régénérées ou unies à Mashiah de manière irrévocable. Il emploie un langage fort d'expérience religieuse et d'exposition réelle aux bénédictions de la communauté messianique.

Deuxièmement, l'objectif du texte est pastoral et exhortatif. Il cherche à secouer des auditeurs tentés par le recul, en leur montrant la gravité d'un rejet délibéré de la vérité après une telle exposition.

Troisièmement, quelques versets plus loin, l'auteur distingue ses lecteurs véritables de ce cas alarmant :

Hébreux 6:9

« Quoique nous parlions ainsi, bien-aimés, nous attendons, pour ce qui vous concerne, des choses meilleures et favorables au salut. »

Cela suggère que la description précédente n'est pas nécessairement identique à la possession certaine du salut véritable.

Hébreux 10:26-29 et le péché volontaire

« Car, si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus de sacrifice pour les péchés, mais une attente terrible du jugement et l'ardeur d'un feu qui dévorera les rebelles. Celui qui a violé la loi de Moïse meurt sans miséricorde, sur la déposition de deux ou de trois témoins ; de quel pire châtement pensez-vous que sera jugé digne celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, qui aura tenu pour profane le sang de l'alliance par lequel il avait été sanctifié, et qui aura outragé l'Esprit de la grâce ? »

Ce passage est l'un des avertissements les plus solennels de toute l'épître aux Hébreux. Il ne parle pas d'une simple faiblesse quotidienne, ni d'une chute ordinaire du croyant dans son combat contre le péché, mais d'un **rejet conscient, volontaire et grave** de l'œuvre de Yéhoshwah après avoir reçu la connaissance de la vérité.

1. Le contexte immédiat

Hébreux 10 insiste sur la perfection du sacrifice de Yéhoshwah. L'auteur vient d'enseigner que :

- le sacrifice de Mashyah a été offert **une fois pour toutes** ;

- il a rendu parfaits pour toujours ceux qui sont sanctifiés ;
- il n'y a plus besoin de répétition sacrificielle.

Le verset 26 commence donc par « **car** », ce qui relie directement l'avertissement à ce qui précède. L'idée est claire : si l'on rejette le sacrifice unique et parfait de Yéhoshwah, il n'existe plus aucun autre sacrifice capable de sauver.

2. « Si nous péchons volontairement »

Le grec emploie ici l'idée d'un péché commis **délibérément, sciemment, de plein gré.**

Cela ne désigne pas :

- une faute commise dans la faiblesse,
- une chute momentanée,
- une lutte intérieure du croyant,
- ni un péché suivi de repentance.

Il s'agit d'un acte de rébellion lucide et assumée, dans lequel une personne, après avoir reçu la connaissance de la vérité, tourne volontairement le dos à cette vérité.

Dans le contexte d'Hébreux, cela vise surtout le cas d'un retour conscient au rejet de Mashyah, comme si son sacrifice n'était pas suffisant.

3. « Après avoir reçu la connaissance de la vérité »

L'expression est très forte. Ces personnes ne sont pas ignorantes. Elles ont reçu une réelle connaissance de la vérité. Elles ont été instruites, exposées à l'Évangile, mises en contact avec la révélation chrétienne.

Mais ici encore, le texte ne dit pas automatiquement qu'elles ont été :

- régénérées,
- justifiées,
- scellées du Saint-Esprit,
- ou définitivement sauvées.

Il affirme qu'elles ont reçu **la connaissance de la vérité**, ce qui accroît considérablement leur responsabilité.

4. « Il ne reste plus de sacrifice pour les péchés »

Cette phrase est centrale.

Elle ne veut pas dire que le sacrifice de Yéhoshwah a cessé d'être efficace en lui-même. Elle signifie que **si quelqu'un rejette volontairement ce sacrifice, il n'existe pas d'autre sacrifice à chercher ailleurs.**

Autrement dit :

- hors de Yéhoshwah, il n'y a pas de second salut ;
- hors de la croix, il n'y a pas de seconde expiation ;
- hors du Fils, il ne reste rien qui puisse ôter les péchés.

Pour les Hébreux tentés de retourner aux sacrifices lévitiques, le message est particulièrement net : revenir aux sacrifices anciens après la croix, c'était revenir à des ombres désormais impuissantes.

5. « Une attente terrible du jugement »

Si quelqu'un rejette le seul sacrifice efficace, il ne lui reste pas une seconde chance sacrificielle, mais **le jugement**.

Le texte parle d'une attente terrible, c'est-à-dire d'une perspective effrayante, certaine, redoutable. Cela montre la gravité extrême de l'apostasie.

6. Comparaison avec la loi de Moïse

L'auteur argumente du moindre au plus grand :

- sous la loi de Moïse, violer l'alliance entraînait déjà un jugement sévère ;
- combien plus grave sera le jugement de celui qui rejette le Fils de Dieu lui-même.

Le raisonnement est : si le mépris de l'ancienne alliance entraînait un châtiment, combien plus le mépris du Fils et de son sang.

7. Les trois expressions décisives du verset 29

Le verset 29 décrit trois actes qui définissent ce péché volontaire.

a) « Foulé aux pieds le Fils de Dieu »

C'est une expression extrêmement forte. Elle signifie mépriser, traiter avec outrage, considérer comme sans valeur la personne même de Yéhoshwah.

Ce n'est pas simplement manquer de zèle ; c'est un mépris conscient et grave du Fils.

b) « Tenu pour profane le sang de l'alliance »

Le mot **profane** signifie commun, ordinaire, sans sainteté particulière.

Autrement dit, cette personne considère le sang de Yéhoshwah comme n'ayant rien d'unique, rien de sacré, rien de décisif. Elle rejette la valeur expiatoire du sang de l'alliance.

c) « Outragé l'Esprit de la grâce »

Ici, il ne s'agit pas seulement de résister à une impression intérieure, mais d'insulter, de mépriser l'action même du Saint-Esprit qui rend témoignage à la grâce de Dieu en Mashyah.

C'est donc un péché contre la révélation la plus haute.

8. « Par lequel il avait été sanctifié »

C'est souvent ici que surgit la difficulté. Comment quelqu'un peut-il être dit « sanctifié » et pourtant tomber sous un si terrible jugement ?

Le mot **sanctifié** ne signifie pas toujours automatiquement **régénéré au sens plein**. Dans l'Écriture, la sanctification peut parfois désigner une **mise à part extérieure**, une séparation dans la sphère de l'alliance, sans impliquer nécessairement la nouvelle naissance.

Ici, l'idée la plus probable est que cette personne avait été placée dans la sphère chrétienne, séparée extérieurement par sa profession, en rapport avec le sang de l'alliance, et donc sanctifiée dans un sens relationnel et visible. Mais elle rejette ensuite ce qu'elle avait reconnu extérieurement.

Cela rejoint le thème général de l'épître aux Hébreux : certains sont profondément engagés dans la sphère de la foi chrétienne visible sans pour autant posséder nécessairement la vie de Dieu.

Ce passage parle-t-il d'un vrai croyant perdant le salut ?

Le passage décrit une situation extrêmement grave. Mais il faut encore une fois noter ceci :

- il parle de **péché volontaire** au sens d'apostasie ;
- il parle de **rejet du Fils**, du **sang**, et de **l'Esprit de la grâce** ;
- il se situe dans le cadre d'une exposition profonde à la vérité chrétienne.

Ce n'est pas la description normale d'un croyant véritable tombant dans une faute puis se repentant. Ce n'est pas Pierre en larmes après son reniement. Ce n'est pas David

brisé dans sa repentance. C'est le portrait d'un rejet conscient et endurci de la révélation chrétienne.

De plus, quelques versets plus loin, l'auteur distingue clairement deux groupes :

Hébreux 10:39 « *Nous, nous ne sommes pas de ceux qui se retirent pour se perdre, mais de ceux qui ont la foi pour sauver leur âme.* »

Cela montre qu'il oppose :

- ceux qui reculent pour la perdition ;
- et ceux qui ont la vraie foi salvatrice.

Hébreux 10:26-29 enseigne que :

- rejeter volontairement et consciemment le seul sacrifice efficace après avoir connu la vérité est un péché d'une gravité extrême ;
- il n'existe aucun autre sacrifice hors de Yéhoshwah ;
- mépriser le Fils, son sang et l'Esprit de la grâce conduit au jugement ;
- la responsabilité est proportionnelle à la lumière reçue.

Le texte ne vise donc pas d'abord le croyant faible qui lutte, tombe, se repent et cherche la grâce. Il vise l'apostat qui, après une exposition réelle à la vérité chrétienne, la rejette avec mépris.

Hébreux 10:26-29 ne décrit pas une simple chute morale d'un croyant authentique, mais l'apostasie volontaire et délibérée d'une personne ayant reçu la connaissance de la vérité et située dans la sphère sanctifiée de la profession chrétienne. En rejetant le Fils de Dieu, en tenant pour profane son sang et en outrageant l'Esprit de la grâce, cette personne se place hors de l'unique sacrifice efficace et n'a plus devant elle qu'une attente de jugement. Le passage constitue donc un avertissement solennel contre le rejet conscient de la révélation chrétienne, non une démonstration simple de la perte du salut chez un élu régénéré.

La fin du chapitre confirme cette distinction :

Hébreux 10:39

« Nous, nous ne sommes pas de ceux qui se retirent pour se perdre, mais de ceux qui ont la foi pour sauver leur âme. »

L'auteur distingue clairement les vrais croyants des apostats. Ceux qui reculent pour se perdre ne sont pas décrits comme des élus définitivement sauvés puis perdus, mais comme des personnes dont le recul manifeste l'absence de persévérance salvatrice.

11. Jean 15 et les sarments retranchés

« Je suis le vrai cep, et mon Père est le vigneron. Tout sarment en moi qui ne porte pas de fruit, il le retranche ; et tout sarment qui porte du fruit, il l'émonde, afin qu'il porte encore plus de fruit... »

Demeurez en moi, et je demeurerai en vous. Comme le sarment ne peut de lui-même porter du fruit, s'il ne demeure attaché au cep, ainsi vous ne le pouvez non plus, si vous ne demeurez en moi... Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il est jeté dehors comme le sarment, et il sèche ; puis on ramasse les sarments, on les jette au feu, et ils brûlent. »

Ce passage est central pour comprendre la relation entre Yéhoshwah, ses disciples, le fruit spirituel, et la différence entre l'attachement extérieur et la communion réelle.

1. « Je suis le vrai cep »

Le mot grec pour **cep** est ἄμπελος (*ampelos*), la vigne. Yéhoshwah se présente ici comme le **vrai cep**, c'est-à-dire la vraie source de vie, de sève, de fécondité et de communion avec Dieu.

Dans l'Ancien Testament, Israël était souvent comparé à une vigne plantée par Dieu. Mais cette vigne n'a pas porté le fruit attendu. En disant : « **Je suis le vrai cep** », Yéhoshwah montre qu'en lui seul se trouve désormais la vraie source du peuple de Dieu et du fruit qui plaît au Père.

2. « Mon Père est le vigneron »

Le Père est présenté comme celui qui cultive, surveille, taille, purifie, retranche et prend soin de la vigne. Cela montre que la vie spirituelle et le fruit ne sont pas laissés au hasard. Le Père agit souverainement dans tout ce qui concerne la fécondité des sarments.

3. « Tout sarment en moi »

C'est ici que commence la difficulté principale.

Le mot grec pour **sarment** est **κλήμα** (*klēma*), c'est-à-dire une branche attachée à la vigne.

L'expression « **en moi** » dans ce passage doit être lue dans le cadre de l'image du cep et des sarments. Elle ne doit pas être automatiquement identifiée, sans nuance, à l'union mystique profonde décrite ailleurs dans les épîtres. Ici, le contexte est celui de la **relation visible**, de l'attachement au cercle des disciples, de la sphère de profession et de communion.

Autrement dit, on peut être **attaché extérieurement** au cep dans la sphère visible des disciples, sans pour autant posséder nécessairement la vie réelle dans toute sa profondeur. Judas, par exemple, se trouvait encore tout près dans le contexte immédiat de ces chapitres, même s'il venait d'être dévoilé.

4. Les deux sortes de sarments

Le texte distingue clairement **deux catégories** :

a) Le sarment qui porte du fruit

Celui-là est **émondé** afin qu'il porte encore plus de fruit.

Le verbe grec suggère l'idée de nettoyer, purifier, tailler. Cela correspond à la discipline, à la sanctification, à l'action du Père dans la vie du croyant réel. Le vrai disciple porte

du fruit, mais il a encore besoin d'être purifié pour devenir plus fécond.

b) Le sarment qui ne porte pas de fruit

Celui-là est **retranché**.

L'absence totale de fruit montre qu'il n'y a pas de vie productive réelle. Dans la logique du passage, le fruit n'est pas un supplément facultatif ; il est la manifestation normale de l'attachement vital au cep.

5. « Demeurez en moi »

Le verbe grec est **μένω** (*menō*), qui signifie :

- demeurer,
- rester,
- persévérer,
- continuer,
- se maintenir dans une relation vivante.

C'est un mot très important dans l'Évangile de Jean. Il exprime ici l'idée de communion continue, de dépendance constante, d'attachement vivant et persévérant à Yéhoshwah.

Yéhoshwah enseigne donc que le fruit ne vient pas d'un simple contact initial, mais d'une communion demeurente. Le disciple ne peut rien produire de bon par lui-même, séparé du cep.

6. « Sans moi vous ne pouvez rien faire »

Cette parole détruit toute autosuffisance spirituelle. Le fruit véritable n'est jamais le produit autonome de l'homme. Il provient de la vie reçue du cep et de la dépendance à son égard.

Le croyant ne porte pas du fruit parce qu'il est naturellement capable ; il en porte parce qu'il demeure en Yéhoshwah.

7. « Si quelqu'un ne demeure pas en moi »

Le texte passe ici du langage collectif au langage personnel. L'absence de demeure aboutit à plusieurs étapes :

- il est jeté dehors,
- il sèche,
- on le ramasse,
- on le jette au feu,
- il brûle.

Cela décrit une issue de jugement.

Mais il faut être très attentif : le passage ne dit pas nécessairement qu'un croyant régénéré, vivant réellement de la vie de Dieu, perd ensuite cette vie. Il décrit plutôt le sort du sarment qui, bien qu'attaché extérieurement à la sphère du cep, ne manifeste aucune persévérance vivante ni aucun fruit.

Le fait qu'il **sèche** montre d'ailleurs que l'absence de vie réelle devient manifeste. L'Évangile de Jean enseigne aussi très fortement la sécurité des vrais croyants :

- Jean 5:24 : le croyant a la vie éternelle et ne vient pas en jugement.
- Jean 10:27-28 : les brebis ne périront jamais.
- Jean 6:39-40 : le Fils ne perdra rien de tout ce que le Père lui a donné.

Il faut donc éviter d'interpréter Jean 15 d'une manière qui contredirait frontalement ces affirmations très explicites. Il est plus cohérent de comprendre que Jean 15 parle du **rattachement visible et de la fécondité dans la communion**, et que le sarment sans fruit représente celui dont l'absence de vie réelle finit par être manifestée.

2 Pierre 2:20-22 et le retour à la souillure

« En effet, si, après s'être retirés des souillures du monde, par la connaissance du Seigneur et Sauveur Yéhoshwah Ha'Mashyah, ils s'y engagent de nouveau et sont vaincus, leur dernière condition est pire que la première. Car mieux valait pour eux n'avoir pas connu la voie de la justice, que de se détourner, après l'avoir connue, du saint commandement qui leur avait été donné. Il leur est arrivé ce que dit un proverbe vrai : Le chien est retourné à ce qu'il avait vomi, et la truie lavée s'est vautrée dans le bourbier. »

Ce passage est l'un des textes les plus souvent invoqués lorsqu'on discute de la perte du salut. Il est donc nécessaire de l'examiner avec précision, en tenant compte du contexte, des images employées, et de la logique même de l'apôtre Pierre.

1. Le contexte du chapitre

2 Pierre 2 parle avant tout des **faux docteurs**. Dès le début du chapitre, Pierre annonce qu'il y aura parmi le peuple de faux enseignants qui introduiront des sectes pernicieuses, renieront le Maître qui les a achetés, et entraîneront beaucoup de gens dans leurs égarements. Le cadre général n'est donc pas celui d'une exhortation normale à des croyants fidèles, mais celui d'une dénonciation très sévère d'hommes religieux corrompus, actifs au sein de la sphère visible du peuple de Dieu.

Cela est fondamental, car les versets 20 à 22 ne doivent pas être isolés de ce contexte. Pierre ne décrit pas d'abord ici la vie ordinaire d'un croyant tombant puis se relevant ; il poursuit son portrait de personnes profondément compromises, dont l'état final révèle la vraie nature.

2. « Après s'être retirés des souillures du monde »

Le texte dit que ces hommes se sont **retirés** des souillures du monde. Le grec exprime l'idée d'avoir échappé, d'avoir fui, d'avoir été dégagés extérieurement de certaines corruptions.

Le mot pour **souillures** renvoie à la pollution morale et spirituelle du monde déchu. Il s'agit donc d'une certaine séparation réelle d'avec des pratiques impures. Ces hommes ont connu une forme de réforme, d'assainissement, de sortie de certaines corruptions visibles.

Mais il faut noter que le texte ne dit pas encore qu'ils ont été :

- régénérés,
- justifiés,
- scellés du Saint-Esprit,
- unis au Mashyah,
- ou rendus participants de la vie éternelle.

Il parle d'un éloignement des souillures, ce qui est réel, mais qui n'est pas encore l'équivalent automatique de la nouvelle naissance.

3. « Par la connaissance du Seigneur et Sauveur »

Le mot **connaissance** est ici très fort. Il ne s'agit pas d'une ignorance religieuse. Ces hommes ont connu le Seigneur et Sauveur Yéhoshwah Ha'Mashyah dans le sens où ils ont été mis en contact avec la vérité chrétienne, exposés à la lumière de l'Évangile, et profondément marqués par elle.

Toutefois, dans l'Écriture, il faut parfois distinguer entre :

- une connaissance réelle de la vérité,

- et une union salvatrice réelle avec Christ.

On peut connaître la vérité de manière sérieuse, être impressionné par elle, être réformé par elle, et pourtant ne pas être régénéré intérieurement.

4. « Ils s’y engagent de nouveau et sont vaincus »

Le drame décrit ici n’est pas une simple rechute passagère. Pierre parle d’hommes qui retournent aux souillures du monde et qui sont **vaincus** par elles. L’idée est celle d’une ré-immersion dans l’ancien état, d’un retour au domaine de corruption comme sphère dominante.

Le texte ne décrit donc pas une lutte du croyant contre le péché avec repentance et restauration, mais une réinstallation dans l’ancien ordre de vie, au point d’en être dominé de nouveau.

5. « Leur dernière condition est pire que la première »

Cette phrase montre la gravité de leur état. Pourquoi la dernière condition est-elle pire ? Parce qu’ils ne sont plus simplement des ignorants du mal ; ce sont maintenant des hommes qui ont connu la vérité, en ont goûté certains effets extérieurs, puis s’en sont détournés. Leur responsabilité est donc aggravée par la lumière reçue.

Il y a une différence entre :

- un homme plongé dans le mal sans avoir connu l’Évangile,

- et un homme qui a été exposé à la lumière du salut, a connu une réforme extérieure, puis retourne délibérément à son ancienne corruption.

La seconde condition est pire, parce qu'elle joint la corruption morale à une plus grande culpabilité spirituelle.

6. « Mieux valait pour eux n'avoir pas connu la voie de la justice »

Pierre parle ici de **la voie de la justice**, c'est-à-dire du chemin de vérité et de droiture révélé dans l'Évangile. Ces hommes l'ont connue. Ils ont su où était la vérité. Ils ont été placés devant elle. Ils ont même, pendant un temps, marché dans une certaine conformité extérieure à cette voie.

Mais ensuite, ils **se sont détournés** du saint commandement qui leur avait été donné. Leur faute n'est donc pas seulement morale ; elle est doctrinale, spirituelle, volontaire. Ils abandonnent ce qu'ils avaient reconnu comme juste.

7. Les deux images décisives du verset 22

Le verset 22 contient la clé d'interprétation du passage.

a) « Le chien est retourné à ce qu'il avait vomi »

Le chien s'était débarrassé de quelque chose de mauvais. Pourtant, il y retourne. L'image exprime un retour honteux à ce qui avait été rejeté.

b) « La truie lavée s'est vautrée dans le boubier »

C'est encore plus éclairant. Pierre ne dit pas : **la brebis lavée**. Il dit : **la truie lavée**.

L'animal a été lavé extérieurement, mais sa nature n'a pas été changée. Elle retourne donc naturellement à la boue. L'image ne suggère pas qu'un être transformé intérieurement est redevenu ce qu'il n'était plus ; elle suggère qu'une purification extérieure n'a pas modifié la nature profonde.

C'est là un point décisif. Pierre choisit volontairement des images d'animaux dont la nature demeure inchangée :

- le chien reste chien,
- la truie reste truie.

Ils ont connu un nettoyage ou un rejet momentané de l'impureté, mais non une transformation de nature.

Ces images montrent que Pierre ne décrit pas ici d'abord un croyant régénéré ayant perdu la vie divine. Il décrit des hommes qui ont connu :

- une réforme extérieure,
- une certaine séparation d'avec la corruption,
- une connaissance réelle de la vérité,
- mais dont la nature profonde n'a pas été renouvelée.

Le retour à la souillure révèle donc ce qu'ils étaient réellement. Autrement dit, leur rechute ne détruit pas une nouvelle nature ; elle manifeste l'absence de cette nouvelle nature.

Ce passage parle-t-il d'un vrai croyant perdant le salut ?

À la lumière du contexte et surtout des images du verset 22, il est difficile de lire ce passage comme la description naturelle d'un élu régénéré qui perdrait le salut.

Pourquoi ?

Parce que Pierre n'emploie pas ici les images habituelles des croyants :

- il ne parle pas de brebis,
- il ne parle pas d'enfants de Dieu,
- il ne parle pas de nouvelle naissance,
- il ne parle pas de justification,
- il ne parle pas de l'Esprit demeurant en eux.

Au contraire, il choisit l'image d'animaux impurs qui retournent à ce qui correspond à leur nature.

Le point du passage n'est donc pas : **un homme réellement né de nouveau est redevenu spirituellement impur.**

Le point est : une réforme extérieure n'avait pas changé sa nature ; son retour révèle ce qu'il était en profondeur.

Ce que le passage enseigne vraiment

2 Pierre 2:20-22 enseigne que :

- on peut être profondément exposé à la vérité chrétienne ;
- on peut connaître une réelle réforme extérieure ;
- on peut s'éloigner pour un temps des souillures du monde ;
- et pourtant ne pas être intérieurement transformé.

Si, après tout cela, un homme retourne à l'ancienne corruption et y est dominé de nouveau, son état est pire qu'auparavant, parce que sa responsabilité a été accrue par la lumière reçue.

Le passage souligne donc la gravité d'une apostasie pratique après une connaissance sérieuse de la vérité.

2 Pierre 2:20-22 ne décrit pas d'abord la perte du salut d'un croyant régénéré, mais le cas de personnes ayant connu une réelle réforme extérieure et une connaissance sérieuse de la vérité chrétienne, sans que leur nature profonde ait été renouvelée. Le retour aux souillures du monde ne détruit pas ici une nouvelle création ; il révèle au contraire, par les images du chien et de la truie, que la nature intérieure n'avait jamais été transformée. Le passage constitue ainsi un avertissement solennel contre l'illusion d'une réforme religieuse sans nouvelle naissance.

Et si quelqu'un ne persévère pas ?

Deux paroles du Seigneur sont souvent invoquées pour soutenir l'idée qu'un croyant pourrait perdre le salut s'il ne persévère pas :

« *Celui qui persévéra jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé* » (Matthieu 24:13), et : « *Si vous persévérez dans ma parole, vous êtes vraiment mes disciples* » (Jean 8:31).

À partir de ces textes, certains concluent que si quelqu'un ne persévère pas, il est nécessairement perdu au sens éternel. Pourtant, une lecture attentive montre qu'il faut distinguer le **contexte**, le **sens du mot salut**, et la différence entre la **preuve** d'une réalité spirituelle et sa **cause**.

Dans Matthieu 24:13, le contexte est prophétique. Le Seigneur parle d'un temps de détresse, de persécutions, de faux prophètes, de séduction, et de la proclamation de « *l'évangile du royaume* ».

Le verbe grec traduit par « persévérer » est ὑπομένω (*hypomenō*), qui signifie **tenir ferme sous l'épreuve, endurer, supporter avec constance**. Il ne s'agit donc pas simplement de continuer extérieurement, mais d'endurer jusqu'au terme d'une période de grande pression.

Le verbe « sera sauvé » vient de σῶζω (*sōzō*), qui peut signifier sauver, délivrer, préserver. Ici, dans ce cadre eschatologique, le salut vise d'abord la délivrance finale de ceux qui auront tenu ferme jusqu'à l'intervention du

Seigneur. Le texte ne traite donc pas directement, dans son sens premier, de la question technique : un élu régénéré de l'économie actuelle peut-il perdre la vie éternelle ? Il parle d'endurance jusqu'à la fin de la détresse, en vue d'entrer dans le règne.

Dans Jean 8:31, le sujet est différent. Le Seigneur dit : « *Si vous persévérez dans ma parole, vous êtes vraiment mes disciples.* » Le verbe grec est ici μένω (*menō*), qui signifie **demeurer, rester, continuer, se maintenir dans une relation vivante.**

C'est un mot très fort chez Jean, qui exprime souvent la communion réelle et durable. Le point principal n'est pas ici la délivrance au milieu d'une tribulation prophétique, mais l'authenticité du discipulat. Le Seigneur ne dit pas : « Si vous demeurez, vous deviendrez justifiés », mais : « *vous êtes vraiment mes disciples* ».

Le mot ἀληθῶς (*alēthōs*), « vraiment », est décisif : la persévérance dans la parole manifeste qui est disciple en vérité. Elle ne crée pas la réalité ; elle la révèle.

C'est ici qu'il faut être précis. La Bible enseigne bien que la vraie foi **persévère**, que le vrai disciple **demeure**, et que l'absence de persévérance révèle souvent l'absence d'un enracinement véritable.

Mais cela ne signifie pas nécessairement que la persévérance soit la **cause méritoire** du salut, comme si l'homme conservait lui-même par ses forces ce que Dieu lui

aurait donné. Dans l'Écriture, la persévérance est le plus souvent la **preuve d'une œuvre réelle de Dieu** dans l'âme. Elle est le fruit de la grâce, non son remplacement.

Ainsi, si quelqu'un ne persévère pas, cela manifeste au minimum un problème grave dans son état spirituel. Soit il s'agit d'un simple professant, dont le recul révèle qu'il n'avait jamais été réellement enraciné dans la vérité ; soit il s'agit d'un vrai croyant en chute, qui devra être repris, discipliné et restauré.

Mais ces textes, pris dans leur contexte, n'enseignent pas simplement qu'un élu régénéré perdrait automatiquement le salut dès lors qu'il connaît un manque de constance.

Matthieu 24:13 parle d'une endurance sous l'épreuve dans un contexte eschatologique, tandis que Jean 8:31 présente la persévérance dans la parole comme la marque du discipulat véritable. Dans les deux cas, la persévérance apparaît moins comme la cause humaine du salut que comme la manifestation normale d'une foi authentique et d'un attachement réel au Seigneur.

Luc 9:62 : regarder en arrière

Le Seigneur déclare :

« *Nul qui met la main à la charrue et regarde en arrière n'est propre pour le royaume de Dieu.* » (Luc 9:62)

Cette parole est d'une grande force. Mettre la main à la charrue signifie commencer à s'engager, entrer dans une direction nouvelle, donner l'impression d'avoir répondu à l'appel du Seigneur. Mais regarder en arrière révèle que le cœur n'est pas entièrement séparé de ce qu'il prétend quitter. L'homme semble avancer, mais intérieurement il demeure attaché à l'ancien monde.

L'image de la charrue est très parlante. Celui qui laboure doit regarder droit devant lui. S'il tourne constamment les yeux en arrière, son sillon devient irrégulier. Spirituellement, cela signifie qu'on ne peut pas marcher dans le royaume avec un cœur partagé entre le Seigneur et ce qu'on a laissé derrière soi. Le regard en arrière n'est pas ici un simple souvenir ; il exprime une nostalgie intérieure, un attachement non brisé, une hésitation profonde.

Le texte ne dit pas nécessairement qu'un croyant régénéré perd automatiquement son salut à la moindre faiblesse. Il montre plutôt qu'un commencement extérieur ne suffit pas. Celui qui regarde en arrière révèle que son engagement n'a pas atteint le centre de son être. Il n'est pas « *propre pour le royaume* », c'est-à-dire qu'il n'est pas ajusté, disposé, qualifié moralement pour la logique du règne de Dieu.

Le livre de Ruth nous offre un exemple frappant avec **Orpa**. Elle accompagne Naomi sur le chemin du retour, elle partage un temps son déplacement, elle pleure même au moment de la séparation. Extérieurement, tout semble indiquer un attachement sincère. Pourtant, lorsque le moment décisif arrive, elle retourne vers son peuple et vers ses dieux. Son retour révèle que, malgré un mouvement réel et une émotion visible, son cœur n'était pas définitivement tourné vers le Dieu d'Israël.

À l'inverse, Ruth persévère, parce qu'elle a été saisie dans la profondeur de son être : « *Ton peuple sera mon peuple, et ton Dieu sera mon Dieu.* » Orpa illustre ainsi la possibilité d'un bon commencement sans véritable persévérance.

La **femme de Lot** confirme encore cette distinction. Elle sort de Sodome, mais elle regarde en arrière. Son corps quitte la ville, mais son cœur y reste attaché. Son geste révèle que la séparation extérieure n'avait pas été accompagnée d'une rupture intérieure complète. Elle avait physiquement quitté le lieu du jugement, mais ses affections demeuraient liées à ce monde condamné. Son exemple montre qu'on peut répondre extérieurement à un appel de délivrance tout en restant intérieurement captivé par ce que Dieu juge.

Ces différents passages et récits enseignent ensemble une même leçon : **bien commencer n'est pas encore persévérer, et s'approcher du royaume n'est pas**

nécessairement y appartenir intérieurement. Il peut y avoir proximité, émotion, mouvement, commencement, même sérieux en apparence, sans qu'il y ait encore cette foi vivante qui demeure jusqu'au bout. La persévérance ne doit donc pas être confondue avec un mérite humain ; elle est la manifestation normale d'une œuvre réelle de Dieu dans l'âme.

Cela ne signifie pas qu'un vrai croyant ne connaîtra jamais de faiblesse, de recul momentané, ni même de chute. Pierre lui-même est tombé gravement, mais il a été restauré. La différence entre Pierre et ceux qui retournent en arrière de manière définitive tient au fait que, chez le vrai croyant, la grâce de Dieu ramène, reprend, discipline et rétablit. Chez le simple professant, en revanche, le recul manifeste ce que le cœur était déjà : extérieurement proche, mais intérieurement non transformé.

Il faut donc conclure que la persévérance est bibliquement la **preuve de la foi véritable**, non la **cause méritoire du salut**. Là où elle se manifeste, elle atteste l'authenticité d'un attachement au Seigneur. Là où elle fait définitivement défaut, elle révèle souvent qu'il n'y avait qu'un commencement extérieur, une profession incomplète, une proximité avec les choses de Dieu sans la nouvelle naissance.

La persévérance, dans l'Écriture, n'est pas d'abord un mérite humain par lequel le croyant conserverait son salut,

mais la manifestation normale d'une foi authentique produite et soutenue par la grâce divine.

Matthieu 24:13 l'exprime dans le cadre prophétique de l'endurance jusqu'à la fin ; Jean 8:31 la présente comme le signe du discipulat véritable ; Luc 9:62, Orpa et la femme de Lot montrent qu'un bon commencement extérieur peut exister sans rupture intérieure avec l'ancien monde. Ainsi, la persévérance révèle la réalité de la foi vivante, là où le retour en arrière dévoile souvent l'absence d'un enracinement véritable en Dieu.

Et si quelqu'un n'est pas fidèle ?

En relation avec la question de la persévérance, on cite souvent cette parole du Seigneur : « *Sois fidèle jusqu'à la mort, et je te donnerai la couronne de vie* » (Apocalypse 2:10).

À partir de ce verset, certains concluent que si quelqu'un n'est pas fidèle jusqu'à la mort, il perdra nécessairement la vie éternelle. Pourtant, une lecture attentive du texte montre qu'il faut distinguer soigneusement entre **le salut** et **la récompense**, entre **la possession de la vie** et **la couronne promise au vainqueur**.

Dans le contexte d'Apocalypse 2, le Seigneur s'adresse à l'assemblée de Smyrne, une Église éprouvée par la souffrance, la persécution et la perspective du martyre. Il ne traite pas ici d'abord de la manière dont un pécheur est justifié devant Dieu, mais de la manière dont un croyant

est appelé à demeurer ferme dans l'épreuve. Le sujet principal est donc la **fidélité dans la souffrance**, non la définition première du salut par grâce.

Le verbe « **sois fidèle** » exprime un appel à la constance, à la loyauté, à la persévérance dans l'attachement au Seigneur, même dans la perspective de la mort. Le Seigneur exhorte ici les siens à ne pas céder devant la peur, la pression ou l'opposition. La fidélité demandée est une fidélité éprouvée, coûteuse, persévérante, parfois jusqu'au martyre.

Mais il faut observer ce que le Seigneur promet : il ne dit pas ici « **je te donnerai la vie éternelle** », comme si cette vie n'était pas encore possédée ; il dit : « **je te donnerai la couronne de vie** ».

Cette distinction est décisive. La **couronne de vie** n'est pas identique à la **vie éternelle** elle-même. Dans le langage biblique, la couronne évoque la récompense, l'approbation, l'honneur accordé à celui qui a vaincu dans l'épreuve. Elle appartient à l'ordre des récompenses eschatologiques, non au fondement même de la justification. La vie éternelle est donnée par grâce à celui qui croit ; la couronne de vie est promise comme récompense à celui qui demeure fidèle dans l'épreuve.

Les **5 sortes de couronnes** mentionnées dans le Nouveau Testament, dans le sens des **récompenses spirituelles** promises aux croyants fidèles.

1. La couronne incorruptible

1 Corinthiens 9:25

« Tous ceux qui combattent s'imposent toute espèce d'abstinences, et ils le font pour obtenir une couronne corruptible ; mais nous, faisons-le pour une couronne incorruptible. »

Cette couronne est liée à la discipline spirituelle, à la maîtrise de soi, à la fidélité dans la course chrétienne. Elle récompense le croyant qui vit avec sérieux, qui combat selon les règles, et qui ne laisse pas la chair dominer sa marche.

Elle parle donc :

- de maîtrise de soi,
- de persévérance,
- de discipline dans le service et la vie chrétienne.

2. La couronne de joie

1 Thessaloniens 2:19

Philippiens 4:1

« Quelle est, en effet, notre espérance, ou notre joie, ou notre couronne de gloire ? N'est-ce pas vous aussi, devant notre Seigneur Yéhoshwah, lors de son avènement ? »

Cette couronne est souvent appelée aussi **couronne d'allégresse**.

Elle est liée au **fruit du ministère**, à la joie de voir des âmes sauvées, affermies, édifiées et présentées au Seigneur.

Elle récompense :

- le service fidèle,
- le travail spirituel en faveur des âmes,
- l'évangélisation,
- l'édification des croyants.

C'est la couronne du serviteur qui se réjouit dans les fruits que Dieu lui a accordés.

3. La couronne de justice

2 Timothée 4:7-8

« J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. Désormais la couronne de justice m'est réservée ; le Seigneur, le juste juge, me la donnera dans ce jour-là, et non seulement à moi, mais encore à tous ceux qui auront aimé son avènement. »

Cette couronne est promise à ceux qui :

- gardent la foi,
- achèvent la course,
- aiment l'apparition du Seigneur.

Elle récompense une vie tournée vers le retour de Mashyah, une fidélité persévérante, une attente sainte et vigilante.

Elle est donc liée :

- à la fidélité doctrinale,
- à la persévérance jusqu'à la fin,
- à l'amour du retour du Seigneur.

4. La couronne de vie

Jacques 1:12

Apocalypse 2:10

« Heureux l'homme qui supporte patiemment la tentation ; car, après avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie, que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment. » « Sois fidèle jusqu'à la mort, et je te donnerai la couronne de vie. »

Cette couronne est liée à la **fidélité dans l'épreuve**, dans la souffrance, dans la persécution, et même jusqu'au martyre.

Elle récompense :

- l'endurance,
- la patience dans l'épreuve,
- la fidélité sous la pression,
- l'amour du Seigneur jusqu'au bout.

C'est la couronne du croyant victorieux dans la souffrance.

5. La couronne de gloire

1 Pierre 5:2-4

« Paissez le troupeau de Dieu... et lorsque le souverain pasteur paraîtra, vous obtiendrez la couronne incorruptible de gloire. »

Cette couronne est spécialement liée au **service pastoral fidèle**, au soin du troupeau de Dieu, à l'humilité et au dévouement dans la conduite spirituelle du peuple de Dieu.

Elle récompense :

- les bergers fidèles,
- ceux qui paissent le troupeau avec sincérité,
- ceux qui servent sans domination charnelle,
- ceux qui prennent soin des âmes pour le Seigneur.

C'est la couronne du pasteur fidèle sous le regard du souverain Berger.

1. **La couronne incorruptible**
→ pour la discipline spirituelle et la victoire sur soi-même.
2. **La couronne de joie**
→ pour le fruit du service et les âmes gagnées ou affermies.
3. **La couronne de justice**
→ pour la fidélité jusqu'au bout et l'amour du retour du Seigneur.
4. **La couronne de vie**
→ pour la fidélité dans l'épreuve, la souffrance et jusqu'à la mort.
5. **La couronne de gloire**
→ pour les bergers fidèles qui prennent soin du troupeau de Dieu.

Ces couronnes ne sont pas le **salut** lui-même, mais des **récompenses** données aux croyants fidèles. Le salut est reçu **par grâce**, au moyen de la foi. Les couronnes, elles, relèvent de la **récompense** accordée par le Seigneur selon la fidélité, le service, l'endurance et la persévérance.

Les cinq couronnes du Nouveau Testament représentent les récompenses eschatologiques promises aux croyants fidèles dans différents domaines de la vie chrétienne : la discipline spirituelle, le service fructueux, la fidélité dans la course, l'endurance dans l'épreuve, et le soin pastoral du troupeau de Dieu. Elles ne constituent pas le fondement du salut, mais l'expression de l'approbation du Seigneur envers ceux qui auront combattu le bon combat et persévéré dans leur vocation.

Autrement dit, Apocalypse 2:10 ne dit pas que le croyant obtient la vie éternelle en étant fidèle jusqu'à la mort, mais que le croyant fidèle reçoit une récompense particulière liée à sa victoire dans la souffrance. Le verset ne traite donc pas directement de la perte du salut, mais de la fidélité dans l'épreuve et de la récompense qui l'accompagne.

Cette distinction se retrouve ailleurs dans l'Écriture. Paul enseigne en 1 Corinthiens 3:14-15 qu'un homme peut recevoir une récompense si son œuvre subsiste, mais qu'un autre peut subir une perte, tout en étant lui-même sauvé, quoique comme au travers du feu. Cela montre clairement

qu'il existe une différence entre **être sauvé** et **recevoir une récompense pleine**.

La fidélité jusqu'à la mort appartient donc à l'ordre de la victoire chrétienne et de l'approbation du Seigneur. Celui qui demeure ferme jusqu'au bout, même sous la persécution, reçoit une couronne. Celui qui manque de fidélité peut perdre une récompense, connaître la discipline, ou être repris sévèrement par le Seigneur ; mais le texte n'enseigne pas ici, en lui-même, que toute défaillance équivaut automatiquement à la perte de la vie éternelle.

Il faut aussi se souvenir que l'Écriture connaît des cas de croyants ayant gravement failli sans cesser pour autant d'appartenir au Seigneur. Pierre a manqué de fidélité au moment du reniement, et pourtant il a été restauré. Cela montre que la défaillance d'un croyant n'est pas nécessairement la preuve qu'il n'a jamais eu la vie de Dieu ; il faut distinguer entre une chute temporaire avec restauration, et un rejet définitif du Seigneur.

Ainsi, Apocalypse 2:10 doit être lu comme un appel solennel à la fidélité dans l'épreuve, accompagné d'une promesse de récompense glorieuse. Il ne faut ni l'affaiblir, ni lui faire dire davantage que ce qu'il affirme réellement.

Apocalypse 2:10 n'enseigne pas que la vie éternelle serait accordée comme salaire de la fidélité jusqu'à la mort, mais que le Seigneur promet une **couronne de vie** comme

récompense à ceux qui demeurent fermes dans l'épreuve. Le texte distingue donc implicitement entre le salut reçu par grâce et la récompense accordée au vainqueur. La défaillance d'un croyant peut entraîner une perte de récompense et appeler la discipline divine, sans constituer nécessairement en elle-même la preuve immédiate de la perte du salut éternel.

Hyménée, Alexandre et les abandons de la foi

Les passages qui mentionnent **Hyménée, Alexandre, Philète** et d'autres cas semblables sont souvent invoqués pour soutenir l'idée qu'un croyant authentique pourrait perdre définitivement le salut. Pourtant, une lecture plus rigoureuse de ces textes impose une distinction essentielle : le mot **foi** n'y a pas toujours le même sens, et les expressions employées par Paul décrivent souvent d'abord un **abandon doctrinal**, une **ruine pratique**, ou une **déviatio**n au sein de la profession chrétienne, plutôt qu'une démonstration simple et directe de la perte de la vie éternelle chez un régénéré.

Paul écrit notamment :

- 1 Timothée 1:19-20 : Hyménée et Alexandre ont fait naufrage quant à la foi.
- 1 Timothée 4:1 : quelques-uns apostasieront de la foi.
- 1 Timothée 5:8 : certains peuvent renier la foi.

- 1 Timothée 5:15 : quelques veuves se sont détournées après Satan.
- 1 Timothée 6:20-21 : certains se sont écartés de la foi.
- 2 Timothée 2:17-18 : Hyménée et Philète ont renversé la foi de quelques-uns.
- 1 Thessaloniciens 3:5-6 : Paul craint que le tentateur n'ait éprouvé les Thessaloniciens, et que son travail ne soit devenu vain.

Ces textes imposent une réflexion sérieuse. Mais avant d'en tirer une conclusion sur le salut éternel, il faut analyser les termes employés.

I. Le mot « foi » : πίστις (*pistis*)

Le mot grec πίστις (*pistis*) est riche et nuancé. Il peut désigner au moins trois réalités distinctes.

1. La foi salvatrice personnelle

Dans un premier sens, πίστις désigne la confiance personnelle en Yéhoshwah Ha'Mashyah, celle par laquelle le pécheur reçoit le salut. C'est cette foi qui est liée à la justification, à la nouvelle naissance et à la vie éternelle.

Exemples :

- Romains 5:1 : « **ayant été justifiés par la foi** »
- Actes 15:9 : Dieu **purifie les cœurs par la foi**

Ici, la foi est intérieure, vitale, personnelle. Dieu seul en connaît parfaitement la réalité.

2. La foi comme confiance pratique

Dans un second sens, **πίστις** désigne la confiance concrète, quotidienne, active dans la marche avec Dieu. C'est la foi comme principe de vie.

Exemples :

- 2 Corinthiens 5:7 : « *nous marchons par la foi* »
- Hébreux 11 : les anciens ont agi **par la foi**

Ici, la foi se manifeste extérieurement par l'obéissance, la persévérance, la confiance et les œuvres qui en découlent.

3. La foi comme contenu doctrinal

Dans un troisième sens, **πίστις** désigne le contenu même de la foi chrétienne, c'est-à-dire l'ensemble des vérités révélées.

Exemples :

- Jude 3 : « **combattre pour la foi** »
- Colossiens 1:23 : « **demeurez dans la foi** »

Ici, « la foi » signifie la doctrine chrétienne, le dépôt apostolique, la vérité confessée.

III. Hyménée et Alexandre : « *faire naufrage quant à la foi* »

1 Timothée 1:19-20

Le texte grec dit :

ναυάγησαν περὶ τὴν πίστιν (*nauagēsan peri tēn pistin*)

Traduction littérale : « **ils ont fait naufrage quant à la foi** »

1. Analyse du verbe : ναυαγέω (*nauageō*)

Le verbe **ναυαγέω** signifie :

- faire naufrage,
- subir un désastre maritime,
- être brisé,
- être ruiné dans sa course.

C'est une image très forte. Paul présente la vie doctrinale et spirituelle comme une navigation qui peut être ruinée. Le mot n'exprime pas d'abord une simple hésitation ou une faiblesse passagère, mais une **catastrophe**, une **ruine grave**.

L'image du naufrage suggère :

- perte de direction,
- destruction de la marche,
- désastre spirituel,
- effondrement de la trajectoire.

2. Analyse de l'expression : περὶ τὴν πίστιν (*peri tēn pistin*)

La préposition **περὶ** ici peut signifier : **en ce qui concerne, quant à, dans le domaine de**.

Ainsi, Paul ne dit pas nécessairement d'abord qu'ils ont perdu la vie éternelle, mais qu'ils ont subi un désastre dans le domaine de la foi.

La question décisive reste alors : **de quelle foi parle-t-il ici ?**

Dans le contexte de 1 Timothée, où Paul lutte contre les fausses doctrines, les spéculations, les déviations et les corruptions de l'enseignement, il est très probable que **πίστις** renvoie ici principalement au **dépôt doctrinal chrétien**, voire à la foi pratique qui en découle. Le point n'est pas formulé en termes de justification perdue, mais de ruine spirituelle et doctrinale.

IV. « Apostasier de la foi » : ἀποστήσονται τῆς πίστεως

1 Timothée 4:1

Le grec dit :

ἀποστήσονται τινὲς τῆς πίστεως (*apostēsontai tines tēs pisteōs*)

Traduction : « **quelques-uns apostasieront de la foi** »

1. Analyse du verbe : ἀφίστημι (*aphistēmi*)

Le verbe ici est **ἀποστήσονται**, futur moyen de **ἀφίστημι** (*aphistēmi*), qui signifie :

- se retirer,
- s'éloigner,
- se détourner,
- abandonner,
- désert.

De ce verbe vient le mot **apostasie**.

Il décrit un mouvement de séparation volontaire d'avec ce à quoi on était attaché ou exposé. Là encore, le contexte est important : Paul parle d'hommes qui s'attacheront à des **esprits séducteurs** et à des **doctrines de démons**.

L'idée dominante n'est donc pas d'abord celle d'une chute morale occasionnelle, mais celle d'un **abandon doctrinal**, d'une déviation religieuse sérieuse, d'un éloignement du contenu de la foi chrétienne.

V. « Renier la foi » : τὴν πίστιν ἥρνηται

1 Timothée 5:8

Le texte grec dit :

τὴν πίστιν ἥρνηται (*tēn pistin ěrnētai*) « **il a renié la foi** »

Le verbe **ἁρνέομαι** (*arneomai*) signifie :

- nier,
- renier,
- refuser,
- désavouer.

Dans ce passage, Paul parle de quelqu'un qui ne prend pas soin des siens. Il dit qu'un tel homme a renié la foi et est pire qu'un incrédule.

Ici encore, l'accent tombe sur la contradiction entre la confession chrétienne et la conduite. Le texte n'est pas construit comme un exposé direct sur la perte de la

régénération, mais comme une dénonciation de l'incohérence morale qui dément la foi professée.

VI. « Se détourner après Satan »

1 Timothée 5:15

Le texte dit :

ἐξετράπησαν ὀπίσω τοῦ Σατανᾶ (*exetrapēsan opisō tou Satana*)

Le verbe **ἐκτρέπω** (*ektrepō*) signifie :

- détourner,
- dévier,
- se tourner hors du chemin,
- s'écarter.

L'image est celle d'un déplacement hors de la voie droite. Ce mot insiste sur la **dévi**ation, le fait d'être entraîné hors du chemin de la vérité et de la piété.

VII. « Se sont écartés de la foi »

1 Timothée 6:20-21

Le grec dit :

περὶ τὴν πίστιν ἡστοχῆσαν (*peri tēn pistin ēstochēsan*)

Le verbe **ἁστοχέω** (*astochēō*) signifie :

- manquer le but,
- s'écarter de la cible,
- dévier,

- manquer ce qui était visé.

C'est un mot très expressif. Il suggère qu'on a quitté la ligne juste, raté le centre, abandonné la cible doctrinale ou spirituelle.

Le contexte parle de la **fausse connaissance**. Nous sommes donc clairement dans le domaine doctrinal.

VIII. « La connaissance faussement ainsi nommée »

1 Timothée 6:20

Le grec dit :

τῆς ψευδωνύμου γνώσεως (*tēs pseudōnymou gnōseōs*)

Cette expression signifie littéralement : « **la connaissance faussement nommée** »

1. γνώσις (gnōsis)

Le mot signifie connaissance, science, compréhension.

2. ψευδώνυμος (pseudōnymos)

Ce mot signifie :

- portant un faux nom,
- faussement appelé,
- usurpant un titre.

Paul vise donc une prétendue connaissance qui se présente comme sagesse ou illumination, mais qui n'est en réalité

qu'une imposture spirituelle. Ce faux savoir détourne de la vraie foi.

IX. Hyménée et Philète : « renverser la foi de quelques-uns »

2 Timothée 2:17-18

Le texte dit :

ἀνατρέπουσιν τὴν τινῶν πίστιν (*anatrepousin tēn tinōn pistin*)

Le verbe **ἀνατρέπω** (*anatrepō*) signifie :

- renverser,
- bouleverser,
- subvertir,
- détruire l'équilibre.

Il est très fort. Paul décrit ici l'effet corrosif de la fausse doctrine sur certains. Hyménée et Philète enseignaient que la résurrection avait déjà eu lieu, et ils bouleversaient ainsi la foi de quelques-uns.

Encore une fois, nous sommes dans le domaine de la doctrine chrétienne et de ses effets sur la stabilité spirituelle.

X. « La foi vaine » : κενή (*kenē*) et ματαία (*mataia*)

1 Corinthiens 15:2, 14, 17

Paul parle d'une foi qui serait **vaine** si Christ n'était pas ressuscité.

Deux adjectifs apparaissent :

1. κενός (*kenos*)

Signifie :

- vide,
- sans contenu,
- sans réalité,
- dénué de substance.

2. μάταιος (*mataios*)

Signifie :

- inutile,
- sans effet,
- sans résultat,
- futile.

Paul ne dit pas ici que la foi devient vaine parce qu'un vrai croyant pourrait la perdre ensuite. Il raisonne sur une hypothèse doctrinale absurde : **si Christ n'est pas ressuscité**, alors la foi chrétienne est vide, inutile, sans valeur. Mais précisément, Christ est ressuscité. Donc la foi n'est pas vaine.

XI. Portée doctrinale générale

Tous ces termes grecs montrent que les passages sur Hyménée, Alexandre, Philète et d'autres décrivent surtout :

- des **abandons doctrinaux**,
- des **déviations spirituelles**,
- des **ruines pratiques**,
- des **contradictions entre profession et conduite**,
- des **naufrages dans la sphère de la foi confessée**.

Ils ne sont pas tous formulés comme des démonstrations directes de la perte de la vie éternelle chez un croyant régénéré.

Le mot **πιστις** n'y désigne pas toujours la foi salvatrice au sens strict. Très souvent, il désigne le **contenu de la foi chrétienne**, ou la **confiance pratique**. C'est pourquoi il faut être prudent avant de faire de ces passages la preuve immédiate qu'un élu perd nécessairement le salut dès qu'il s'égare gravement.

L'analyse grecque des textes concernant Hyménée, Alexandre, Philète et d'autres montre que l'Écriture connaît bien des cas de naufrage, d'apostasie, de reniement, de déviation et de ruine dans la sphère chrétienne. Toutefois, ces passages concernent principalement l'abandon du contenu doctrinal de la foi, la contradiction morale avec la profession chrétienne, ou la destruction de la confiance pratique. Ils ne doivent donc pas être utilisés sans nuance comme des preuves simples et définitives de la perte de la vie éternelle chez un croyant régénéré. Ils sont plutôt des avertissements solennels sur la gravité de l'erreur, de la déviation et de l'abandon de la vérité révélée.

Et si quelqu'un renie le Seigneur ?

Plusieurs passages de l'Écriture avertissent avec une grande solennité des conséquences du reniement du Seigneur. Ces textes sont sérieux, redoutables, et il ne faut en aucune manière en affaiblir la portée. Mais il faut aussi les examiner avec précision, afin de discerner s'ils enseignent réellement qu'un croyant né de nouveau peut perdre le salut de son âme, ou s'ils visent surtout la gravité d'une profession chrétienne vide, d'un reniement définitif, ou d'une défaillance dans le témoignage public.

« Lui aussi nous reniera »

Le Seigneur déclare :

« Quiconque me reniera devant les hommes, moi aussi je le renierai devant mon Père qui est dans les cieux » (Matthieu 10:33).

Et encore :

« Celui qui m'aura renié devant les hommes sera renié devant les anges de Dieu » (Luc 12:9).

Paul écrit également :

« Si nous le renions, lui aussi nous reniera » (2 Timothée 2:12).

Ces paroles sont parmi les plus solennelles du Nouveau Testament. Elles montrent que le reniement du Seigneur n'est jamais une chose légère. On peut renier Yéhoswah par les paroles, en déclarant ne pas le connaître ; mais on

peut aussi le renier par la conduite, en vivant d'une manière qui contredit la profession chrétienne. C'est ce qu'enseignent Tite 1:16, 2 Pierre 2:1 et Jude 4. Ces avertissements sont adressés à tous ceux qui se réclament du nom du Seigneur, pour rappeler le sérieux immense de toute profession chrétienne.

Il convient toutefois de distinguer plusieurs situations.

1. Le reniement définitif et sans repentance

En 2 Timothée 2:12, l'expression « **si nous le renions** » doit être lue dans son contexte. Paul parle dans une épître marquée par le déclin visible de la chrétienté professante, où la maison de Dieu apparaît comme une **grande maison** contenant toutes sortes de vases (2 Timothée 2:20). Autrement dit, le champ visible du christianisme contient à la fois de vrais croyants et de simples professants.

Le verbe grec employé en 2 Timothée 2:12 est ἀρνέομαι (*arneomai*), qui signifie : nier, renier, désavouer, refuser de reconnaître. Dans sa forme ici, il suggère moins une faiblesse momentanée qu'un reniement caractérisé, assumé, durable. Le sens du texte semble donc viser avant tout le cas d'un reniement persistant, non d'une chute momentanée suivie de repentance.

Un tel reniement définitif révèle ordinairement l'absence de vie divine. Celui qui n'a jamais réellement connu le

Seigneur peut finir par le renier sans retour. C'est cet homme-là que le Seigneur reniera au jour du jugement.

2. Le cas de Pierre : une chute réelle, mais non définitive

L'exemple de Pierre est ici très important. Il a renié le Seigneur devant plusieurs témoins (Matthieu 26:69-75 ; Luc 22:56-62). Son reniement fut grave, public, douloureux. Pourtant, il ne s'agissait pas d'un reniement définitif. C'était la chute d'un vrai croyant, pris de peur, momentanément vaincu par sa faiblesse.

Pierre aimait réellement le Seigneur. Son reniement fut suivi d'une profonde repentance : il sortit et pleura amèrement. Plus tard, le Seigneur le restaura ouvertement (Jean 21:15-17). Ce cas montre qu'il faut distinguer entre :

- un **reniement momentané**, commis dans la faiblesse, mais suivi de repentance ;
- et un **reniement définitif**, endurci, sans retour, qui manifeste l'absence de régénération.

La grâce de Yéhoshwah agit dans le cœur des siens pour les briser, les reprendre et les restaurer.

3. Le reniement du témoignage public

Il est aussi possible que certains passages visent non pas directement la perte du salut éternel, mais la question de la **présentation publique** du croyant ou du serviteur. 2

Timothée 2 parle du service, de la souffrance, du règne avec Christ, et du jour où le Seigneur manifestera publiquement les choses. Il est donc possible que le « lui aussi nous reniera » puisse inclure l'idée d'un désaveu public du serviteur infidèle au jour de la manifestation.

Luc 9:26 va dans ce sens :

« Quiconque aura honte de moi et de mes paroles, le Fils de l'homme aura honte de lui quand il viendra dans sa gloire. »

Le Seigneur peut ainsi désavouer publiquement celui qui l'a désavoué publiquement. Cela ne signifie pas nécessairement, dans chaque cas, la perte du salut éternel d'un élu, mais cela souligne avec force le sérieux de toute infidélité dans le témoignage.

Ces passages doivent donc être reçus dans toute leur gravité. Ils montrent qu'un reniement du Seigneur est une chose terrible. Mais ils n'obligent pas à conclure que toute défaillance momentanée d'un croyant authentique entraîne automatiquement la perte du salut. Ils visent surtout :

- le reniement définitif du simple professant ;
- la gravité d'une profession chrétienne vide ;
- et, dans certains cas, le désaveu public du serviteur infidèle.

Renier le Maître qui les a achetés

Une autre objection est tirée de 2 Pierre 2:1 :

« Il y aura parmi vous de faux docteurs, qui introduiront furtivement des sectes pernicieuses, reniant même le maître qui les a achetés, et attirant sur eux une ruine soudaine. »

Ce texte est souvent cité pour affirmer que ces hommes auraient été réellement sauvés, puis perdus. Pourtant, le contexte et le vocabulaire invitent à une autre lecture.

1. Le contexte : de faux docteurs, non de vrais disciples

Pierre parle ici de **faux docteurs**, qu'il compare aux faux prophètes en Israël. La comparaison est importante. Les faux prophètes de l'Ancien Testament n'étaient pas de véritables serviteurs de Dieu tombés ensuite dans la perdition ; ils étaient des hommes religieux mensongers, se tenant au milieu du peuple sans appartenir réellement à Dieu.

De même, les faux docteurs mentionnés ici ne sont pas présentés comme des disciples authentiques du Seigneur ayant ensuite perdu le salut. Ils sont décrits comme des corrupteurs, des séducteurs, des hommes dont la fin manifeste la fausseté.

2. Le mot « maître » : δεσπότης (*despotēs*)

Le mot grec employé ici pour « maître » n'est pas le terme habituel κύριος (*kyrios*), mais δεσπότης (*despotēs*). Ce mot désigne le maître absolu, le propriétaire, celui qui a autorité sur un esclave ou sur un domaine. Il accentue l'idée de possession et de souveraineté.

Pierre dit donc que ces hommes renient le Maître souverain qui les a achetés. Cela ne signifie pas nécessairement qu'ils ont été régénérés ou unis vitalement à Christ, mais qu'ils se trouvent dans une sphère où l'autorité du Maître s'exerce sur eux, et qu'ils renient celui auquel ils doivent en principe être soumis.

3. Le mot « achetés »

Le verbe ici renvoie à l'idée d'achat, d'acquisition par prix. Il faut distinguer entre :

- **la rédemption appliquée** aux élus, qui implique libération, justification et vie nouvelle ;
- et **l'achat** dans un sens plus large, en rapport avec l'œuvre objective de Christ.

Dans la théologie biblique, il est possible de parler de l'œuvre de Christ comme ayant une portée assez vaste pour fonder son autorité sur tous les hommes, et tout particulièrement sur ceux qui se trouvent dans la sphère de la profession chrétienne. Ces faux docteurs étaient dans cette sphère, soumis en principe au Maître, et pourtant ils l'ont renié.

Autrement dit, le texte n'oblige pas à dire : **ils étaient régénérés et ont perdu le salut**. Il permet bien plutôt de comprendre : ils appartenaient extérieurement au domaine du Maître, reconnaissaient en principe son autorité, mais se sont révélés être des faux docteurs en le reniant.

La ruine soudaine

Le verset ajoute qu'ils attirent sur eux une **ruine soudaine**. Cela confirme que Pierre ne les décrit pas comme des croyants fidèles tombés momentanément, mais comme des hommes de perdition au sein de la profession chrétienne. Leur fin manifeste la gravité de leur état.

Les passages sur le reniement du Seigneur ne doivent pas être minimisés. Ils rappellent le sérieux extrême de la profession chrétienne. Renier Yéhoshwah, que ce soit par la bouche, par la doctrine ou par la conduite, est une chose gravissime.

Cependant, une distinction est nécessaire :

- **Pierre** montre qu'un vrai croyant peut connaître une chute temporaire, suivie de repentance et de restauration.
- **Matthieu 10:33, Luc 12:9 et 2 Timothée 2:12** visent surtout le reniement caractérisé, public, persistant, qui révèle l'absence de réalité intérieure ou entraîne le désaveu public du serviteur.
- **2 Pierre 2:1** concerne des faux docteurs dans la sphère de la profession chrétienne, et non nécessairement des élus régénérés ayant perdu le salut.

Ainsi, ces textes avertissent sévèrement contre le reniement du Seigneur, mais ils ne doivent pas être utilisés sans

nuance comme preuve automatique que tout croyant authentique qui faillit perd aussitôt le salut de son âme.

Les textes sur le reniement du Seigneur montrent la gravité absolue de toute profession chrétienne infidèle. Ils visent principalement soit le reniement définitif du simple professant, soit le désaveu public du serviteur infidèle, soit encore les faux docteurs qui, bien qu'étant dans la sphère de l'autorité du Maître, n'ont jamais manifesté la réalité d'une vie régénérée. L'exemple de Pierre montre toutefois qu'une chute momentanée d'un vrai croyant, aussi grave soit-elle, n'équivaut pas nécessairement à la perte du salut, dès lors qu'elle est suivie de repentance et de restauration par la grâce du Seigneur.

Et si quelqu'un déchoit de sa fermeté ?

La deuxième épître de Pierre contient effectivement un verset souvent cité comme objection contre la sécurité du salut : « *Vous donc, bien-aimés, sachant ces choses à l'avance, prenez garde, de peur qu'entraînés par l'égarement des pervers, vous ne veniez à déchoir de votre propre fermeté* » (**2 Pierre 3:17**).

À première vue, certains pensent que ce verset enseignerait qu'un croyant authentique pourrait tomber si profondément qu'il perdrait finalement le salut. Pourtant, une lecture attentive montre que le texte parle d'un **danger réel de chute**, mais non nécessairement de la perte de la vie éternelle pour celui qui est véritablement né de nouveau.

1. Le sens de l'avertissement

Pierre s'adresse ici à des **bien-aimés**, c'est-à-dire à des croyants qu'il reconnaît comme appartenant au Seigneur. Il les avertit contre le danger d'être entraînés par **l'erreur des pervers**. Le contexte immédiat montre qu'il a en vue les faux docteurs, les moqueurs et les déformateurs de la vérité. Le risque est donc celui d'une **dévi**ation, d'un **égarement**, d'une **chute dans la stabilité doctrinale et pratique**.

Le mot traduit par **fermeté** renvoie à l'idée de stabilité, de solidité, d'établissement. Pierre ne dit pas ici : *de peur que vous ne perdiez nécessairement le salut*, mais : *de peur que vous ne soyez ébranlés, détournés, et que vous ne tombiez hors de votre stabilité spirituelle*. L'avertissement est donc sérieux, mais son objet immédiat est la perte de fermeté, non la destruction automatique du salut éternel.

2. Un croyant véritable peut faire une chute

L'Écriture enseigne clairement qu'un croyant authentique peut tomber gravement. Il peut connaître une période d'égarement, de refroidissement, de faiblesse ou même de désobéissance sérieuse. C'est précisément pour cette raison que les avertissements bibliques sont nécessaires. Aucun enfant de Dieu ne doit vivre dans la présomption, comme si la grâce rendait la vigilance inutile.

Même après avoir porté un beau témoignage, un croyant peut tomber s'il cesse de veiller, de prier et de dépendre du Seigneur. La chair demeure en lui, le monde l'entoure, et l'ennemi cherche à le faire trébucher. L'existence même de ces dangers explique pourquoi les apôtres multiplient les exhortations à la sobriété, à la vigilance et à la persévérance.

3. La chute n'équivaut pas nécessairement à la perte

Mais faut-il conclure qu'une telle chute signifie automatiquement que le croyant est perdu ? La réponse est non, si l'on parle d'un homme réellement né de nouveau.

Un véritable croyant peut tomber, mais il n'est pas abandonné à lui-même comme s'il n'avait aucune ressource auprès de Dieu. L'Écriture enseigne au contraire que Yéhoshwah Ha'Mashyah est **avocat auprès du Père** pour les siens (1 Jean 2:1).

Le mot grec **παράκλητος** (*paraklētos*) désigne un défenseur, un intercesseur, celui qui se tient auprès d'un autre pour le secourir. Le croyant qui a péché n'est donc pas rejeté hors de la famille de Dieu ; il a, auprès du Père, un avocat juste et fidèle.

De plus, l'Esprit de Dieu poursuit dans le croyant son œuvre de conviction, de discipline et de restauration.

Ainsi, 2 Pierre 3:17 doit être compris comme un avertissement sérieux contre l'égarement doctrinal et moral. Pierre appelle les croyants à la vigilance, parce qu'ils peuvent être ébranlés, entraînés, et tomber hors de leur stabilité. Mais le verset ne doit pas être isolé du reste du témoignage biblique, qui montre que les vrais croyants ont un avocat auprès du Père, sont gardés par la puissance de Dieu, et peuvent être restaurés après leurs chutes.

Le danger de **déchoir de sa fermeté** est réel ; mais cette déchéance n'est pas identique, dans le texte, à une condamnation éternelle automatique de l'élue régénéré. Elle désigne une chute dans la stabilité, dans le discernement, dans la droiture de la marche, et appelle à la vigilance, à la repentance et à la dépendance.

Et si un nom est effacé du livre de vie ?

Parmi les promesses faites aux vainqueurs dans les chapitres 2 et 3 de l'Apocalypse, il en est une qui touche directement la question de la sécurité du salut et qui soulève naturellement une difficulté. Le Seigneur dit à l'assemblée de Sardes :

« Celui qui vaincra sera revêtu ainsi de vêtements blancs ; je n'effacerai point son nom du livre de vie, et je confesserai son nom devant mon Père et devant ses anges » (Apocalypse 3:5).

La question se pose donc : faut-il conclure, à partir de cette promesse, que le nom d'autres croyants pourrait être effacé du livre de vie ?

Pour répondre avec justesse, il faut d'abord replacer cette parole dans son contexte immédiat, puis examiner avec prudence le sens biblique de l'expression « **livre de vie** ».

1. Le contexte de Sardes

L'assemblée de Sardes est caractérisée par cette parole sévère du Seigneur :

« *Tu as le nom de vivre, et tu es mort* » (Apocalypse 3:1).

Nous sommes donc en présence d'une assemblée qui possède une réputation de vie, une apparence de vitalité, une profession extérieure respectable, mais au sein de laquelle beaucoup n'ont pas la réalité intérieure de la vie divine. Sardes représente ainsi un ensemble religieux marqué par le contraste entre **la réputation** et **la réalité**, entre **l'apparence de la vie** et **la mort spirituelle**.

Dans un tel cadre, la promesse faite au vainqueur prend tout son relief. Le vainqueur est celui qui, au milieu d'un ensemble sans vie, demeure fidèle au Seigneur, possède réellement la vie divine, et manifeste une foi authentique. Le Seigneur lui promet qu'il ne sera pas traité comme ceux qui n'avaient que le nom de vivre. Son nom, lui, ne sera pas effacé du livre de vie ; au contraire, il sera confessé ouvertement devant le Père et devant les anges.

Ainsi, la promesse de ne pas effacer son nom doit d'abord être comprise comme une parole de consolation et d'assurance adressée aux vrais croyants vivant au sein d'un système religieux largement vidé de sa réalité spirituelle.

2. Une promesse ne doit pas être retournée contre les croyants

Il faut être très prudent dans l'interprétation de ce verset. Le texte affirme positivement :

« Je n'effacerai point son nom du livre de vie. »

Mais il ne dit pas explicitement que les noms des autres vainqueurs ou des autres véritables croyants seront effacés. Il faut se garder de tirer d'une promesse positive une conclusion négative universelle qui ne serait pas explicitement formulée dans le texte.

Autrement dit, quand le Seigneur dit au vainqueur : **« Je n'effacerai point son nom »**, cela ne signifie pas nécessairement : **« j'effacerai le nom de tous les autres croyants qui ne seraient pas dans ce cas »**.

Une promesse adressée pour consoler, encourager et affermir les fidèles ne doit pas être transformée automatiquement en menace contre tous les autres, surtout si cela vient contredire d'autres passages plus explicites sur la sécurité des élus.

Le principe herméneutique est important : il faut s'en tenir à ce que l'Écriture affirme clairement et ne pas construire des déductions qui renverseraient les textes plus directs sur la vie éternelle, la main du Père, ou le caractère définitif du salut en Mashyah.

3. Deux sens possibles du « livre de vie »

Pour avancer, il faut reconnaître que l'expression « **livre de vie** » peut être comprise de manière nuancée dans l'Écriture. Deux aspects peuvent être distingués sans se contredire.

a) Le livre de vie comme registre de la profession visible

Dans un premier sens, le livre de vie peut être compris comme le registre de ceux qui sont comptés parmi les vivants dans la sphère visible du peuple de Dieu. Dans l'Ancien Testament déjà, on trouve l'idée d'un registre des vivants ou d'une inscription parmi le peuple visible de Dieu (Exode 32:32 ; Psaume 69:28).

Dans cette perspective, le livre de vie peut représenter le registre de la **profession religieuse visible** sur la terre. Des hommes peuvent y figurer extérieurement, en ce sens qu'ils appartiennent à la sphère du témoignage divin, portent le nom du peuple de Dieu, ou se rattachent à l'assemblée visible. Mais si cette profession ne correspond pas à la réalité intérieure, elle pourra être ôtée.

C'est précisément ce que suggère le cas de Sardes. Beaucoup y ont **le nom de vivre**, mais sont morts aux yeux de Dieu. Leur inscription n'exprime qu'une profession extérieure ; elle ne correspond pas à la possession réelle de la vie divine. Dans ce sens, l'idée d'un effacement peut convenir à la suppression d'un nom qui n'avait de place que dans la sphère visible du témoignage terrestre.

b) Le livre de vie comme registre des héritiers de la vie éternelle

Dans un second sens, le livre de vie désigne le livre dans lequel sont inscrits ceux qui appartiennent réellement à l'Agneau et héritent de la vie éternelle. C'est le sens qui apparaît clairement en Apocalypse 20:12-15, où le livre de vie est présenté devant le grand trône blanc comme le témoin silencieux de ceux qui appartiennent à Dieu.

Dans cette perspective, le livre de vie contient les noms des vrais élus, de ceux qui ont la vie de Dieu, de ceux qui appartiennent réellement au Mashyah. Apocalypse 13:8 et 17:8 montrent que ces noms sont écrits dès la fondation du monde dans le **livre de vie de l'Agneau immolé**. Ici, nous ne sommes plus dans le domaine d'une simple profession visible, mais dans celui du dessein éternel de Dieu.

Dans ce sens plein et ultime, les noms qui s'y trouvent ne peuvent pas être effacés, car ils correspondent à la connaissance éternelle de Dieu, à son élection, à la

rédemption de l'Agneau, et à la possession réelle de la vie éternelle.

4. Le rapport entre les deux sens

Ces deux approches ne se contredisent pas. Elles correspondent à deux plans différents :

- le plan de la **profession visible sur la terre**,
- et le plan du **dessein éternel de Dieu**.

Dans la sphère visible, certains peuvent porter le nom de vivants sans posséder réellement la vie. Leur nom peut être retranché de cette profession apparente. Mais dans le plan éternel de Dieu, les vrais croyants sont connus de toute éternité, inscrits dans le livre de vie de l'Agneau, et ne peuvent être effacés.

Autrement dit, ce qui peut être ôté, c'est le nom qui n'appartient qu'à la sphère visible d'une profession sans réalité. Ce qui ne peut pas être ôté, c'est le nom de celui qui est véritablement uni au Mashyah et connu éternellement de Dieu.

5. La promesse au vainqueur de Sardes

La parole du Seigneur à Sardes doit donc être comprise comme une assurance particulièrement précieuse donnée à de vrais croyants au milieu d'un système religieux mort. Le Seigneur leur dit, en substance : *« Vous n'êtes pas de ceux qui n'ont que le nom de vivre. Votre nom ne sera pas traité comme*

celui d'un simple professant. Je vous reconnâtrai publiquement comme m'appartenant réellement. »

La promesse se poursuit d'ailleurs ainsi :

« Je confesserai son nom devant mon Père et devant ses anges. »

Cela renforce le caractère public, solennel et honorifique de cette assurance. Le vainqueur, loin d'être effacé, sera reconnu ouvertement par le Seigneur lui-même.

Il ne faut donc pas faire de ce verset la preuve que des croyants régénérés pourraient être effacés du livre de vie au sens éternel. Une telle lecture viendrait en conflit avec :

- la certitude de Jean 10:28-29,
- la vie éternelle déjà possédée selon Jean 5:24,
- l'œuvre parfaite de l'Agneau,
- et le témoignage d'Apocalypse 13:8 et 17:8 sur les noms écrits dès la fondation du monde.

Le verset d'Apocalypse 3:5 n'enseigne pas la fragilité du salut des élus ; il affirme au contraire, dans un contexte de profession morte, la sécurité et la reconnaissance finale des vrais croyants.

Apocalypse 3:5 doit être lu dans le contexte de Sardes, assemblée qui a le nom de vivre tout en étant marquée par une grande mort spirituelle. La promesse faite au vainqueur que son nom ne sera pas effacé du livre de vie ne doit pas être transformée en preuve que les noms

d'autres croyants régénérés pourraient être ôtés du livre de vie éternel.

Elle distingue plutôt le vrai croyant du simple professant. Le « livre de vie » peut être compris soit comme le registre de la profession visible sur la terre, dont certains noms peuvent être retranchés, soit comme le livre de vie de l'Agneau, où sont inscrits les noms des élus connus de Dieu dès la fondation du monde, et dont les noms ne peuvent être effacés.

Un enfant de Dieu peut-il périr ?

L'apôtre Paul écrit en 1 Corinthiens 8:11 :
« Et ainsi, par ta connaissance, le frère faible, pour lequel Christ est mort, périt. »

Pris isolément, ce verset peut sembler enseigner qu'un véritable enfant de Dieu pourrait périr définitivement. Pourtant, le contexte montre que Paul traite ici non de la perte du salut éternel au sens absolu, mais de la **responsabilité morale et spirituelle** des croyants les uns envers les autres, et du danger réel de ruiner pratiquement un frère faible dans sa marche, sa conscience et son témoignage.

1. Le contexte : les viandes sacrifiées aux idoles

Dans ce chapitre, Paul aborde la question des viandes sacrifiées aux idoles. Certains croyants, plus instruits, savaient qu'une idole n'est rien en elle-même, et qu'une

viande reste matériellement de la viande. Ils estimaient donc avoir la liberté d'en manger sans souillure de conscience. Mais d'autres, plus faibles dans la foi, n'avaient pas encore une telle liberté intérieure. Leur conscience restait marquée par leur passé païen.

Supposons donc qu'un croyant « fort » entre dans un temple païen pour y manger de la viande. Lui sait qu'il ne participe pas, dans son intention, à un culte idolâtre. Mais un frère plus faible le voit entrer. Sa conscience, n'ayant pas la même solidité, l'amène à l'imiter tout en agissant contre sa propre conviction intérieure. Il entre alors dans le temple, non avec une conscience libre et éclairée, mais en se blessant lui-même spirituellement. En agissant ainsi, il se trouve entraîné dans un comportement qui le rapproche pratiquement de l'idolâtrie.

2. Le sens du mot « périr »

Le verbe employé par Paul peut effectivement signifier **périr, être ruiné, être détruit**. Mais, comme souvent dans l'Écriture, le sens précis dépend du contexte. Ici, l'apôtre ne développe pas une doctrine de la perte du salut éternel ; il dénonce l'effet destructeur qu'un comportement sans amour peut avoir sur un frère faible.

Le point de Paul est donc le suivant : par ton usage inconsidéré de ta liberté, tu peux **ruiner pratiquement** ton frère, l'entraîner dans une faute grave, détruire sa paix,

blessier sa conscience, altérer son témoignage, et le faire sombrer dans une situation spirituellement catastrophique. Le mot « périr » doit ici être compris dans cette dimension **pratique, morale et testimoniale**, et non nécessairement comme la condamnation éternelle d'un élu.

3. « Le frère pour lequel Christ est mort »

Cette expression renforce considérablement la gravité du problème. Paul parle d'un **frère**, c'est-à-dire de quelqu'un reconnu dans la communauté chrétienne comme appartenant au Seigneur. Il ajoute : « **pour lequel Christ est mort** ». L'argument est très fort : si le Fils de Dieu a donné sa vie pour ce frère, comment pourrais-tu, par égoïsme ou manque d'amour, agir comme si sa conscience avait peu de valeur ?

Le but de Paul est ici pastoral et moral : il veut frapper la conscience du croyant fort pour lui faire mesurer l'énormité de son inconsideration. Il ne développe pas à cet endroit tout ce qu'il pourrait dire sur la garde du croyant par le Seigneur ; il insiste volontairement sur la responsabilité du fort envers le faible.

4. Le danger réel : ruiner un frère dans sa marche

Le croyant fort pourrait être tenté de raisonner ainsi :
« Si ce frère se laisse entraîner, c'est qu'il n'était pas si solide ; cela ne me concerne pas vraiment. »

Paul refuse absolument cette logique. Il montre qu'un comportement sans amour peut devenir pour un frère faible une occasion de chute très grave. Celui-ci peut être entraîné dans une conduite qui blesse sa conscience, l'éloigne de la simplicité de la foi, et le replonge pratiquement dans des habitudes ou des associations qu'il aurait dû fuir.

Il faut donc comprendre que le texte parle d'une **ruine pratique** : le frère faible peut périr dans sa conduite, dans sa communion, dans la pureté de son témoignage, et dans son équilibre spirituel. Il peut être moralement désastreusement atteint.

5. Cela signifie-t-il la perte du salut éternel ?

Le passage ne l'enseigne pas directement. Si ce frère faible est réellement un enfant de Dieu, né de nouveau, le Seigneur saura le reprendre et le restaurer. Mais Paul ne dit pas cela ici, non parce que ce serait faux, mais parce que son objectif est autre. Il veut maintenir sur la conscience des croyants forts le poids de leur responsabilité fraternelle.

S'il avait immédiatement ajouté : « Mais ne vous inquiétez pas, le Seigneur le ramènera forcément », il aurait pu affaiblir la force de son exhortation. Son but est que le croyant fort se sente profondément responsable de ne pas scandaliser, blesser ou ruiner son frère.

Ainsi, le silence du texte sur la restauration éventuelle du faible ne doit pas être interprété comme une négation de cette restauration, mais comme un choix pastoral de l'apôtre pour souligner la gravité de l'offense.

6. Le principe : l'amour prime sur la liberté

Tout le raisonnement de Paul conduit à une conclusion : la liberté chrétienne doit toujours être gouvernée par l'amour. Le croyant fort n'a pas seulement à se demander : « **Ai-je le droit ?** », mais aussi : « **Cela édifie-t-il ? Cela aide-t-il mon frère ?** »

Le problème n'est pas simplement celui de la viande, mais celui de la responsabilité fraternelle. Agir sans amour, c'est pécher contre le frère et, en fin de compte, contre Christ lui-même (1 Corinthiens. 8:12). Le croyant n'est pas appelé à vivre selon l'individualisme spirituel, mais dans le souci du bien des autres membres du corps.

Paul combat ici l'esprit de Caïn : « *Suis-je, moi, le gardien de mon frère ?* » (Genèse 4:9). Dans l'Église, la réponse est clairement oui : nous avons une responsabilité réelle les uns envers les autres.

1 Corinthiens 8:11 n'enseigne pas d'abord qu'un véritable enfant de Dieu perd nécessairement la vie éternelle si sa conscience est blessée ou s'il est entraîné dans une faute. Le verset souligne plutôt qu'un croyant peut, par un manque

d'amour, **ruiner pratiquement** un frère faible dans sa marche et son témoignage.

Le terme « périr » doit donc être compris ici dans son sens pratique et moral : destruction de la paix, blessure de la conscience, chute dans la conduite, affaiblissement du témoignage chrétien. L'apôtre veut réveiller la conscience des croyants forts, afin qu'ils ne fassent jamais de leur liberté un instrument de ruine pour ceux que Christ aime.

1 Corinthiens 8:11 montre qu'un croyant peut, par un usage égoïste de sa liberté, entraîner un frère faible dans une chute grave et ainsi le faire pratiquement périr quant à sa marche, sa conscience et son témoignage. Le passage ne développe pas ici la question de la garde éternelle du croyant, mais met en avant la responsabilité fraternelle et le primat de l'amour sur la connaissance. Le mot « périr » doit donc être compris dans son contexte comme une ruine pratique et spirituelle, non nécessairement comme la perte définitive du salut éternel d'un élu.

Paul... réprouvé ?

L'apôtre Paul écrit en 1 Corinthiens 9:27 :

« Je traite durement mon corps et je le tiens assujetti, de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois moi-même réprouvé. »

Ce verset a souvent troublé certains lecteurs. Si Paul lui-même craignait d'être **réprouvé**, ne faut-il pas conclure

qu'un vrai croyant peut perdre son salut ? La question mérite d'être examinée avec soin, car le terme employé est fort, et le contexte de l'image athlétique utilisée par l'apôtre est solennel.

1. Le contexte : la course, le combat et la couronne

Dans 1 Corinthiens 9, Paul se compare à un athlète qui court dans le stade et à un combattant qui s'exerce avec discipline. Il parle d'une **couronne incorruptible** promise à celui qui combat selon les règles et demeure fidèle. L'image est celle d'une vie chrétienne vécue dans la vigilance, l'autodiscipline, la maîtrise de soi et le sérieux spirituel.

Lorsqu'il dit qu'il traite durement son corps et le tient assujéti, il ne parle pas d'un ascétisme vide, mais de la nécessité de ne pas laisser la chair, les passions ou la négligence ruiner sa course. Son regard est fixé sur la responsabilité de son service et sur la fidélité qu'exige son appel.

2. Le sens du mot « réprouvé »

Le mot traduit par « **réprouvé** » est effectivement très fort. Il évoque l'idée de ce qui, après examen, se révèle **non approuvé, rejeté, disqualifié**, comme un métal qui, une fois éprouvé, se montre impur et impropre à l'usage.

Dans ce contexte précis, le mot doit être compris d'abord en rapport avec l'image du stade et du combat. L'idée dominante est celle d'un athlète **disqualifié**, d'un homme

qui, après avoir appelé les autres à courir, se trouverait lui-même jugé indigne du prix ou rejeté quant à sa course. Le premier accent porte donc sur la **responsabilité du serviteur**, sur le sérieux de la profession chrétienne et du ministère public.

3. Paul parle-t-il ici du salut éternel ?

Il faut remarquer avec soin que Paul ne dit pas :

« *de peur qu'après avoir cru, je perde la vie éternelle* », mais : « *de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois moi-même réprouvé.* »

Le vocabulaire est significatif. Le sujet immédiat n'est pas la réception initiale du salut, mais le **service**, la **course**, le **combat**, la **fidélité dans le ministère**. Paul parle en tant que prédicateur, serviteur et témoin public.

Cela veut dire que le terme « réprouvé » se rapporte d'abord à la sphère de la **responsabilité** plutôt qu'à celle de la **grâce**. L'apôtre montre qu'il prend au sérieux la possibilité qu'un homme puisse avoir une activité religieuse publique, prêcher aux autres, et pourtant être finalement trouvé faux, disqualifié, ou sans approbation. L'histoire de la chrétienté visible montre hélas que cela est possible : un homme peut exercer un ministère apparent sans posséder réellement la vie de Dieu.

Paul ne dit pas qu'il doutait du salut donné par grâce, mais il montre qu'il ne vivait pas dans la légèreté. Il considérait sa course avec toute la gravité qu'exige la sainteté de Dieu.

4. Profession et réalité

Le point fondamental est donc celui-ci : il existe une différence entre **prêcher** et **appartenir réellement au Seigneur**. On peut annoncer certaines vérités, exercer une activité spirituelle visible, et ne pas être soi-même dans la vérité intérieure du salut. C'est précisément ce qui rend la parole de Paul si solennelle. Elle montre qu'il ne voulait pas qu'il y ait, dans sa propre vie, un décalage entre la prédication et la réalité, entre le ministère public et l'état du cœur.

En se montrant fidèle, vigilant et discipliné, Paul ne cherchait pas à mériter le salut, mais il manifestait qu'il n'était pas un simple professant. Sa persévérance dans le service et dans la sainteté pratique confirmait l'authenticité de son appel et de sa vie en Mashyah.

5. Les usages du mot « réprouvé » ailleurs

Il est vrai que, dans d'autres passages, le mot « réprouvé » peut avoir un sens très grave et désigner des personnes rejetées, non approuvées devant Dieu.

Ces textes parlent-ils de la perte du salut ?

Certains passages sont parfois invoqués pour défendre l'idée de la perte du salut. Parmi eux figurent Romains

1:28, 2 Timothée 3:8, Tite 1:16 et Hébreux 6:8. Cependant, une lecture attentive montre que ces textes ne décrivent pas la perte d'un salut véritablement possédé, mais plutôt l'état de personnes **réprouvées, corrompues, hypocrites ou stériles**, dont la condition manifeste l'absence d'une réalité salvifique authentique.

Romains 1:28

« Comme ils ne se sont pas souciés de connaître Dieu, Dieu les a livrés à leur sens réprouvé, pour commettre des choses indignes. »

Le terme important ici est **“sens réprouvé”**. Le grec emploie **ἀδόκιμον νοῦν** (*adokimon noun*). Le mot **ἀδόκιμος** (*adokimos*) signifie **désapprouvé, rejeté après examen, non approuvé**. Paul ne parle pas ici de croyants régénérés qui auraient perdu leur salut, mais d'hommes impies que Dieu a livrés à leur aveuglement moral à cause de leur refus volontaire de le reconnaître. Le texte décrit donc un état de corruption et de jugement, non la perte d'un salut déjà possédé.

2 Timothée 3:8

« ... hommes corrompus d'entendement, réprouvés en ce qui concerne la foi. »

Ici encore, le mot grec est **ἀδόκιμοι** (*adokimoi*), pluriel de **ἀδόκιμος**. Ces hommes sont dits **corrompus d'entendement et réprouvés quant à la foi**. Cela signifie

qu'ils ne résistent pas à l'épreuve de l'authenticité doctrinale et spirituelle. Ils ont une apparence religieuse, mais ne possèdent pas la vérité salvatrice. Le passage ne dit pas qu'ils avaient autrefois été réellement sauvés puis qu'ils auraient perdu ce salut ; il montre plutôt qu'ils sont démasqués comme n'étant pas approuvés dans la foi véritable.

Tite 1:16

« Ils font profession de connaître Dieu, mais ils le renient par leurs œuvres, étant abominables, rebelles, et incapables d'aucune bonne œuvre. »

Ce verset est particulièrement important, car il établit une distinction entre **la profession extérieure** et **la réalité intérieure**. Ces hommes **professent** connaître Dieu, mais leurs œuvres démontrent le contraire. Le texte ne dit pas qu'ils ont perdu le salut, mais qu'ils ont toujours été des professeurs hypocrites. Leur conduite révèle que leur confession n'était pas l'expression d'une foi véritable. Là encore, le vocabulaire de la réprobation apparaît avec l'idée d'être **incapables, désapprouvés, non qualifiés** pour toute bonne œuvre.

Hébreux 6:8

« Mais, si elle produit des épines et des chardons, elle est réprouvée et près d'être maudite, et on finit par y mettre le feu. »

Le mot traduit par **réprouvée** est encore lié à l'idée de ce qui est **disqualifié** ou **rejeté**. L'image est agricole : une terre qui reçoit la pluie mais ne produit que des épines manifeste par son fruit sa vraie nature. Le contraste du passage n'est pas entre deux catégories de sauvés, dont l'un garderait le salut et l'autre le perdrait, mais entre ce qui produit un fruit utile et ce qui manifeste une stérilité condamnable. La terre brûlée représente le jugement qui atteint ce qui, malgré les privilèges reçus, ne porte aucun fruit digne de la vie divine.

Ces quatre passages n'enseignent donc pas la perte du salut chez un croyant véritablement régénéré. Ils décrivent plutôt :

- un **esprit réprouvé** livré au péché ;
- des hommes **désapprouvés quant à la foi** ;
- des **professeurs religieux sans réalité intérieure** ;
- une **stérilité spirituelle révélant l'absence de vie véritable**.

Autrement dit, ces textes concernent moins la perte d'un salut authentique que la manifestation du fait que certains, malgré leurs privilèges, leur langage religieux ou leur proximité avec la vérité, **n'ont jamais possédé réellement la vie salvatrice de Mashiah**.

Dans ces textes, le mot décrit effectivement un état très sérieux. Mais cela ne signifie pas que chaque occurrence ait exactement la même portée immédiate dans tous les contextes. En 1 Corinthiens 9:27, le cadre de la course, du combat, du ministère et de la couronne montre que l'idée de **disqualification** quant au service et à l'approbation est première.

Cela n'ôte rien à la solennité du texte. Au contraire, cela la confirme : le ministère chrétien n'est jamais un terrain où l'on pourrait se relâcher en pensant que l'activité extérieure suffit.

6. Le lien avec 2 Corinthiens 13:5

Le même mot apparaît aussi en 2 Corinthiens 13:5 :

« Ne reconnaissez-vous pas à l'égard de vous-mêmes que Jésus Christ est en vous ? à moins que vous ne soyez réprouvés. »

Ici encore, il faut observer le raisonnement de Paul. Les Corinthiens mettaient en question l'authenticité de son apostolat. Paul les renvoie alors à eux-mêmes : s'ils sont réellement dans la foi, s'ils ont vraiment Christ en eux, alors leur propre existence comme croyants constitue déjà une preuve que son ministère apostolique était authentique, puisque c'est par lui qu'ils ont entendu l'Évangile.

Le contraste qu'il établit est donc fort : soit Christ est en vous, soit vous êtes réprouvés. Il ne dit pas ici que de

véritables enfants de Dieu seraient devenus réprouvés ; il pousse ses lecteurs à une vérification de leur état spirituel, en les plaçant devant une alternative absolue. Son raisonnement a la force d'une réduction à l'absurde : puisqu'ils savent bien qu'ils ne sont pas des réprouvés, ils devraient aussi reconnaître que Paul n'est pas un faux apôtre.

Il faut donc distinguer soigneusement entre la **grâce** et la **responsabilité**, entre la **possession du salut** et la **preuve de son authenticité dans la course et le service**.

En 1 Corinthiens 9:27, Paul ne dit pas qu'il vit dans la crainte angoissée de perdre la vie éternelle comme si le salut dépendait ultimement de sa performance. Il montre plutôt qu'il prend au sérieux la possibilité qu'un homme engagé extérieurement dans le service puisse se révéler, s'il vit dans le relâchement et l'infidélité, comme non approuvé, disqualifié, et finalement étranger à la réalité qu'il annonce.

Sa vigilance n'exprime pas un doute sur la perfection de la grâce, mais la conscience profonde de la solennité de la profession chrétienne. En persévérant dans une vie disciplinée et fidèle, il manifeste qu'il n'est pas un simple prédicateur de façade, mais un véritable homme de Dieu.

Preuve ou condition ?

L'Écriture contient plusieurs expressions du type « **si** », « **si du moins** », ou « **à condition que** », qui semblent montrer qu'il existerait une condition humaine à remplir pour rester dans la faveur de Dieu et, par conséquent, pour conserver le salut. C'est pourquoi certains pensent que la permanence du salut dépendrait finalement de la fidélité du croyant.

Mais il faut examiner ces textes avec rigueur. Dans beaucoup de cas, ces formules ne présentent pas une **condition méritoire** par laquelle l'homme maintiendrait lui-même son salut ; elles expriment plutôt la **preuve** ou la **manifestation** de ce qui est réel. Elles révèlent la différence entre la profession extérieure et la foi authentique, entre l'apparence et la réalité, entre un commencement passager et une œuvre véritable de Dieu dans l'âme.

Autrement dit, il faudra se demander, à chaque fois, si le « **si** » biblique signifie :

- une condition sans laquelle le salut serait perdu, ou
- une marque visible qui atteste qu'il y a bien une vraie œuvre de grâce.

C'est cette distinction qu'il convient maintenant d'examiner.

En 1 Corinthiens 9:27, le terme « réprouvé » doit être compris d'abord dans le contexte de la course chrétienne,

du service et de la responsabilité ministérielle. Paul ne parle pas prioritairement de la perte du salut par un croyant régénéré, mais du sérieux de la profession chrétienne et du danger qu'un homme puisse prêcher aux autres sans être lui-même trouvé approuvé. Son langage appartient à l'ordre de la responsabilité et de la manifestation, non à une remise en cause de la perfection de la grâce. Quant aux formules conditionnelles de l'Écriture, elles devront être examinées pour discerner si elles expriment une condition du salut ou la preuve de son authenticité.

Preuve ou condition ?

L'Écriture contient plusieurs formulations du type « **si** », « **si du moins** », « **pourvu que** », qui semblent, à première vue, faire dépendre le salut de la persévérance humaine. C'est pourquoi certains concluent que le croyant resterait sauvé seulement tant qu'il continue suffisamment bien dans la foi, l'obéissance ou la fidélité. Mais une telle lecture ne distingue pas toujours entre deux réalités très différentes : **la condition méritoire** d'un salut et **la preuve manifeste** d'une œuvre déjà réelle de Dieu dans l'âme.

Il faut donc poser la question avec précision : lorsque la Bible dit « **si vous demeurez** », « **si nous souffrons avec lui** », « **si du moins vous persévérez** », parle-t-elle d'une condition par laquelle l'homme maintiendrait lui-même

son salut, ou bien d'un signe extérieur montrant que la grâce de Dieu est véritablement à l'œuvre ?

Très souvent, la seconde réponse est la bonne.

1. Le « si » biblique n'est pas toujours une condition de mérite

Dans le langage courant, un « si » peut avoir plusieurs fonctions. Il peut exprimer une condition à remplir pour obtenir quelque chose. Mais il peut aussi manifester, vérifier ou révéler une réalité déjà existante.

Par exemple, si l'on dit : « **Si cet arbre est vivant, il portera des feuilles** », on ne veut pas dire que les feuilles donnent la vie à l'arbre. On veut dire que les feuilles montreront qu'il est vivant. Les feuilles sont alors la **preuve** de la vie, non sa **cause**.

Il en va souvent ainsi dans l'Écriture. La persévérance, la fidélité, la demeure dans la parole, la continuité dans la foi ne sont pas présentées comme des œuvres méritoires qui produiraient ou conserveraient le salut, mais comme les manifestations normales d'une vie véritable.

2. La grâce sauve, puis la grâce fait persévérer

Le salut, selon le Nouveau Testament, est fondé sur l'œuvre de Yéhoshwah Ha'Mashyah, reçu par grâce au moyen de la foi, et non produit par les œuvres humaines. Si donc l'homme devait ensuite conserver ce salut par sa propre capacité, la grâce ne serait plus vraiment souveraine

ni suffisante. On aurait alors un salut commencé par Dieu, mais maintenu par l'homme. Or ce n'est pas ainsi que parle l'Écriture.

La Bible enseigne au contraire que celui que Dieu sauve, il le garde, le soutient, le discipline, le restaure et le conduit jusqu'au bout. Cela ne supprime pas la responsabilité humaine, mais cela signifie que la persévérance elle-même fait partie de l'œuvre de Dieu dans le croyant. Le salut n'est pas seulement donné ; il est aussi gardé par la puissance divine.

Ainsi, lorsque l'Écriture dit : « **si vous demeurez** », elle n'oppose pas la grâce à la persévérance ; elle montre que la grâce produit une persévérance réelle.

3. Le « si » comme test de réalité

Dans plusieurs passages, le « si » a précisément pour fonction de distinguer entre :

- le vrai croyant et le simple professant,
- la foi vivante et l'adhésion temporaire,
- l'œuvre réelle de Dieu et l'apparence religieuse.

Ainsi, quand le Seigneur dit : « **Si vous demeurez dans ma parole, vous êtes vraiment mes disciples** » (Jean 8:31), il n'enseigne pas que l'on devient disciple par le mérite de la persévérance. Il montre que la persévérance dans la parole manifeste qui est disciple **vraiment**.

De même, lorsque Paul ou l'auteur de l'épître aux Hébreux emploient certaines formules conditionnelles, il faut souvent comprendre qu'ils mettent à l'épreuve la profession extérieure. Ils montrent que la permanence, la fidélité et la stabilité révèlent la réalité intérieure.

Autrement dit, le « **si** » biblique est fréquemment un **critère de discernement**, non une condition méritoire.

4. La différence entre la racine et le fruit

Cette distinction peut être formulée autrement : il faut distinguer entre **la racine** et **le fruit**.

- La **racine**, c'est l'œuvre de Dieu : la grâce, la nouvelle naissance, la foi salvatrice, l'union avec Mashyah.
- Le **fruit**, c'est la persévérance, l'obéissance, la fidélité, la croissance, la sanctification pratique.

Le fruit ne crée pas la racine ; il la manifeste. Là où il n'y a jamais de fruit, il devient légitime de se demander si la racine existe réellement. Mais là où le fruit existe, même imparfaitement, il témoigne que la vie est là.

Ainsi, dire que la persévérance est nécessaire n'est pas dire qu'elle sauve par elle-même ; c'est dire qu'elle fait partie de la manifestation normale du salut.

5. Pourquoi l'Écriture parle-t-elle ainsi ?

Dieu parle de cette manière pour plusieurs raisons.

D'abord, pour **empêcher la présomption**. Un homme ne doit jamais se contenter d'une profession extérieure ou d'un souvenir religieux du passé. Il doit persévérer dans la foi, marché avec le Seigneur, demeuré dans sa parole.

Ensuite, pour **manifester la réalité**. Les avertissements et les conditions bibliques font apparaître ce qui est authentique et ce qui ne l'est pas.

Enfin, pour **garder les siens dans la dépendance**. Les vrais croyants entendent ces avertissements, non comme une négation de la grâce, mais comme un moyen par lequel Dieu les maintient dans la vigilance, la prière et l'attachement au Seigneur.

Ainsi, les exhortations ne contredisent pas la sécurité du salut ; elles en sont souvent l'un des instruments pratiques.

6. Quand le « si » exprime vraiment une condition

Il faut toutefois reconnaître que certains « si » bibliques expriment bien une condition dans le déroulement historique d'une bénédiction, d'une récompense, d'une manifestation ou d'un privilège particulier. Mais même dans ces cas, il ne faut pas confondre automatiquement cela avec la perte de la vie éternelle.

Par exemple, un « si » peut concerner :

- la récompense,
- le témoignage public,
- la communion pratique,

- l'entrée dans une expérience spirituelle,
- ou la manifestation d'un vrai discipulat.

Chaque texte doit donc être lu dans son propre contexte. Ce n'est qu'après avoir identifié le sujet réel du passage qu'on peut savoir si le « si » concerne le salut éternel, une récompense, une preuve de réalité, ou une autre dimension de la vie chrétienne.

Les formules conditionnelles de l'Écriture ne doivent pas être interprétées trop rapidement comme si elles enseignaient toutes que le salut dépend finalement de l'effort humain. Très souvent, elles expriment la **preuve** de l'authenticité plutôt que la **condition méritoire** du salut. La persévérance, la fidélité et la demeure dans la parole ne remplacent pas la grâce ; elles en manifestent l'efficacité.

Il faut donc lire les « si » bibliques avec discernement. Certains concernent le témoignage, d'autres la récompense, d'autres encore la réalité du discipulat. Mais ils ne renversent pas la vérité fondamentale selon laquelle le salut est l'œuvre de Dieu, fondée sur le sacrifice parfait de Yéhoshwah Ha'Mashyah, reçue par grâce, et gardée par la puissance divine.

Les « si » de l'Écriture ne doivent pas être compris uniformément comme des conditions méritoires maintenant le salut par l'effort humain. Dans de nombreux cas, ils fonctionnent comme des preuves de réalité,

manifestant l'authenticité d'une foi vivante et d'une œuvre véritable de Dieu dans l'âme. La persévérance, la fidélité et la demeure dans la parole sont alors moins la cause du salut que le fruit normal de la grâce qui sauve et garde les siens.

Exhortations pour un ensemble de professants

Plusieurs passages du Nouveau Testament contiennent des formules conditionnelles qui, à première vue, semblent faire dépendre le salut de la persévérance humaine. On lit ainsi :

- « *Par lequel aussi vous êtes sauvés, si vous retenez la parole que je vous ai annoncée, à moins que vous n'ayez cru en vain* » (1 Corinthiens 15:2).
- « *Si du moins vous demeurez dans la foi, fondés et fermes, sans vous laisser détourner de l'espérance de l'Évangile* » (Colossiens 1:23).
- « *Et nous sommes sa maison, si du moins nous retenons ferme jusqu'à la fin la confiance et la gloire de l'espérance* » (Hébreux 3:6).
- « *Car nous sommes devenus participants du Mashyah, si du moins nous retenons ferme jusqu'à la fin le commencement de notre assurance* » (Hébreux 3:14).

Ces textes sont sérieux et ne doivent pas être affaiblis. Mais il faut les lire en tenant compte d'un élément essentiel : dans chacun de ces cas, la Parole s'adresse à un **ensemble visible**, à une communauté professante, dans laquelle

peuvent se trouver à la fois de vrais croyants et de simples professants.

1. Une exhortation adressée à un ensemble mixte

Dans l'Église visible, tous ceux qui se disent chrétiens ne sont pas nécessairement nés de nouveau. Un homme peut déclarer être converti, recevoir le baptême, devenir membre d'une assemblée, participer à la cène, enseigner les enfants, prêcher parfois, ou exercer divers services religieux, sans que son cœur ait été réellement transformé par la grâce de Dieu.

Il est donc possible qu'un changement extérieur ait eu lieu, changement de comportement, de langage, d'habitudes religieuses sans qu'il y ait eu nouvelle naissance. L'homme a été influencé par la vérité, touché par l'atmosphère chrétienne, modifié dans certaines pratiques, mais il n'a pas été intérieurement vivifié par l'Esprit. Si plus tard cet homme abandonne complètement Yéhoshwah, méprise son autorité et retourne au monde ou à l'incrédulité, cela manifeste que son lien avec le christianisme n'était qu'extérieur.

2. Pierre et Judas : la différence décisive

Cette distinction apparaît de manière particulièrement frappante dans la comparaison entre **Pierre** et **Judas**.

Pierre a péché gravement. Il a renié son Maître, et sa conduite, pendant un moment, a contredit sa foi. Pourtant,

il n'a pas cessé d'être un vrai croyant. Pourquoi ? Parce que sa foi était réelle. Le Seigneur lui avait dit : « *Mais moi, j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point* » (Luc 22:32). Pierre est tombé, mais il n'a pas apostasié définitivement. Il a été brisé, il s'est repenti, et Yéhoshwah l'a restauré.

Judas, au contraire, a marché pendant trois ans et demi avec le Seigneur. Extérieurement, il était disciple parmi les disciples. Pourtant, son cœur n'était pas droit. Il était voleur (Jean 12:6), et le Seigneur l'appelle même **un diable** (Jean 6:70). Sa trahison fut suivie non d'une vraie repentance, mais d'un remords sans retour vers Dieu. Sa fin fut tragique et définitive.

Par ces deux exemples, l'Écriture nous montre l'immense différence entre :

- une chute temporaire chez un vrai croyant, et
- un abandon définitif chez un simple professant.

Pierre est tombé, mais il a été relevé. Judas a montré, par sa fin, que son lien avec le Seigneur n'était jamais enraciné dans la foi vivante.

3. La profession ne suffit pas

Imaginons un prédicateur s'adressant à une assemblée et disant : « **Que tous ceux qui sont chrétiens se lèvent !** » Peut-être tous se lèveraient-ils. Mais cela ne prouverait pas

que tous possèdent réellement la vie éternelle. Cela montrerait seulement que tous **professent** être chrétiens.

Quelle sera alors la preuve qu'ils sont réellement croyants ? Ce ne sera pas simplement leur déclaration, mais leur persévérance dans la foi, leur attachement durable à la parole de Dieu, leur stabilité dans la vérité, et les fruits visibles d'une vie transformée.

Jacques exprime ce principe avec force lorsqu'il écrit : « *Montre-moi ta foi sans les œuvres, et moi, je te montrerai ma foi par mes œuvres* » (Jacques 2:18).

Il est relativement facile de dire : « **Je suis sauvé** ». Il est beaucoup plus sérieux de montrer, par la durée, la fidélité et les fruits, que cette profession correspond à une réalité intérieure.

4. Le « si » comme preuve, non comme condition méritoire

C'est ici qu'il faut comprendre correctement le rôle du « **si** » dans ces passages. Dans 1 Corinthiens 15:2, Colossiens 1:23, Hébreux 3:6 et Hébreux 3:14, le « **si** » n'est pas présenté comme une condition méritoire pour obtenir le salut éternel, mais comme une **manifestation pratique** que ce salut est réellement possédé.

Autrement dit, la persévérance ne crée pas le salut ; elle en révèle l'authenticité. Elle n'est pas la cause de la vie divine ; elle en est le fruit normal.

Quand l'Écriture dit : « **si vous demeurez** », « **si vous retenez ferme** », elle ne veut pas dire que l'homme se sauve lui-même par son effort de persévérance. Elle veut dire que la permanence dans la foi, dans la vérité et dans l'espérance montre que l'œuvre de Dieu est réelle dans l'âme.

5. Quand le croyant est vu « en Christ »

Il est très important de noter que lorsque l'Écriture considère le croyant dans sa position **en Mashyah**, il n'y a pas de condition incertaine suspendue au-dessus de lui. Tout repose alors sur l'œuvre parfaite de Dieu.

Par exemple, en 2 Corinthiens 5:17 : « *Si quelqu'un est en Mashyah, il est une nouvelle création.* » Ici, tout est de Dieu. Le croyant est vu dans son union avec Mashyah, dans son statut nouveau, dans l'accomplissement objectif de l'œuvre de la grâce.

Mais lorsque l'Écriture considère le croyant comme **pèlerin sur la terre**, engagé dans la marche, exposé aux dangers, aux séductions, aux épreuves et aux responsabilités de la profession chrétienne, alors apparaissent les exhortations, les avertissements, les « si », et les appels à retenir ferme jusqu'à la fin.

Il ne s'agit pas d'une contradiction, mais de deux points de vue complémentaires :

- d'un côté, le croyant est sauvé par grâce, en Mashyah, dans une œuvre pleinement divine ;
- de l'autre, il est appelé à manifester cette réalité dans sa marche terrestre, au milieu des dangers du chemin.

6. Le but pastoral des exhortations

Ces « si » servent donc à plusieurs fins :

Ils distinguent le vrai croyant du simple professant.

Ils empêchent la présomption charnelle.

Ils maintiennent les saints dans la vigilance.

Ils les gardent dans la dépendance de Dieu.

Ils les poussent à s'attacher à la fidélité du Seigneur.

Ainsi, l'âme sauvée est non seulement fondée sur la grâce, mais encore gardée pratiquement par les avertissements de la Parole, qui l'amènent à se reposer toujours davantage sur la fidélité divine.

Dans ces passages, le « **si** » ne doit donc pas être compris comme une condition humaine par laquelle le salut éternel serait acquis ou conservé, mais comme la **preuve pratique** que le salut est réel. La persévérance dans la foi, dans la parole et dans l'espérance n'est pas la cause méritoire du salut ; elle est la démonstration visible de l'authenticité de la foi.

Quand le croyant est considéré **en Mashyah**, tout est de Dieu, sans condition méritoire. Quand il est considéré **dans**

la marche, comme pèlerin ici-bas, alors viennent les exhortations, les dangers, les « si », et le besoin constant d'être gardé. Ces avertissements ne détruisent pas la sécurité du salut ; ils en sont l'un des moyens pratiques dans la vie du croyant.

Les passages conditionnels adressés à des assemblées ou à des groupes de professants ne présentent pas la persévérance comme une œuvre méritoire conservant le salut éternel, mais comme le signe manifeste d'une foi authentique. La permanence dans la vérité, la stabilité dans l'espérance et l'attachement durable à la parole de Dieu distinguent le vrai croyant du simple professant. Ainsi, dans ces textes, le « si » fonctionne principalement comme une preuve de réalité spirituelle, non comme une condition méritoire de la vie éternelle.

Sauvés... malgré la discipline et les épreuves

L'apôtre Pierre écrit :

« Et si le juste est sauvé difficilement, que deviendront l'impie et le pécheur ? » (1 Pierre 4:18)

Ce verset est parfois invoqué pour soutenir l'idée qu'un croyant pourrait finalement perdre le salut. Pourtant, lu dans son contexte, il n'apporte nullement une preuve en faveur d'une telle conclusion. Il enseigne au contraire que **le juste sera bien sauvé**, même si le chemin qui le conduit

à l'achèvement du salut passe par des épreuves, des disciplines et des souffrances.

1. Le contexte de 1 Pierre 4

Dans ce passage, Pierre parle du jugement qui commence par la maison de Dieu. Il ne s'agit pas ici du jugement de condamnation éternelle pour les croyants, mais de l'action gouvernementale de Dieu au milieu de son peuple. Élohim, dans sa sainteté, exerce une discipline sur les siens, purifie sa maison, corrige ce qui est inconvenant, et ne tolère pas le mal chez ses enfants.

Le principe est semblable à celui d'Amos 3:2, où Dieu dit à Israël :

« Je vous ai connus, vous seuls, de toutes les familles de la terre ; c'est pourquoi je vous châtierai pour toutes vos iniquités. »

Plus un peuple est proche de Dieu, plus sa responsabilité est grande. Plus les croyants appartiennent à la maison de Dieu, plus ils sont objets de sa discipline sainte. Cette discipline n'est pas la preuve qu'ils sont rejetés, mais au contraire qu'ils appartiennent à Dieu et qu'il les traite comme des fils.

2. « Le juste est sauvé difficilement »

L'expression « **sauvé difficilement** » ne veut pas dire que le salut du juste serait incertain, fragile ou à peine possible. Elle signifie que le croyant parvient à l'achèvement du

salut **au travers de nombreuses épreuves**, de combats, de souffrances, de corrections et de difficultés.

Le juste est sauvé, non pas avec facilité selon la chair, non pas dans un chemin sans lutte ni discipline, mais dans un monde hostile, au milieu de la faiblesse humaine, des attaques du mal, des souffrances de la foi, et sous la main purifiante de Dieu.

Autrement dit, la difficulté ne réside pas dans l'insuffisance de l'œuvre de Mashyah, mais dans la dureté du chemin terrestre par lequel Dieu conduit ses enfants jusqu'à la gloire.

3. La discipline n'annule pas le salut

Si tous les croyants atteignaient déjà sur la terre la perfection pratique, il n'y aurait plus ni besoin de sanctification progressive, ni nécessité de discipline. Mais tel n'est pas le cas. Le croyant, bien qu'ayant été justifié, lavé et sanctifié en Mashyah, demeure encore engagé dans une marche où il doit être purifié, repris, corrigé et formé.

Dieu ne peut abaisser le niveau de sa sainteté. C'est pourquoi il agit dans la vie de ses enfants pour les corriger. Cette discipline peut être douloureuse, mais elle n'est jamais une condamnation judiciaire du croyant. Elle est une œuvre paternelle, destinée à produire la sainteté pratique, la repentance, l'humilité et la maturité spirituelle.

Le juste peut donc être sauvé à **travers** les épreuves, **malgré** la discipline, et même **au moyen** de ces exercices que Dieu emploie pour le purifier.

4. Le contraste avec l'impie et le pécheur

Le raisonnement de Pierre est très fort. Si même les justes, qui appartiennent déjà à Dieu, traversent un chemin si solennel, si exigeant et si purifiant, que sera-ce de l'impie et du pécheur qui ne sont pas couverts par le sang de Mashyah ?

Si ceux qui sont justifiés doivent passer par la souffrance, la correction et les exercices de la foi pour atteindre la gloire, alors celui qui demeure dans son péché, sans pardon, sans réconciliation, sans vie divine, n'a devant lui qu'une issue infiniment plus terrible : le jugement éternel.

Le verset ne met donc pas en doute le salut du juste ; il souligne au contraire la gravité du sort de l'impie. Le juste est sauvé, même à travers un chemin difficile. L'impie, lui, n'a aucun refuge, aucune expiation, aucun avocat, aucune espérance hors de Yéhoshwah.

5. Le juste sera sauvé

C'est là le point fondamental : le texte dit bien que **le juste est sauvé**. Il ne dit pas : *le juste risque d'être perdu*, mais : *il est sauvé difficilement*. Autrement dit, son salut est certain, mais le chemin jusqu'à l'achèvement est marqué par les épreuves de la foi.

Le croyant justifié par le sang de Yéhoshwah atteindra la gloire, non parce qu'il est fort en lui-même, mais parce que Dieu le garde, le corrige, le soutient et le conduit jusqu'au bout. Le salut est assuré, même si le chemin passe par la souffrance.

1 Pierre 4:18 n'enseigne pas que le juste pourrait perdre son salut éternel. Il enseigne que le croyant, bien qu'assuré du salut, doit passer par un chemin de discipline, d'épreuves et d'exercices spirituels avant d'atteindre pleinement la gloire. Dieu purifie sa maison parce qu'il est saint et qu'il ne tolère pas le mal chez ses enfants. Si donc le juste est sauvé à travers un tel chemin, combien plus terrible sera le sort de l'impie et du pécheur qui demeurent en dehors de Mashyah.

L'expression « **le juste est sauvé difficilement** » en 1 Pierre 4:18 ne signifie pas que son salut serait incertain, mais qu'il atteint l'achèvement du salut à travers les épreuves, la discipline et les souffrances de la foi. Le verset souligne la sainteté de Dieu dans le gouvernement de sa maison, non la fragilité du salut des élus. Le juste sera sauvé, bien que son chemin soit marqué par de douloureux exercices ; l'impie, en revanche, demeure exposé au jugement éternel.

La sainteté, sans laquelle nul ne verra le Seigneur

L'épître aux Hébreux déclare :

« Recherchez la paix avec tous, et la sainteté, sans laquelle nul ne verra le Seigneur ; veillant de peur que quelqu'un ne manque de la grâce de Dieu » (Hébreux 12:14-15).

Ce passage est souvent compris comme s'il enseignait qu'un croyant devrait atteindre un certain **niveau quantitatif** de sainteté pour parvenir finalement au ciel, comme si la vie chrétienne consistait à gravir un degré de pureté, puis à le reperdre chaque fois qu'on pèche, avant de devoir recommencer l'ascension. Une telle interprétation n'est pas conforme au sens du texte, ni à l'ensemble de l'enseignement biblique sur la sanctification.

1. Le parallélisme avec « la paix »

Le premier élément qui permet de corriger cette lecture est le parallélisme même du verset :

« Recherchez la paix avec tous, et la sainteté... »

Or personne ne comprend normalement cette exhortation comme s'il fallait atteindre un certain pourcentage de paix pour être sauvé. L'idée n'est pas qu'un croyant devrait accumuler un capital de paix suffisant, mais qu'il doit vivre dans une disposition de paix, la rechercher, la poursuivre, la manifester dans ses relations.

Il en est de même pour **la sainteté**. Le texte ne parle pas d'un niveau mesurable de perfection morale qu'il faudrait atteindre pour entrer au ciel, mais d'un caractère, d'une orientation, d'une séparation pour Dieu qui doit se

retrouver dans la vie de celui qui appartient réellement au Seigneur.

2. Le sens biblique de la sainteté

Le mot **saint** signifie fondamentalement : **séparé, mis à part pour Dieu, consacré**. La sainteté, dans l'Écriture, n'est donc pas seulement d'abord l'idée d'une pureté morale abstraite, mais celle d'une appartenance à Dieu dans la séparation d'avec le mal.

Par l'œuvre de Yéhoshwah Ha'Mashyah reçue par la foi, le croyant est déjà placé dans une **position de sainteté** devant Dieu. Il a été mis à part pour Élohim, consacré par le sacrifice de Mashyah, et scellé par l'Esprit. Cette sainteté de position ne repose pas sur la réussite de sa marche, mais sur l'œuvre parfaite de Christ.

Cependant, Dieu attend aussi de ceux qu'il a sanctifiés en position qu'ils poursuivent une **sainteté pratique**, c'est-à-dire une vie qui corresponde à leur appel, dans la séparation concrète d'avec le mal et dans la conformité progressive à sa volonté.

3. La sainteté pratique comme manifestation de la vie divine

Hébreux 12:14 enseigne donc que la sainteté doit être **recherchée, poursuivie, manifestée** dans la vie du croyant. Si quelqu'un prétend être chrétien, mais ne recherche ni la paix ni la sainteté dans sa conduite, il donne par-là de

graves raisons de douter de la réalité de sa profession. Car la paix de Dieu et la sainteté de Dieu ne peuvent être totalement étrangères à celui qui est véritablement né de nouveau.

Le texte ne veut pas dire que le croyant authentique atteint ici-bas une perfection sans faille. Il veut dire que la sainteté est l'atmosphère normale de la vie nouvelle. Là où elle n'est jamais poursuivie, là où il n'y a ni séparation du mal, ni désir de plaire à Dieu, ni recherche de la sainteté, il ne s'agit pas simplement d'une faiblesse passagère, mais d'un signal spirituel extrêmement grave.

4. « Sans laquelle nul ne verra le Seigneur »

C'est ici la formule la plus solennelle du passage. Que signifie-t-elle ?

D'abord, elle ne doit pas être lue comme si elle disait : « *sans un certain degré de progrès moral, nul n'entrera au ciel* ». Le texte parle de la sainteté dans son caractère essentiel, non d'un quota de perfection.

Ensuite, il faut reconnaître que l'expression « **voir le Seigneur** » peut être envisagée sous deux aspects complémentaires.

a) Voir le Seigneur dans la gloire

Au sens ultime, nul ne verra le Seigneur dans la gloire sans être saint. Les incrédules, les impies, ceux qui n'ont jamais été mis à part pour Dieu par l'œuvre de Mashyah, ne

verront pas Dieu en faveur ; ils seront exclus de sa présence bénie pour l'éternité.

Sous cet angle, le texte rappelle qu'aucun homme étranger à la sainteté de Dieu n'entrera dans sa présence. Il faut donc, pour voir le Seigneur dans l'au-delà, avoir part à cette sainteté de position qui est donnée au croyant par grâce, dans l'union à Mashyah et par le sceau du Saint-Esprit.

b) Voir le Seigneur dans la communion présente

Mais il existe aussi un sens pratique et expérimental. Sans la sainteté dans la marche, le croyant ne peut pas jouir du Seigneur maintenant, dans la communion vivante avec lui. Il ne peut pas le « voir » spirituellement avec clarté, ni goûter sa présence avec liberté. La souillure pratique obscurcit la vision de la foi.

C'est dans ce sens que 2 Corinthiens 3:18 parle de la contemplation du Seigneur : la communion avec lui suppose une marche dans la lumière. Un croyant qui tolère le mal dans sa vie ne cesse pas nécessairement d'être enfant de Dieu, mais il perd la jouissance libre et claire de la présence du Seigneur.

5. Le lien avec Hébreux 12:15-17 et l'exemple d'Ésaü

Le contexte immédiat confirme cette lecture. Juste après l'exhortation à la sainteté, l'auteur dit : « *Veillant de peur que*

quelqu'un ne manque de la grâce de Dieu », puis il cite le cas d'Ésaü (Hébreux 12:16-17).

Ésaü est présenté comme **profane**, c'est-à-dire étranger aux réalités saintes, insensible aux privilèges spirituels, attaché aux choses terrestres plutôt qu'aux promesses divines. Son problème n'est pas qu'il aurait été un croyant sanctifié ayant perdu un certain degré de sainteté ; c'est qu'il était fondamentalement étranger aux choses de Dieu. Son exemple illustre donc le danger d'une profession vide, non la perte du salut chez un vrai croyant.

6. Le double aspect de la sainteté

Il faut donc tenir fermement les deux vérités suivantes :

- **Sans la sainteté de position**, que Dieu donne en Mashyah, nul ne verra le Seigneur dans la gloire.
- **Sans la sainteté pratique**, le croyant ne jouit pas du Seigneur dans une communion libre et claire ici-bas, et sa profession devient gravement suspecte si cette sainteté n'est jamais poursuivie.

Ainsi, le texte ne décrit pas un système de mérites progressifs pour entrer au ciel, mais l'indispensable réalité de la sainteté sous ses deux aspects : positionnelle et pratique.

Hébreux 12:14-15 n'enseigne pas qu'il faudrait atteindre un niveau mesurable de sainteté pour mériter l'entrée au ciel. Le parallélisme avec la paix montre qu'il s'agit d'une

disposition et d'une réalité à poursuivre, non d'un capital moral à accumuler. Le croyant authentique a été mis à part pour Dieu par l'œuvre de Mashyah ; il est donc appelé à manifester cette sainteté dans sa marche. Sans la sainteté de position, nul ne verra le Seigneur dans la gloire ; sans la sainteté pratique, le croyant ne jouit pas du Seigneur dans la communion présente, et l'absence totale de poursuite de la sainteté révèle un état spirituel profondément alarmant.

La sainteté, dans Hébreux 12:14, ne doit pas être comprise comme un degré de perfection morale à atteindre pour obtenir le salut, mais comme la réalité essentielle de la séparation pour Dieu, à la fois dans sa dimension de position et dans sa manifestation pratique. Le croyant véritable, sanctifié en Mashyah, est appelé à poursuivre dans sa marche la sainteté correspondant à son appel. Sans la sainteté de position, nul ne verra le Seigneur dans la gloire ; sans la sainteté pratique, nul ne peut jouir de sa présence dans la communion vivante ni manifester de manière crédible l'authenticité d'une profession chrétienne.

Les avertissements sont des moyens de préservation

Une des clés les plus importantes pour résoudre cette tension biblique est de comprendre que les avertissements adressés aux croyants sont **de véritables moyens utilisés par Elohim pour préserver les siens.**

Autrement dit, les promesses de sécurité n'annulent pas les exhortations ; et les exhortations n'annulent pas les promesses. Elohim garde ses élus en les exhortant, en les corrigeant, en les avertissant, en les ramenant à la repentance et en soutenant leur foi.

Quand un élu entend un avertissement sérieux, il ne s'endurcit pas définitivement ; par la grâce d'Elohim, cet avertissement devient un instrument de sa persévérance.

Ainsi, les passages d'avertissement ne doivent pas être lus comme la preuve certaine que le salut des élus peut être perdu, mais comme les moyens ordinaires par lesquels Elohim empêche précisément une telle issue pour les siens.

La différence entre chute spirituelle et perte du salut

Il faut aussi distinguer entre **chute grave** et **perte définitive du salut**. La Bible montre que de vrais croyants peuvent tomber lourdement dans le péché.

- David a commis l'adultère et le meurtre.
- Pierre a renié le Seigneur.
- Plusieurs assemblées du Nouveau Testament ont été sévèrement reprises pour leurs désordres.

Pourtant, ces chutes, aussi graves soient-elles, n'ont pas annulé la grâce salvatrice. Elohim a discipliné, repris, humilié et restauré.

Psaume 51 montre la repentance profonde de David.

Luc 22:31-32

« Simon, Simon, Satan vous a réclamés, pour vous cribler comme le froment. Mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point. »

Pierre est tombé, mais il n'a pas été abandonné à une ruine définitive. Pourquoi ? Parce que Yéhoshwah avait prié pour lui. Cela illustre précisément la puissance de l'intercession du Mashiah pour les siens.

La discipline paternelle d'Elohim

Au lieu de perdre ses enfants, Elohim les discipline lorsqu'ils s'égarent.

Hébreux 12:6

« Car le Seigneur châtie celui qu'il aime, et il frappe de la verge tous ceux qu'il reconnaît pour ses fils. »

La discipline est la preuve de l'adoption, non de la condamnation finale. Lorsque le croyant chute, Elohim ne l'abandonne pas nécessairement à la perdition ; il le corrige comme un Père corrige son enfant.

Cela n'enlève rien à la gravité du péché. Mais cela montre que la relation d'alliance et de filiation subsiste par la grâce divine.

Le salut repose sur l'élection et l'intercession de Yéhoshwah

La sécurité des élus est aussi liée au dessein éternel d'Elohim et à l'intercession particulière de Yéhoshwah.

Jean 17:11-12

« Père saint, garde en ton nom ceux que tu m'as donnés... Lorsque j'étais avec eux dans le monde, je les gardais en ton nom. J'ai gardé ceux que tu m'as donnés, et aucun d'eux ne s'est perdu, sinon le fils de perdition. »

Ce texte souligne que les siens sont donnés au Fils et gardés par lui. Judas apparaît non comme un élu sauvé puis perdu, mais comme le fils de perdition, dont la fausseté a été manifestée.

Le salut des élus est donc enraciné dans une volonté divine efficace, non dans une simple possibilité offerte sans garantie d'accomplissement.

La plausibilité de la perte du salut et ses conséquences doctrinales

Si l'on affirme que le salut véritable peut être perdu, plusieurs conséquences apparaissent :

- la justification pourrait être annulée ;
- la régénération pourrait être renversée ;
- la vie éternelle deviendrait temporaire ;
- l'intercession de Yéhoshwah pourrait échouer ;
- la chaîne du salut en Romains 8 serait brisée ;

- le sacrifice parfait ne garantirait pas réellement la glorification finale.

Une telle conclusion entre difficilement en harmonie avec l'ensemble de la révélation biblique sur la fidélité d'Elohim et la perfection de l'œuvre du Mashiah.

La persévérance des élus n'est pas une sécurité charnelle

Il faut cependant éviter un malentendu. Affirmer que la perte du salut des élus n'est pas plausible ne signifie pas qu'une simple profession de foi suffise, ni que l'on puisse vivre dans le péché sans conséquence.

La Bible enseigne clairement que :

- les vrais croyants persévèrent ;
- ils portent du fruit ;
- ils combattent le péché ;
- ils se repentent lorsqu'ils tombent ;
- ils sont gardés dans la foi.

La sécurité biblique n'est donc pas une autorisation de l'indifférence. Elle est la certitude que la grâce qui sauve est aussi la grâce qui transforme, garde et conduit jusqu'à la fin.

Tite 2:11-12

« Car la grâce de Dieu... a été manifestée. Elle nous enseigne à renoncer à l'impiété et aux convoitises mondaines. »

La grâce véritable produit la persévérance, non l'insouciance.

À la lumière de l'ensemble des Écritures, il apparaît que **la perte du salut éternel des élus n'est pas plausible**. Les passages qui affirment la sécurité du salut, la puissance du sacrifice de Yéhoshwah, l'efficacité de son intercession, la fidélité d'Elohim et la certitude de la glorification finale forment un ensemble doctrinal solide et cohérent.

Les textes d'avertissement, quant à eux, doivent être pris avec tout leur sérieux, mais ils s'expliquent comme :

- des avertissements réels contre l'apostasie ;
- des descriptions de professions de foi non authentiques ;
- des moyens employés par Elohim pour préserver les siens ;
- des appels à la persévérance adressés à l'Église visible.

Ils ne suffisent pas à renverser les affirmations explicites selon lesquelles les brebis de Yéhoshwah ne périront jamais, que les élus sont gardés par la puissance d'Elohim, et que ceux que Dieu justifie, il les glorifie aussi.

La question de la perte du salut doit être examinée non à partir des seules apparences religieuses ou des seules fluctuations de l'expérience humaine, mais à partir de la nature même du salut révélé dans les Écritures. Or ce salut

est présenté comme une œuvre divine, éternelle, efficace et parfaitement accomplie en Yéhoshwah.

Celui qui donne la vie éternelle ne donne pas une vie provisoire. Celui qui justifie ne revient pas sur sa justification comme si l'œuvre expiatoire était incertaine. Celui qui régénère ne produit pas une nouvelle naissance vouée à être annulée. Celui qui intercède pour les siens ne prie pas en vain. Celui qui commence l'œuvre la mène à son achèvement.

Les avertissements bibliques demeurent nécessaires, sérieux et solennels. Ils appellent les croyants à la vigilance, à la persévérance, à la foi vivante et à la sainteté. Mais ils ne doivent pas être interprétés comme la négation de la fidélité d'Elohim envers ses élus. Au contraire, ils participent eux-mêmes à cette fidélité, puisqu'ils sont des instruments de la grâce préservatrice.

Ainsi, dans la perspective biblique exposée dans ce tome, la réponse à la question posée est la suivante : **la perte du salut éternel des élus n'est pas plausible**, parce que le salut repose sur l'auteur du salut éternel, sur l'expiation parfaite de son sacrifice, et sur l'intercession continuelle de Yéhoshwah en faveur de ceux que le Père lui a donnés.

CONCLUSION

Au terme de cette étude consacrée à l'expiation continuelle des élus par le sacrifice de Yéhoshwah et à la question de savoir si la perte du salut est plausible, il apparaît que l'ensemble du témoignage biblique conduit vers une même affirmation fondamentale : le salut éternel des élus repose entièrement sur l'œuvre parfaite, suffisante et permanente de Yéhoshwah HaMashiah.

Le premier axe de cette réflexion a montré que Yéhoshwah est l'auteur du salut éternel pour les élus. Cette vérité est capitale, car elle place immédiatement le salut hors du domaine des capacités humaines. Le salut n'a pas son origine dans la volonté déchue de l'homme, ni dans ses œuvres, ni dans ses efforts religieux.

Il procède d'Elohim, il est accompli par Yéhoshwah, et il est appliqué efficacement à ceux qui lui appartiennent. En présentant Yéhoshwah comme l'auteur du salut éternel, les Écritures affirment qu'il est à la fois la source, le fondement, le médiateur et le garant de cette rédemption. Le salut est éternel parce qu'il repose sur une œuvre parfaite et sur une personne glorieuse qui ne peut faillir.

Le deuxième axe a mis en lumière **l'expiation continuelle pour le salut éternel des élus**. Il a été établi que cette expression ne signifie nullement une répétition du sacrifice de la croix, comme si l'offrande de Yéhoshwah avait été incomplète. Au contraire, le sacrifice de Yéhoshwah a été

offre **une fois pour toutes**, avec une efficacité totale et définitive. Cependant, les mérites de cette offrande unique demeurent perpétuellement actifs devant Elohim. Par sa résurrection, son exaltation et son ministère de souverain sacrificateur céleste, Yéhoshwah intercède continuellement pour les siens. Ainsi, l'expiation est continue non par une nouvelle immolation, mais par la **valeur permanente du sang déjà versé** et par **l'intercession vivante du Mashiah** dans le sanctuaire céleste. Cette vérité fonde l'assurance spirituelle, la persévérance des élus et leur maintien dans la grâce.

Le troisième axe a porté directement sur la question : **la perte du salut est-elle plausible ?** L'examen attentif des Écritures a montré que, si les passages d'avertissement contre l'apostasie doivent être pris avec tout leur sérieux, ils ne renversent pas pour autant l'enseignement constant de la Bible sur la sécurité du salut des élus. Les textes qui affirment que les brebis de Yéhoshwah ne périront jamais, que les élus sont gardés par la puissance d'Elohim, que ceux qui sont justifiés seront glorifiés, et que Yéhoshwah sauve parfaitement ceux qui s'approchent d'Elohim par lui, forment un ensemble doctrinal d'une remarquable cohérence. Les avertissements bibliques apparaissent alors non comme une preuve de la perte réelle du salut éternel des élus, mais comme des moyens de grâce, des appels à la persévérance, et parfois comme la mise en lumière de

professions de foi extérieures qui ne correspondaient pas à une régénération authentique.

En réalité, la question de la perte du salut touche au cœur même de la doctrine du salut. Si le salut véritable pouvait finalement être perdu, cela impliquerait que la vie éternelle pourrait devenir temporaire, que la justification pourrait être annulée, que la régénération pourrait être renversée, que l'intercession de Yéhoshwah pourrait se révéler inefficace, et que le sacrifice parfait ne garantirait pas l'achèvement de la rédemption. Une telle perspective entre difficilement en harmonie avec la grandeur de l'œuvre de Yéhoshwah telle qu'elle est révélée dans les Écritures.

Le salut des élus ne repose pas sur une alliance fragile dépendant ultimement de la stabilité humaine. Il repose sur le décret éternel d'Elohim, sur l'obéissance parfaite de Yéhoshwah, sur la suffisance absolue de son sacrifice, sur la puissance de sa résurrection, et sur l'efficacité continue de son intercession.

Ce salut est accueilli par la foi, vécu dans la sanctification, confirmé dans la persévérance, et pleinement manifesté dans la glorification finale. Ainsi, la sécurité des élus n'est pas une sécurité charnelle ou présomptueuse, mais une sécurité christologique, sacerdotale et covenantale.

Il faut toutefois souligner avec force que cette certitude ne doit jamais conduire au relâchement moral ou à l'indifférence spirituelle. La grâce qui sauve est aussi la

grâce qui enseigne à renoncer à l'impiété. Les élus ne sont pas gardés dans une foi morte, mais dans une foi vivante, agissante, persévérante et sanctifiante. Ils peuvent connaître des combats, des faiblesses, des chutes, des disciplines et des restaurations, mais ils ne sont pas abandonnés à une perte finale, car le Bon Berger veille sur eux, prie pour eux et les conduit jusqu'au bout.

En définitive, la réponse à la question posée par ce Tome 6 peut être formulée ainsi : **la perte du salut éternel des élus n'est pas plausible**, parce que le salut est l'œuvre de Yéhoshwah du commencement jusqu'à l'achèvement. Il en est l'auteur, le médiateur, le sacrificateur, l'intercesseur et le consommateur. Son sacrifice n'est pas un fondement incertain, mais une base éternelle. Son intercession n'est pas une formalité, mais une activité puissante et efficace. Sa fidélité n'est pas variable, mais parfaite. Et son salut n'est pas provisoire, mais éternel.

Ainsi, toute la gloire revient à Elohim, qui a voulu, accompli et garanti le salut de son peuple en Yéhoshwah HaMashiah. Plus l'on contemple la profondeur de cette œuvre, plus l'on comprend que le salut n'est pas un édifice précaire suspendu aux fluctuations humaines, mais une construction divine, établie sur la justice, la grâce, le sang, la résurrection et l'intercession du Sauveur.

Que cette vérité produise donc dans le cœur des croyants non pas l'orgueil, mais l'adoration ; non pas la négligence,

mais la sainteté ; non pas la peur servile, mais l'assurance humble ; non pas la présomption, mais la persévérance dans la foi. Car celui qui a commencé cette bonne œuvre en ses élus l'achèvera pour le jour glorieux de Yéhoshwah HaMashiah.